



Rapport de gestion 2020



Table des matières

1. Introduction	6
2. Administration générale	8
2.1 Introduction du Syndic.....	8
2.2 Conseil communal.....	8
2.2.1 Composition et séances du Conseil communal	8
2.2.2 Commissions administratives et techniques	9
2.2.3 Bilan de fin législature	9
2.2.4 Représentation et délégations.....	10
2.3 Conseil général	10
2.3.1 Composition	10
2.3.2 Mutations en 2020.....	11
2.3.3 Décisions prises	11
2.4 Commissions.....	13
2.5 Ressources humaines.....	14
2.5.1 Organigramme structurel, effectif et statistiques.....	14
2.5.2 Coronavirus et mesure spécifiques	19
2.5.3 Changement structurel	19
2.5.4 Gestion de l'absentéisme	19
2.6 Commission du personnel.....	20
2.7 Archives et plan de classement.....	21
2.8 Contrôle des habitants	21
2.8.1 Renseignements sur les habitants.....	21
2.8.2 Pyramide des âges	22
2.8.3 Evolution	23
2.8.4 Naturalisations	23
2.9 Promotion économique et Commerce local	24
2.10 Communication et enquête de satisfaction à la population	25
2.11 Coronavirus	27
3. Enseignement, Formation et Petite enfance	29
3.1 Introduction de la Conseillère communale.....	29
3.2 Ecoles primaires (1-8 H).....	30
3.2.1 Maison Griset.....	31
3.2.2 Motte-Châtel	31
3.2.3 Route d'Yverdon	31
3.2.4 Sacré-Cœur	32
3.2.5 Font.....	32
3.2.6 Montbrelloz	33
3.2.7 Rueyres-les-Prés	33
3.2.8 Murist	34

3.3	Crèche	34
3.4	AES.....	35
3.5	Accueil familial de jour.....	36
3.6	Sport scolaire et communal	36
3.6.1	Sport scolaire	36
3.6.2	Sport facultatif	38
3.6.3	Sport communal.....	38
4.	Culture, Tourisme et Sécurité.....	41
4.1	Introduction du Conseiller communal	41
4.2	Police communale.....	42
4.2.1	Cimetières.....	43
4.2.2	Chantiers et circulation.....	43
4.3	Défense incendie	43
4.3.1	Sinistres et interventions	43
4.3.2	Promotions.....	44
4.3.3	Formation.....	45
4.3.4	Effectif.....	45
4.3.5	Matériel et véhicules	46
4.4	Tourisme	46
4.4.1	Hébergement	46
4.4.2	P'tit train touristique.....	47
4.5	Culture	48
4.6	Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles	48
4.6.1	Inventaire et restauration.....	48
4.6.2	Donations.....	49
4.6.3	Emprunt	49
4.6.4	Bâtiment.....	49
4.6.5	Médiation culturelle	50
4.6.6	Communication	50
4.6.7	Accueil visiteur	50
5.	Santé, Affaires sociales et Jeunesse	52
5.1	Introduction du Conseiller communal	52
5.2	Office des curatelles et RSSBF	52
5.3	Seniors.....	52
5.3.1	Réunions des personnes du 3ème âge	52
5.3.2	Activités soutenues par la Commune	53
5.3.3	Distribution des vœux aux 70 ans et plus	53
5.4	Animation Jeunesse (AJ)	53
5.4.1	Centre de Jeunes d'Estavayer (CJE)	54

5.4.2	Fréquentations	55
5.4.3	« Bouge-toi ! » - ouverture des salles de sport à l'Amarante	56
5.4.4	Locaux de musique	56
5.4.5	Aller vers	56
5.4.6	Animations	56
5.4.7	Projets et collaborations	57
5.5	Fondation Cherpillod - Arcades	57
5.6	Intégration - Estasympa	59
6.	Aménagement du territoire et Constructions	62
6.1	Introduction du Conseiller communal	62
6.2	Urbanisme - Commissions	62
6.2.1	Commission d'aménagement	62
6.2.2	Commission du patrimoine	63
6.3	Urbanisme – Planification supérieure	63
6.3.1	Plan directeur régional (PDR).....	63
6.3.2	Plan d'affectation cantonal des réserves naturelles sur la rive sud du lac de Neuchâtel (PAC)	63
6.4	Urbanisme – Plans d'affectations des zones	64
6.5	Constructions	64
	Mobilité	64
6.5.1	Transport public urbain.....	64
7.	Domaine public	66
7.1	Introduction du Conseiller communal	66
7.2	Entretien du domaine public et service hivernal.....	66
7.3	Espaces verts.....	68
7.3.1	Ecole de Murist	68
7.3.2	Giratoire de la Ville d'Estavayer-le-Lac.....	68
7.3.3	Concept de sécurité	68
7.3.4	Divers projets de plantation	69
7.4	Gestion des déchets.....	67
8.	Bâtiments et Infrastructures	70
8.1	Introduction du Conseiller communal	70
8.2	Entretien.....	70
8.3	Projets en cours	73
8.3.1	Estavayer – Sacré-Cœur.....	73
8.3.2	Murist – Halle de sport	74
8.3.3	Estavayer – Stavia piscine	75
8.3.4	Estavayer – Bastians 1.....	75
8.3.5	Estavayer – Local du feu.....	75
8.3.6	Bussy – Auberge communale.....	75

9. Environnement et Energie	76
9.1 Introduction du Conseiller communal	76
9.2 Eau potable	76
9.2.1 Planification.....	76
9.2.2 Station de pompage et de traitement de l'eau	77
9.2.3 Associations intercommunales (GRAC, ARRIBRU et Menthue)	77
9.2.4 Réseau	78
9.2.5 Ouvrages communaux sur les réseaux de Murist, Franex, La Vounaise, Montborget et Vuissens.....	78
9.2.6 Statistiques de consommation d'eau	78
9.2.7 Nouveau règlement sur la distribution d'eau potable	78
9.3 Evacuation et épuration des eaux	78
9.3.1 Planification.....	78
9.3.2 Evacuation des eaux.....	79
9.3.3 Evacuation des eaux.....	79
9.3.4 Epuration des eaux - AIPG.....	79
9.4 Projets routiers	80
9.5 Développement durable et protection de l'environnement	80
9.5.1 Commission de l'énergie	80
9.5.2 Eclairage public.....	81
9.5.3 Chauffage à distance	81
9.5.4 Fibre optique	81
9.5.5 Stands de tirs	81
9.5.6 Revitalisation de cours d'eau.....	81
9.5.7 Cité de l'énergie	82
10. Finances	83
10.1 Introduction du Conseiller communal	83
10.2 Comptes.....	84
10.3 Indicateurs financiers	86
10.4 Impôts et contentieux	88
10.5 Patrimoine financier.....	89
10.6 Informatique et téléphonie	90

1. Introduction

Conformément à l'article 95bis de la Loi sur les Communes, le Conseil communal a le plaisir de présenter au Conseil général son rapport de gestion 2020.

Il est structuré sur la base de l'organisation politique de la Commune et a été réalisé en poursuivant les buts suivants:

- Donner au lecteur un aperçu détaillé du fonctionnement de la Commune ;
- Présenter le travail réalisé au cours de l'année 2020 et les projets en cours ;
- Présenter divers chiffres-clés et statistiques.

L'année 2020 a bien sûr été marquée par la crise sanitaire liée au Coronavirus. Tout a basculé subitement en mars dernier avec le développement de la pandémie en Suisse et les mesures de semi-confinement décidées par le Conseil fédéral pour y faire face. La Commune a dû s'adapter rapidement pour appliquer les mesures décidées par la Confédération, le Canton de Fribourg et la Préfecture, que ce soit au niveau de son organisation interne (protection des personnes à risque, mise en place des mesures sanitaires, etc.), de la fermeture des écoles, de l'accueil d'urgence dans les structures d'accueil, du soutien aux aînés, de la fermeture de certains lieux publics, etc. Après l'accalmie de l'été, il a fallu prendre de nouvelles mesures et s'habituer à vivre pendant de longs mois avec le virus. Un chapitre spécial de ce rapport de gestion reviendra sur cette pandémie mais le Conseil communal tient à remercier toutes les personnes qui étaient au front lors de cette crise pour leur engagement et leur disponibilité, que ce soit au niveau du personnel communal, des services d'urgence, des autorités ou encore du magnifique réseau de bénévolat qui s'est mis en place.

Des changements sont intervenus au sein du Conseil communal en 2020 avec la démission, fin février, du Syndic André Losey après près de 30 ans d'engagement politique pour sa commune, dont près de 20 au sein de l'exécutif. Il a été remplacé au sein du Conseil communal par Christophe Pillonel jusqu'à la fin de la législature et lors de la séance de reconstitution, Eric Chassot a été élu Syndic et Eric Rey Vice-Syndic. En octobre, c'est Dominique Aebischer qui a quitté le Conseil communal dans des circonstances difficiles après 20 ans d'engagement politique, dont 10 au sein de l'exécutif. Il n'a pas été remplacé compte tenu de la proximité des élections communales de mars 2021. Le Conseil communal fonctionne donc à huit pour la fin de la législature.

Nous arrivons en effet au terme de cette législature 2017-2021, la première de la Commune d'Estavayer fusionnée. A cette occasion, le Conseil communal a présenté à la presse en novembre 2020 un bilan de législature qui se veut à la fois objectif et critique. Le bilan général est globalement positif. Beaucoup d'objectifs ont été réalisés et de nombreux projets sont encore en cours. Parmi les notes positives de 2020, nous pouvons notamment citer :

- Le fourmillement dans nos zones d'activité avec la signature de plusieurs DDP et le développement de projets dans la zone artisanale En Piolet (Pataprod Sàrl pour la production de Pataclettes, La Rose SA pour la construction de locaux notamment pour l'entreprise Viessmann (Suisse) SA, Carrosserie Liniger) et dans la zone industrielle Plein Sud (construction du garage Mooser, signature DDP aquaTECH, contacts avec Denner pour un important centre de distribution) ;
- Le lancement de la première phase des travaux qui transformeront le centre-ville d'ici le printemps 2022 ;
- Les avancées dans les domaines des infrastructures sportives avec la transformation du projet de zone sportive en réseau sportif régional multisite.

Malheureusement, malgré le travail du Conseil communal et des services communaux, certains projets peinent à avancer, que ce soit en raison de la longueur et de la complexité des procédures, ou de l'attente de décisions judiciaires :

- Concernant le Port de Plaisance, le dossier n'a pas évolué malgré nos nombreuses relances auprès de la Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions (DAEC) qui, suite à la publication de sa décision d'attribuer la concession à la Commune fin 2018, doit traiter les oppositions reçues ;
- Le dossier de l'Hôtel du Lac suit sa procédure judiciaire après notre résiliation du DDP en juillet 2017. Une audience s'est déroulée auprès du Tribunal d'arrondissement de la Broye en novembre et nous sommes dans l'attente d'une décision ;
- Le Plan d'aménagement local (PAL) mis à l'enquête en décembre 2019 a suscité de nombreuses oppositions qui ont toutes été analysées et traitées en 2020. Une mise à l'enquête complémentaire aura certainement lieu au printemps 2021.

Comme cela a été prévu dans son programme de législature, le Conseil communal a lancé en été 2020 une grande enquête de satisfaction auprès de sa population. Les plus de 500 réponses qui ont pu être analysées montrent que dans l'ensemble, la population est satisfaite de sa commune. Ce sondage donne par contre de nombreuses informations et pistes utiles à tenir compte pour le futur. Le bilan de fin législature et les résultats du sondage à la population sont des documents que les autorités actuelles transmettront aux nouvelles autorités élues pour les aider à établir les priorités de la prochaine législature.

Alors que le budget 2020 prévoyait un excédent de charges de CHF 1'283'170.80, l'exercice 2020 se solde par un excédent de revenus de CHF 7'085'911.52. Ce résultat positif s'explique, d'une part, par la comptabilisation d'un gain comptable suite à la vente du secteur C3 du quartier de La Prillaz et, d'autre part, par des rentrées fiscales plus importantes dont la majorité sont des impôts sur le revenu des personnes physiques. Les charges effectives sont aussi moins élevées que prévu, notamment en raison du ralentissement des activités en lien avec la pandémie.

Pour terminer, le Conseil communal tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour son engagement et l'important travail effectué en cette année si particulière. Les défis sont nombreux et le fonctionnement usuel a été chamboulé par la crise mais les services communaux ont su dans leur grande majorité répondre présents. Il remercie également tous les acteurs de la Commune qui s'engagent au sens large pour la faire vivre, que ce soit aux niveaux politique, sportif, culturel, commercial ou en œuvrant comme bénévoles dans différentes associations.



2. Administration générale

2.1 Introduction du Syndic

C'est avec enthousiasme et motivation que j'ai repris la syndicature en mars 2020 suite à la démission d'André Losey. Je profite de ces quelques lignes pour le remercier encore une fois pour son engagement et pour m'avoir transmis les rênes d'une Commune saine et bien structurée.

Mes premières semaines dans cette nouvelle fonction n'ont pas été celles que j'imaginai. En effet, il a fallu faire face au Coronavirus avec tous les chamboulements que cela a engendré au niveau du fonctionnement de la Commune et de la gestion des priorités. Nous avons concentré nos efforts dans un premier temps sur les seniors, considérés comme personnes à risque, en contactant individuellement les plus de 1600 citoyennes et citoyens de notre Commune âgés de plus de 65 ans afin que personne ne soit laissé sur le carreau. Durant les mois de pandémie, il a fallu jongler entre le suivi des affaires courantes et la gestion de la crise. J'ai pu vivre cette situation particulière en étant intégré comme représentant de l'Association des communes fribourgeoises au sein de l'Organe cantonal de conduite. Au niveau communal, je tiens à saluer la disponibilité et la motivation de toutes les personnes qui se sont mises à disposition bénévolement pour nous épauler dans l'aide aux personnes à risque. Au fil des mois, il a fallu apprendre à vivre avec le virus en continuant à fournir les prestations communales et à suivre les projets en cours.

Cette première année de syndicature d'une grande Commune, bien que chamboulée, m'a néanmoins permis de constater la diversité des tâches liées à cette fonction, que ce soit au niveau de la conduite des séances, du rôle de porte-parole face à la presse, de la présence dans les associations régionales et cantonales (COREB, Association des communes fribourgeoises, Conférence des Syndics, etc.), de la gestion des situations difficiles concernant le personnel communal ou encore des attentes de certaines citoyennes et citoyens envers le Syndic, etc.

Heureusement, en ma qualité de Syndic, je ne suis pas seul. Je peux compter sur mes collègues du Conseil communal et sur le personnel communal et ses cadres pour m'aider à atteindre la mission d'une Commune qui est de fournir de bonnes prestations à ses citoyennes et à ses citoyens.

Eric Chassot, Syndic

2.2 Conseil communal

2.2.1 Composition et séances du Conseil communal

La composition du Conseil communal a subi deux modifications en 2020 avec les démissions du Syndic André Losey fin février et du Conseiller communal Dominique Aebischer début octobre. La composition du Conseil communal à fin 2020 est la suivante :

- | | |
|-------------------------|--|
| • Eric Chassot, Syndic | Administration générale ; |
| • Eric Rey, Vice-Syndic | Aménagement du territoire et Constructions ; |
| • Marlis Schwarzentrub | Enseignement, Formation et Petite enfance ; |
| • Philippe Aegerter | Finances ; |
| • Jean-Claude Votta | Bâtiments et Infrastructures et Domaine public ; |
| • Joseph Borcard | Environnement et Energie ; |
| • Samuel Ménétrety | Culture, Tourisme et Sécurité ; |
| • Christophe Pillonel | Santé, Affaires sociales et Jeunesse. |

Le Conseil communal s'est réuni à 45 reprises en séances ordinaires, chaque lundi matin. Il s'est aussi réuni à plusieurs reprises pour des séances extraordinaires pour étudier des objets spécifiques (comptes 2019, budget 2020, investissements, situation financière de la Commune, stratégie pour les bâtiments communaux). Pendant la crise sanitaire du printemps, il a fusionné les Commissions

administratives et techniques pour se voir deux fois par semaine pour être plus réactifs et rapide dans ses décisions de gestion de crise. Enfin, le Conseil communal a organisé en août un séminaire extra-muros pour faire un bilan sur son organisation interne et réfléchir à des améliorations possibles pour la prochaine législature.

2.2.2 Commissions administratives et techniques

Le Conseil communal a partagé les dicastères en deux commissions, soit la Commission technique qui siège le jeudi matin et la Commission administrative qui siège le jeudi après-midi. La Commission administrative (CA) est présidée par le Syndic. Les dicastères gérés par la CA sont les suivants : Administration générale, Finances, Enseignement, Formation et Petite enfance, Santé, Affaires sociales et Jeunesse, Culture, Tourisme et Sécurité.

La Commission technique (CT) est présidée par le Vice-Syndic. Le Syndic participe à la CT. Les dicastères gérés par la CT sont les suivants : Aménagement du territoire et Constructions, Domaine public, Environnement et Energie, Bâtiments et Infrastructures.

Le rôle de ces commissions est de traiter diverses affaires courantes des dicastères, d'étudier en détail certains projets et de les préparer, pour certains, pour leur passage en séance du Conseil communal. Lorsque cela est nécessaire, certains employés communaux spécialistes du domaine traité peuvent être appelés à participer à ces séances. Les décisions prises par ces commissions sont validées le lundi par le Conseil communal qui débat, lors de ses séances, des sujets stratégiques pour la Commune et/ou des points qui n'ont pas trouvé de majorité claire en séance de commission ou encore des problématiques liées à la gestion du personnel communal.

2.2.3 Bilan de fin législature

Le programme de législature 2017-2021 du Conseil communal, le premier de la Commune d'Estavayer, se voulait volontairement ambitieux. A quelques mois de la fin de la législature, il a tiré un bilan globalement positif de ce qui a été fait au cours de ces quatre dernières années. Les projets étaient nombreux et complexes. Beaucoup ont pu aboutir et de nombreux autres sont en cours. Le Conseil communal a volontairement décidé de ne pas consacrer cette première législature uniquement à mettre en œuvre la fusion mais bien au contraire d'œuvrer dès le premier jour au développement de la Commune.

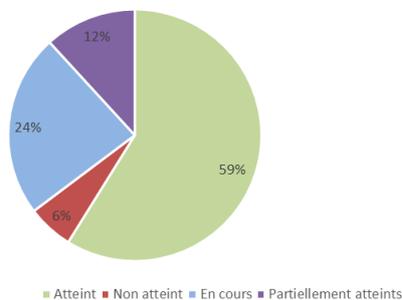
Le Conseil communal est satisfait d'avoir réalisé un programme de législature qui a servi de ligne rouge à ses actions. Avec le recul, il peut ressortir les points suivants d'autocritique dont certains pourront servir de base de réflexion aux prochaines autorités :

- Le temps nécessaire pour la digestion de la fusion, qui concernait 7 anciennes communes et près de 10'000 habitants a été sous-estimé. Malgré l'excellent travail de préparation réalisé par les anciennes autorités au sein du Comité de pilotage et des groupes de travail, il a fallu du temps et de l'énergie pour appréhender le territoire de la nouvelle commune et les spécificités locales ;
- La fusion a aussi provoqué un gros chamboulement à l'interne pour les collaborateurs puisqu'une nouvelle organisation opérationnelle a été mise en place pour la Commune d'Estavayer. Cette organisation a subi quelques ajustements en cours de législature avec des périodes d'instabilité dans certains services communaux. Le Conseil communal est convaincu qu'il faut continuer à optimiser le fonctionnement de l'administration communale car pour avancer, la Commune a besoin de s'appuyer sur des cadres et des collaborateurs compétents et motivés ;

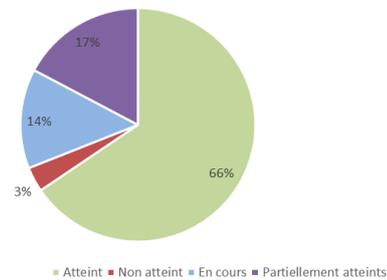
- De plus en plus de projets dépendent de préavis de services cantonaux, notamment dans les domaines de la promotion économique et de l'aménagement du territoire. Le Conseil communal constate qu'il doit encore trouver le moyen d'améliorer sa présence et son influence auprès des autorités et services cantonaux.

Le Conseil communal est convaincu de l'utilité d'un programme de législature. En effet, il est positif de prendre du temps en début de législature pour définir ses orientations et ses projets principaux. Pour la suite, il estime que l'exercice doit être renouvelé mais en optant peut-être pour un programme plus général et plus flexible pour pouvoir y intégrer plus facilement de gros projets naissant en cours de législature comme par exemple la zone sportive ou encore le dossier du Plan d'Aménagement Cantonal des rives du lac de Neuchâtel.

Les deux graphiques ci-dessous présentent le degré d'atteinte des projets stratégiques de manière résumée. Le premier tient compte des 51 projets stratégiques présents dans le programme de législature et le deuxième des 29 projets stratégiques qui concernaient cette législature uniquement.



51 projets stratégiques du programme de législature



29 projets stratégiques concernant uniquement la législature 2017-2021

2.2.4 Représentation et délégations

Chaque Conseiller communal, de par sa fonction, est amené à siéger au sein de diverses commissions internes ou externes, de comités d'associations régionales ou encore de conseils d'administration. Le détail de ces délégations officielles peut être consulté sur le site internet.

Le Conseil communal est aussi invité chaque semaine à participer à diverses assemblées, événements ou manifestations. Il s'efforce de répondre favorablement à un maximum de sollicitations, dans la mesure de ses disponibilités, pour être présent au niveau local et régional. Ces sollicitations ont bien sûr été moins nombreuses en 2020, compte tenu de la situation sanitaire.

2.3 Conseil général

2.3.1 Composition

La convention de fusion entre les Communes de Bussy, Estavayer-le-Lac, Morens, Murist, Rueyres-les-Prés, Vernay et Vuissens précise à son article 9 que, pour les législatures 2017-2021 et 2021-2026, le Conseil général est formé de 60 membres et que chaque ancienne commune forme un cercle électoral avec la répartition suivante :

- Cercle électoral de Bussy : 4 membres ;
- Cercle électoral d'Estavayer-le-Lac : 33 membres ;
- Cercle électoral de Morens : 3 membres ;
- Cercle électoral de Murist : 5 membres ;
- Cercle électoral de Rueyres-les-Prés : 4 membres ;
- Cercle électoral de Vernay : 8 membres ;

- Cercle électoral de Vuissens : 3 membres.

La composition du Conseil général au 31 décembre 2020 est la suivante :

- **Groupe BMR** : Berset Jean-Marc, Chassot Dominique, Frey Jean-Claude, Joye Pierre-Alain, Joye Stéphanie, Liniger Fabien, Marmy Christophe, Pillonel Fabrice, Raetzo Tina, Singy François, Villadoniga Marie-Thérèse ;
- **Groupe PDC** : Bondallaz Jean-Michel, Bulliard Anne-Marie, Catano Julio, Catillaz Axel, Catillaz Dominic, Hasler-Catillaz Sylvie, Julmy François, Loetscher Christian, Marmy Bruno, Scheibli Beat ;
- **Groupe PLR** : Bezzola Marco, Bise Tom, Castaldi Conrad, Duc Matthieu, Lambert Marianne, Petitpierre Nicolas, Rey Jocelyn, Schmutz Nicolas ;
- **Groupe Vernay** : Barras Françoise, Baudois-Plancherel Ariane, Bonferroni Carlo, Burri Jean-Pierre, Gorret Jollan, Lenweiter-Morand Elisabeth, Roulin Thierry, Tardy Jean-Michel ;
- **Groupe Murist-Vuissens** : Bugnon Cédric, Calais Elodie, Duruz Francis, Emery Eric, Favre Julien, Gassmann Cyrille, Ménétrey Pierre, Vorlet Emilia ;
- **Groupe PS** : Blanc Yves, Bourqui Julie, Bourqui Maurice, Chatton Mathilde, Duc Christine, Rodriguez Rose-Marie ;
- **Groupe indépendant** : Carrard Georges, Giacomotti Nicolas, Pillonel Steve, Pittet Jean-Marie, Rey Alexandre ;
- **Groupe UDC** : Dreier Sonia, Koch Rémy, Lambert Romain, Sambou Claude.

2.3.2 Mutations en 2020

Les deux mutations suivantes sont intervenues au sein du Conseil général en 2020 :

- Bruno Marmy a remplacé Serge Thorimbert en date du 01.01.2020 (Groupe PDC) ;
- Nicolas Petitpierre a remplacé Mathieu Arm en date du 03.12.2020 (Groupe PLR). Maxime Arm, premier des viennent-ensuite, a renoncé à cette élection.

2.3.3 Décisions prises

Le Conseil général a tenu cinq séances durant lesquelles il a traité les points suivants :

Séance du 19 février 2020 à la Prillaz / 55 Conseillers généraux présents

Présidence : Pierre-Alain Joye

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2019 par 54 oui et 1 abstention.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu M. Bruno Marmy à la Commission de l'énergie pour la période administrative à l'unanimité.
4. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 113'000.00 TTC pour financer des mesures d'accompagnement à la mise en place d'un concept de vaisselle réutilisable pour les manifestations par 53 oui et 2 abstentions.
5. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 69'000.00 TTC pour la pose d'une couche de roulement sur la partie de la Route de la Chapelle située devant le Cycle d'orientation et la salle de sport « Amarante », à Estavayer-le-Lac à l'unanimité.
6. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 47'000.00 TTC pour la pose d'une couche de roulement sur la Route de la Ferme, à Estavayer-le-Lac à l'unanimité.
7. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 71'000.00 TTC pour la réfection d'une partie de la route reliant Franex à Granges-de-Vesin à l'unanimité.
8. Décidé le renvoi de la demande de crédit d'investissement de CHF 525'000.00 TTC pour la création d'un cheminement piétonnier le long du lac entre Estavayer-le-Lac et Font par 37 oui, 15 non et 2 abstentions (1 Conseiller général récusé).

9. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 66'000.00 TTC pour le remplacement d'une conduite d'eau potable à la Place Saint-Claude, à Estavayer-le-Lac à l'unanimité.
10. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 115'000.00 TTC pour la création d'un bouclage du réseau d'eau potable dans le quartier du Bégu à Font à l'unanimité.
11. Octroyé un crédit d'étude de CHF 246'000.00 TTC pour le réaménagement de la Rue du Musée, de l'Impasse des Jardins et de la Ruelle de la Fausse-Porte, Estavayer-le-Lac par 38 oui, 14 non et 3 abstentions.
12. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 639'000.00 TTC pour l'assainissement des anciens stands de tir de Font et d'Estavayer-le-Lac, ainsi que pour une participation financière à la pose de récupérateurs de balles pour les stands de Forel, Bussy et Lully par 51 oui, 2 non et 1 abstention (1 Conseiller général récusé).
13. Divers.

Séance du 30 mars 2020 / annulée en raison du coronavirus

Séance du 27 mai 2020 à la Prillaz / 57 Conseillers généraux présents
Présidence : Pierre-Alain Joye

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 19 février 2020 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu M. Axel Catillaz à la présidence du Conseil général pour 2020 par 56 voix et 1 abstention.
4. Elu M. Thierry Roulin à la vice-présidence du Conseil général pour 2020 par 56 voix et 1 abstention.
5. Elu M. Rémy Koch, membre à la Commission d'aménagement du territoire pour la période administrative.
6. Adopté le Règlement de la Commune d'Estavayer sur le Droit de cité communal à l'unanimité.
7. Octroyé une délégation de compétence pour la mise à disposition d'un terrain d'environ 7'500 m², sur la parcelle RF 3234, dans les « Bois de la Faye » sur le territoire de Lully, sous forme d'un droit distinct et permanent (DDP) d'une durée de 50 ans, au prix annuel de CHF 0.05/m² pour la construction d'un hangar à copeaux à l'unanimité.
8. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 250'000.00 TTC pour les travaux de transformation et d'agrandissement des locaux des Services du territoire et de l'environnement, Grenette Bastians 1 par 56 oui (1 Conseiller général récusé).
9. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 128'500.00 TTC pour le remplacement des fenêtres et des travaux d'assainissement de la Chapelle de Morens à l'unanimité.
10. Octroyé une autorisation au Conseil communal pour la mise à disposition d'un terrain de 3'357 m², sur la parcelle RF 4397, en zone d'activité « Plein Sud », sous forme d'un droit distinct et permanent (DDP), avec un avantage financier de CHF 39'948.00 à l'unanimité.
11. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 94'500.00 TTC pour le remplacement de l'éclairage des terrains de tennis à Estavayer-le-Lac et du terrain de skater-hockey à Bussy à l'unanimité.
12. Divers.

Séance du 23 juin 2020 à la Prillaz / 58 Conseillers généraux présents
Présidence : Axel Catillaz

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 27 mai 2020 à l'unanimité.
2. Pris acte de la communication du Conseil communal.
3. Approuvé les comptes et le rapport de gestion 2019 à l'unanimité.
4. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 521'000.00 TTC pour la participation communale au remplacement de l'installation Couple Chaleur Force (CCF) de la STEP de l'ERES à l'unanimité.

5. Octroyé une autorisation de dépense de CHF 260'000.00 pour différentes actions de relance économique et touristique suite au COVID-19 par 31 oui, 25 non et 2 abstentions.
6. Octroyé un crédit de CHF 370'000.00 TTC pour les études liées à la construction de trois terrains de foot au lieu-dit « La Maladeire » par 56 oui, 1 non et 1 abstention.
7. Divers.

Séance du 15 septembre 2020 à la Prillaz / 54 Conseillers généraux présents
Présidence : Axel Catillaz

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 23 juin 2020 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 253'000.00 TTC pour le bouclage du réseau d'eau potable du village de Rueyres-les-Prés au réseau du GRAC à l'unanimité.
4. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 85'000.00 TTC pour l'équipement du hameau « Les Pèles », village de Bussy, en système séparatif à l'unanimité (1 Conseiller général récusé).
5. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 75'350.00 TTC pour le remplacement d'un tracteur tondeuse – broyeur à l'unanimité.
6. Approuvé la révision des statuts de la Corporation forestière de l'Enclave d'Estavayer-le-Lac à l'unanimité.
7. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 31'500.00 TTC pour les travaux d'aménagement, de mise en conformité de la cage d'escalier et des sorties de secours, pour l'immeuble des Bastians 1, suite à l'installation provisoire du Centre de jeunes au 1er étage par 51 oui et 3 non.
8. Divers : suite à une intervention faite lors de la séance du Conseil général du 23 juin 2020 par M. Jean-Michel Bondallaz, Conseiller général, un vote d'intention portant sur le maintien des chalets construits dans la réserve de la Grande Cariçaie et menacés de démolition par le nouveau Plan d'affectation cantonal des réserves naturelles sur la rive Sud du lac de Neuchâtel a lieu, dont le résultat est 47 oui, 1 non et 6 abstentions.

Séance du 18 novembre 2020 / annulée en raison du manque d'objet

Séance du 15 décembre 2020 à la Prillaz / 56 Conseillers généraux présents
Présidence : Axel Catillaz

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2020 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Approuvé le Budget 2021 par 53 oui et 3 non.
4. Adopté le Règlement du personnel communal à l'unanimité.
5. Accepté la modification des limites communales et autorisé un financement à hauteur de CHF 2'914'000.00 pour la mise en zone des parcelles RF 3210 à 3215 (Lully) à l'unanimité (2 Conseillers généraux récusés).
6. Divers.

2.4 Commissions

De nombreuses commissions fonctionnent tout au long de l'année. Certaines sont internes au Conseil communal, d'autres mixtes, composées de Conseillers communaux et de Conseillers généraux et d'autres encore sont composées de tiers. Il existe des commissions permanentes élues pour toute la durée de la législature et d'autres chargées d'étudier et de rendre un rapport sur un objet précis. Le

Conseil communal remercie tous les membres des commissions pour leur engagement. La liste des commissions actives en 2020 au sein de la Commune est présentée ci-dessous :

- Bureau du Conseil général ;
- Commission concession Port de Plaisance ;
- Commission culture et tourisme ;
- Commission d'aménagement du territoire ;
- Commission de bâtisse du Sacré-Cœur ;
- Commission de l'administration communale (rénovation et extension) ;
- Commission de l'aérodrome ;
- Commission de l'énergie ;
- Commission des bourgeois ;
- Commission des déchets ;
- Commission des naturalisations ;
- Commission des subsides aux sociétés locales ;
- Commission du patrimoine ;
- Commission du personnel ;
- Commission du règlement du personnel ;
- Commission du Théâtre de la Prillaz ;
- Commission estasympa ;
- Commission financière ;
- Commission interne de circulation et de parcage ;
- Commission pour le nouveau règlement sur l'eau potable ;
- Commission réfection Plage communale ;
- Commission rénovation bâtiment historique Sacré-Cœur ;
- Commission zone sportive ;
- Conseil des parents.

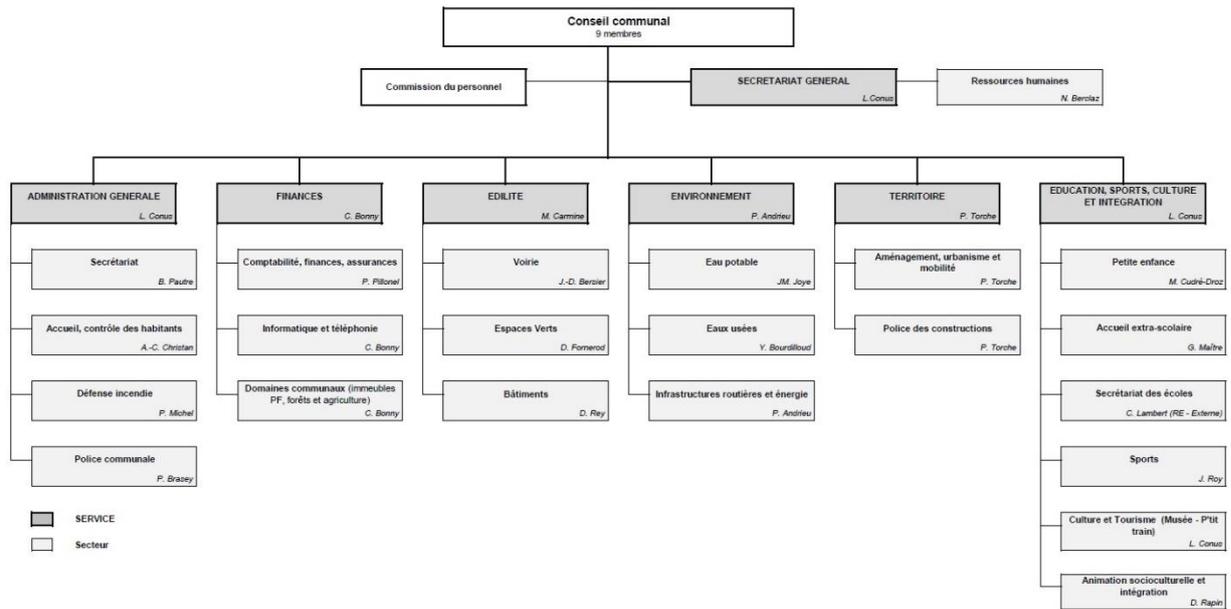
2.5 Ressources humaines

La Commune d'Estavayer est composée de 6 services et de 22 secteurs. Cela représente plus de 155 salarié-e-s, dont 11 apprenti-e-s et stagiaires.

2.5.1 Organigramme structurel, effectif et statistiques

L'organigramme structurel de la Commune d'Estavayer au 31 décembre 2020 est le suivant :

Organigramme



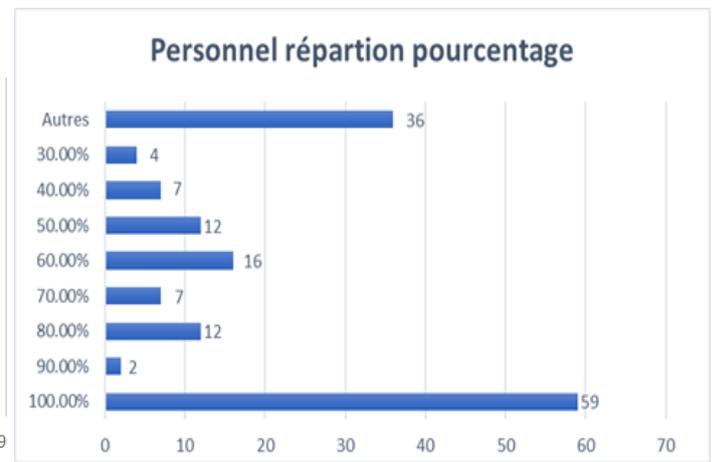
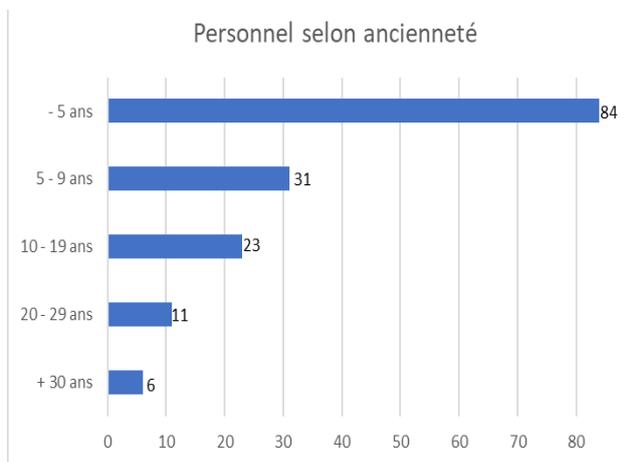
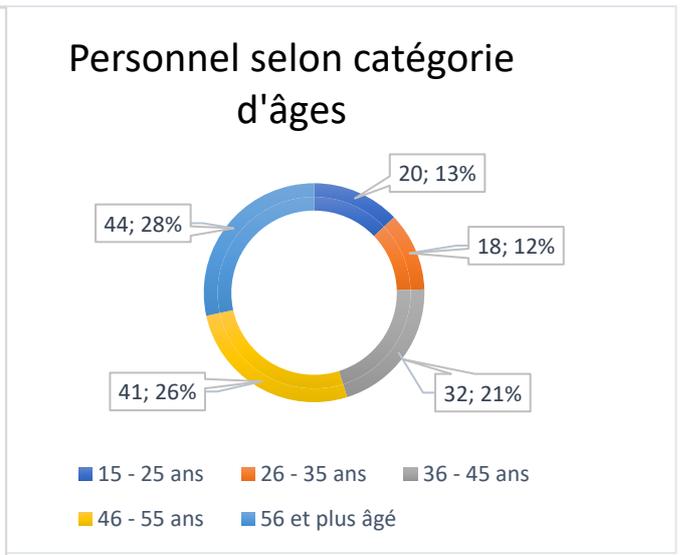
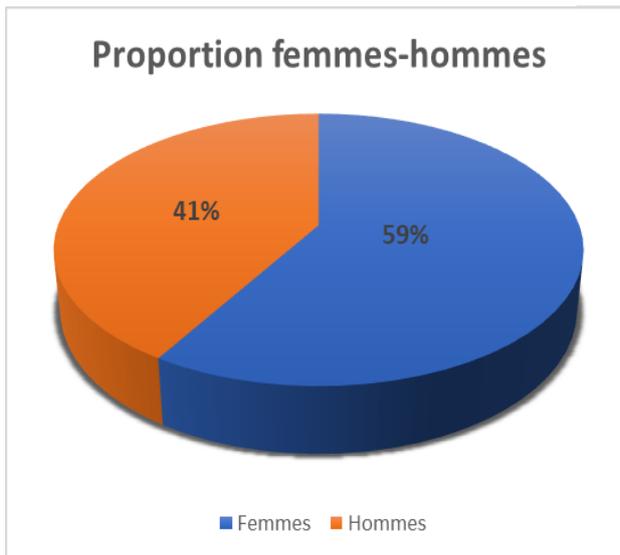
Le tableau sur la page suivante présente l'effectif de la Commune au 31 décembre 2020 par service et par secteur.

Nombres de personnes et équivalents plein temps par secteur

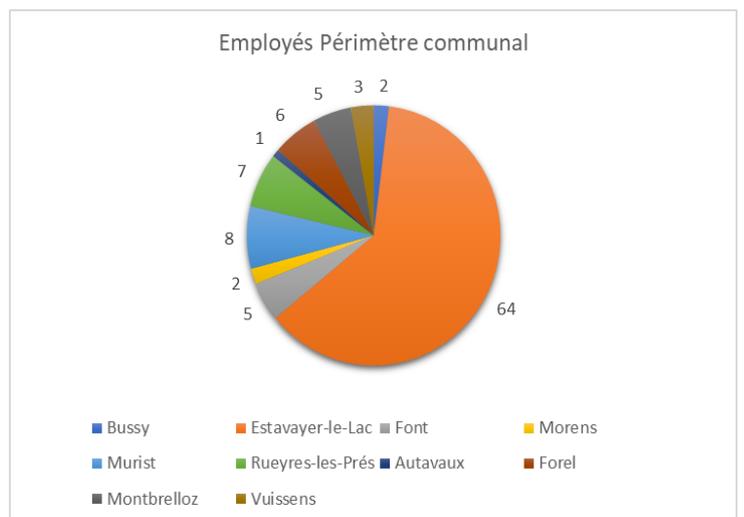
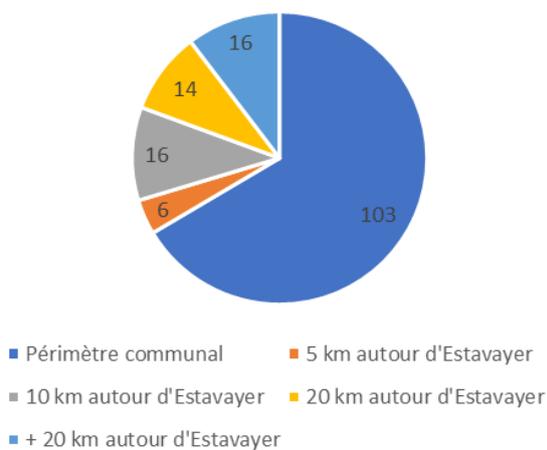
Secteurs	Nombre	Nombre par secteur	EPT	EPT par secteur	Apprentis/ stagiaires
<i>Administration générale</i>	18		14.9		1
Secrétariat		5		3.8	
Réception		3		3	
Défense incendie		3		2.1	
Police communale		5		4.6	
Ressources humaines		2		1.4	
<i>Finances</i>	8	8	5.8	5.8	1
<i>Edilité</i>	38	3	26	2.2	1
Voirie,		10		8.1	
Espaces verts		9		8.3	
Bâtiments		16		7.4	
<i>Environnement</i>	14	5	12.8	4.2	0
Eau potable		4		4	
Eaux usées		5		4.6	
<i>Territoire</i>	6		4.9		1
Aménagement et urbanisme		3		2.3	
Constructions		3		2.6	
<i>Education, Loisirs et médico-social</i>	44		21.85		
Petite enfance		13		8.5	5
Culture, loisirs, jeunesse, etc.		11		4.8	
Sports		5		2.4	
Accueil extra-scolaire		12		5.1	2
Ecoles		3		1.05	
<i>Autres (hors organigramme : pool, auxiliaires, train)</i>	19	19			
Total	147	147	86.25	86.25	11

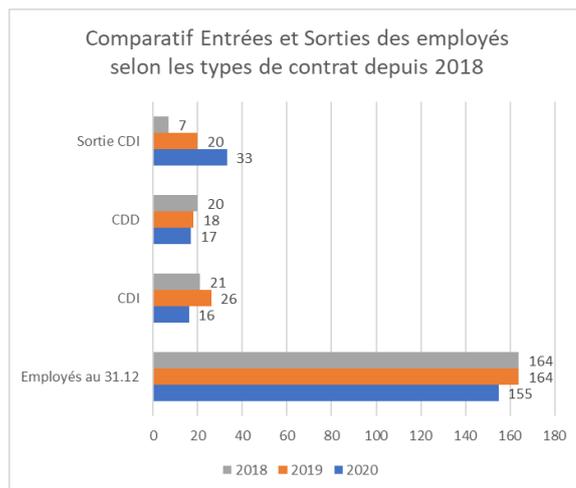
A relever que l'effectif total se monte à 155 personnes, contrairement aux chiffres indiqués ci-dessus. Il y a dans les effectifs, 3 personnes qui travaillent dans 2 secteurs.

Les illustrations ci-dessous informent sur la composition du personnel communal :

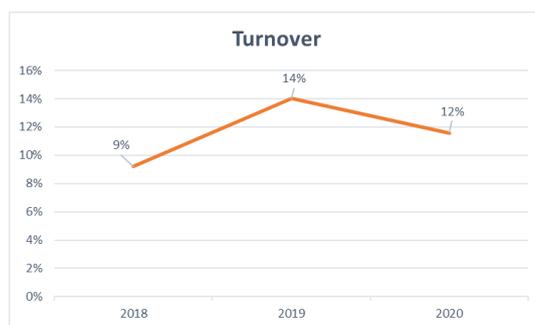


Personnel selon lieu d'habitation



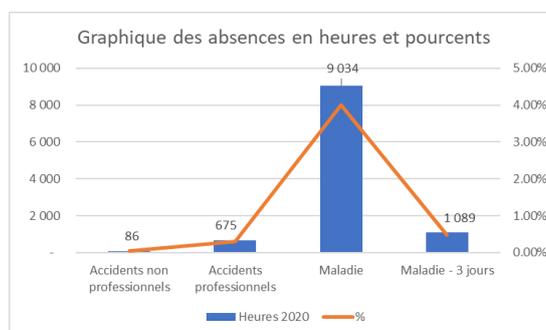


Les chiffres des entrées et sortie des contrats de durée indéterminée permettent d'établir le taux de turnover en % sur l'année. Un taux de turnover supérieur à 15% est considéré comme élevé, un taux inférieur à 5% est considéré comme bas. Pour mieux comprendre ce qui l'influence, il faut, en plus du taux de départs, également prendre en considération que la création de nouveaux postes augmente ce taux.



La sortie de l'Office des Curatelles n'a pas été incluse dans le calcul du turnover 2020. Deux nouveaux postes fixes ont été créés (Cheffe de secteur de l'Animation et le Spécialiste en défense incendie). Du personnel supplémentaire a aussi été engagé à l'AES.

Sur l'année 2020, le nombre total d'heures effectuées est de 225'750 et le nombre d'heures d'absences représente environ 4.80% de ce total. Il faut rajouter sur cette année 2020, un peu plus de 6'000 heures de RHT, soit environ 3% du temps de travail global de l'année. Voici les principaux types d'absences représentés selon le nombre d'heures concernées et leur pourcentage.



La Commune d'Estavayer est une Commune formatrice puisqu'elle forme 11 apprenti-e-s et stagiaires. En tant qu'employeur, la Commune favorise également la formation continue puisque, chaque année, un montant de CHF 800.00 par équivalent plein temps est mis au budget pour la mise à jour des connaissances des collaborateurs ou l'acquisition de nouvelles compétences. Pour les formations plus conséquentes, des conventions sont établies entre le Conseil communal et le collaborateur concerné.

Le Conseil communal profite de ce rapport de gestion pour remercier les personnes qui fêtent un jubilé, pour leur fidélité et leur engagement envers la Commune. Afin de garantir la protection des données, nous ne les mentionnerons pas. Nous soulignerons toutefois que trois personnes fêtent 10 années de service, quatre personnes - quinze ans, deux personnes - vingt ans, deux personnes – vingt-cinq ans et trois personnes - trente ans.

2.5.2 Coronavirus et mesure spécifiques

En cette année particulière, marquée par le coronavirus, il y a eu moins d'événements fédérateurs pour le personnel. Néanmoins, la volonté a été tout de même de maintenir un lien et des séances d'informations afin de garder ce contact si important entre un employeur et ses collaborateur-trice-s.

Pour ce faire, la séance du personnel menée par la Commission du personnel ainsi que la séance d'informations organisée par le secteur RH et le Conseil communal ont été combinées. Et c'est sous un format particulier, avec huit séances organisées par Secteurs d'activités durant les mois d'octobre et novembre, que les informations ont pu être données au personnel communal.

Les chamboulements organisationnels amenés par les décisions du Conseil fédéral ont été gérés au mieux et diverses mesures ont été mises en place au sein des équipes.

Le télétravail a fait son apparition dans plusieurs buts, tels que de diminuer les risques d'exposition parmi le personnel travaillant dans les mêmes locaux en organisant un tournus de présence ou encore, de s'assurer le bon fonctionnement d'un secteur ou service ayant un-e ou plusieurs collaborateur-trices en quarantaine. Bien évidemment, certaines catégories de personnel ne pouvaient pas bénéficier du télétravail, étant donné la nature de leur travail, des demandes d'APG ont été faites pour ces derniers (environ 25 demandes ont abouti). Au début de la pandémie, tout un système a été mis en place pour pouvoir établir des demandes de RHT (réduction de l'horaire de travail) pour les secteurs ayant dû fermer ou fonctionnant en effectifs restreints (Edilité, Animation Jeunesse, Crèche, AES, Musée, etc.). Toutefois, aucune de ces demandes n'a abouti, les secteurs publics ne répondant pas aux critères d'obtention de ces indemnités.

2.5.3 Changement structurel

L'organigramme de la Commune d'Estavayer a été légèrement modifié avec le départ des curatelles. En effet, le Service des curatelles a rejoint le Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise (RSSBF) qui est une association regroupant toutes les communes de la Broye fribourgeoise. C'est donc 11 collaborateurs-trices qui ont quitté la Commune d'Estavayer. Il s'agit d'un transfert, par conséquent, tous les contrats ont été renouvelés par la nouvelle entité, l'ancienneté et les formations ont également été prises en considération.

2.5.4 Gestion de l'absentéisme

Dans le courant de l'année 2020, nous avons soutenu une étudiante de la HEIG-VD afin qu'elle puisse faire son travail de Bachelor qui s'orientait sur la gestion de l'absentéisme. En collaboration avec le

secteur RH, elle a orienté ses recherches sur différents aspects utiles au fonctionnement communal, elle a effectué des analyses concernant notre situation d'absentéisme et a fourni diverses recommandations afin d'améliorer cette gestion parfois compliquée. Il ressort du travail que nous avons un taux d'absentéisme anormalement élevé par rapport à la moyenne et que cela a une répercussion au niveau du coût global. Il y a également un gros point d'amélioration quant à la passation d'information, à l'archivage, à la mise en place de processus dans l'exécution des tâches et la suppléance.

Les suggestions qui ont été amenées sont en cours de développement et en réflexion pour une mise en pratique la plus adaptée et efficace possible.

2.6 Commission du personnel

La Commission du personnel est composée de (état au 31 décembre 2020) :

- Anne-Katia Nardo, Présidente de la Commission (Secrétariat général) ;
- Anissa Glauser, Secrétaire (Accueil Contrôle des habitants) ;
- Marie-Claude Moret, Membre (Ecoles) ;
- Yann Nydegger, Membre (Finances) ;
- Cátia Gomes, Membre (AES) ;
- Antoinette Vonnez, Membre (Territoire).

En 2020, au vu de la situation sanitaire due au Coronavirus, la Commission du personnel n'a malheureusement pas pu organiser les événements suivants :

- Une soirée famille/pétanque en juin 2020 ;
- Une Chasse au Trésor dans le village de Vuissens le 5 septembre 2020 ;
- Un souper du personnel le 7 décembre 2020 à la Salle de la Prillaz.

Cependant, elle a quand-même pu mettre en place les actions suivantes :

- L'Assemblée du personnel en plusieurs séances par Secteurs/Services en novembre 2020 ;
- Un bon cadeau de fin d'année d'un montant de CHF 150.00 à faire valoir dans les commerces et artisans de la Commune offert à tous-toutes les collaborateurs-trices afin de remplacer les événements annulés. Cette action a également permis de soutenir les commerçants durant la crise sanitaire.

Les rôles de la Commission sont les suivants :

- Etablir un dialogue entre le Conseil communal et l'ensemble du personnel ;
- Relayer les préoccupations des collaborateurs auprès de l'autorité compétente ;
- Favoriser les bonnes relations entre le personnel et les supérieurs hiérarchiques ;
- Organiser des événements fédérateurs ;
- Etre à l'écoute et prendre en compte les besoins des collaborateurs et les problèmes de fonctionnement interne, en accompagnant, aidant, aiguillant ;
- Défendre et faire valoir les intérêts du personnel et examiner les problèmes liés aux conditions de travail en vue de les améliorer ;
- Recueillir et diffuser les informations aux collaborateurs ou au Conseil communal ;

Etre consultée par le Conseil communal pour toutes modifications relatives au règlement du personnel et son règlement d'exécution.

2.7 Archives et plan de classement

Les archives des anciennes communes de Bussy, Font, Murist, Morens, Rueyres-les-Prés et Vuissens sont entreposées dans le local des abris PC de Morens. Elles ont été inventoriées par une archiviste indépendante. Ce travail de longue haleine a abouti à un classement méthodique et facile d'accès. Tous les inventaires sont conservés aussi bien électroniquement que physiquement.

Durant l'année 2020, cette même archiviste s'est penchée sur les archives contemporaines d'Estavayer-le-Lac. Elle a procédé à l'élimination des papiers non essentiels et finalement, a inventorié ces archives en vue de leur conservation définitive.

Les archives de Vernay ont également été inventoriées et seront centralisées courant 2021 dans le local des abris situés à Autavaux, afin de libérer les locaux de Forel.

En parallèle, une réflexion va être menée afin de répertorier les fonds d'archives (archives anciennes). À moyen terme, la Commune va se doter d'un lieu où toutes ces archives communales pourront être réunies et conservées dans des conditions optimales.

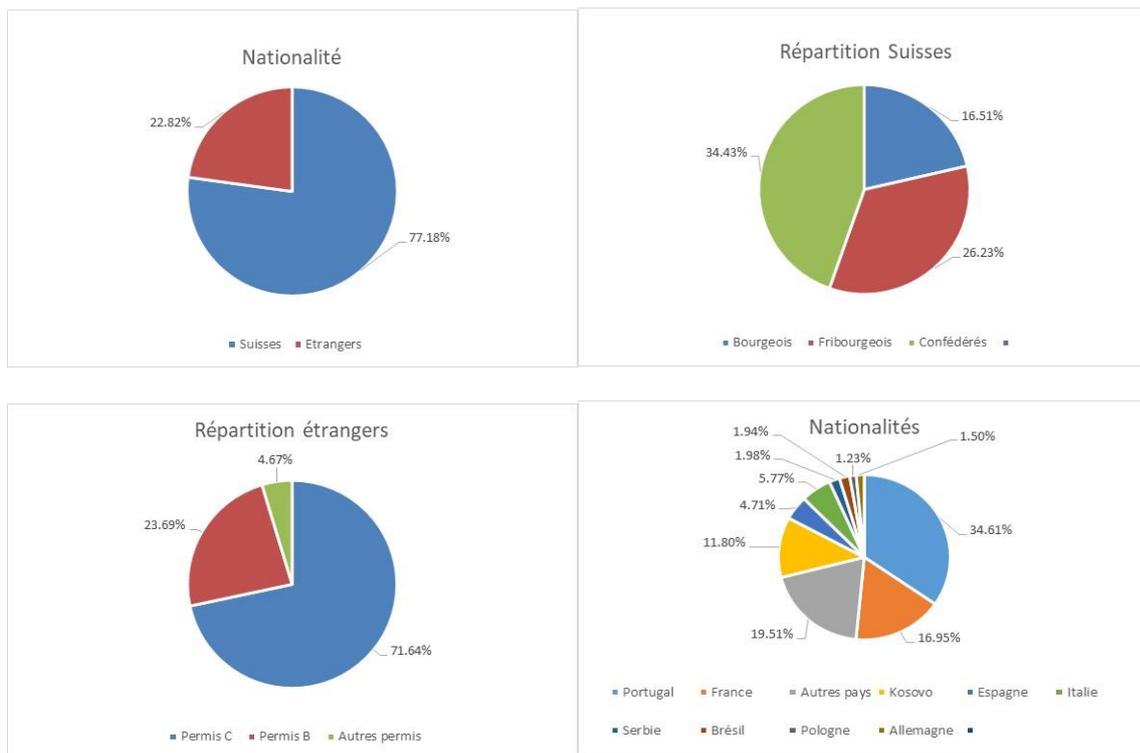
2.8 Contrôle des habitants

2.8.1 Renseignements sur les habitants

La population légale de la Commune d'Estavayer au 31 décembre 2020 est de 9'950 habitants pour 6'135 électeurs, alors que le nombre de la population en séjour est de 78 personnes.

Les graphiques ci-dessous donnent diverses informations sur la répartition de la population.

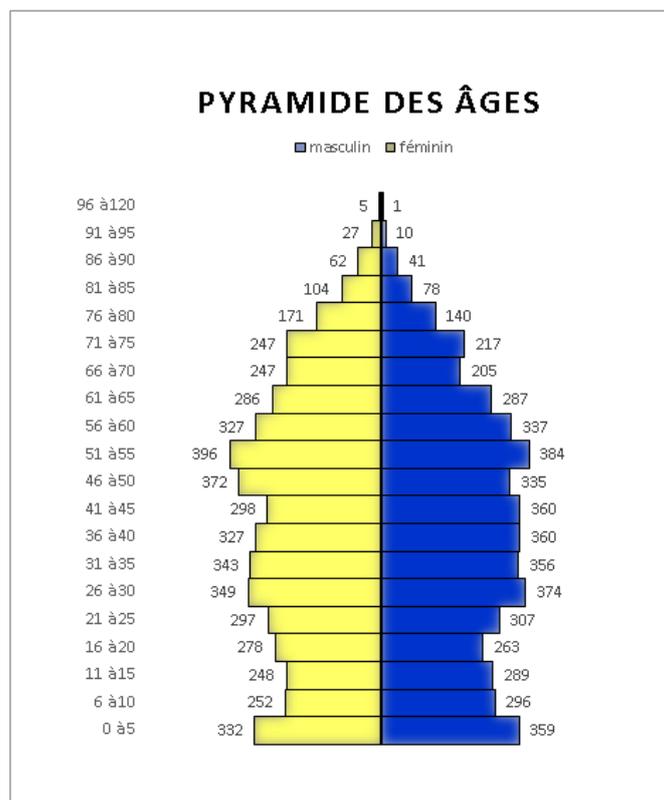




2.8.2 Pyramide des âges

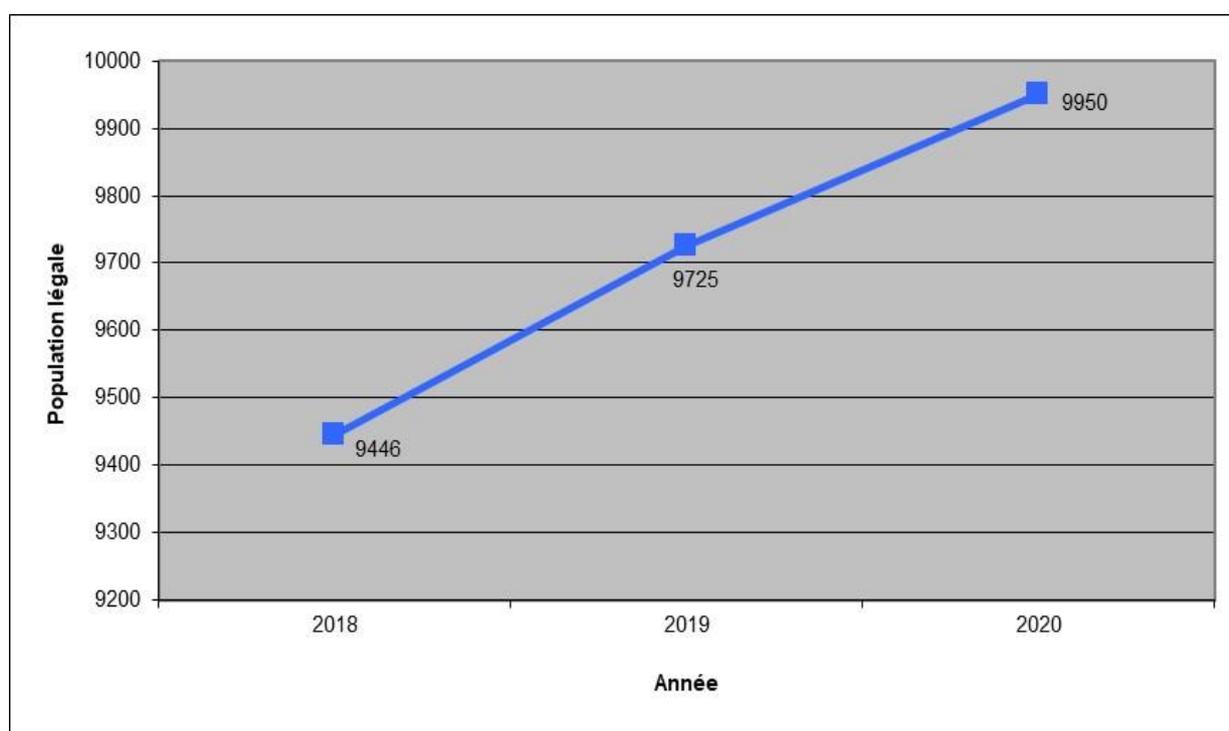
Au 31 décembre 2020, le doyen d'âge de la Commune d'Estavayer est né le 8 mars 1924 et la doyenne le 19 février 1921.

L'année 2020 a été marquée par 57 naissances pour 81 décès.



2.8.3 Evolution

	2018	2019	2020
Bussy FR	491	487	496
Estavayer-le-Lac	6 281	6 486	6 595
Morens FR	188	193	195
Murist	621	670	750
Rueyres-les-Prés	502	512	536
Vernay	1 097	1 109	1 116
Vuissens	266	268	262
Total	9 446	9 725	9 950



2.8.4 Naturalisations

L'octroi du droit de cité communal, pour les étrangers de première et de deuxième génération, est décidé par le Conseil communal, sur préavis de la Commission des naturalisations.

La Commission communale des naturalisations a été nommée par le Conseil général. Elle est composée de 5 membres du Conseil général et 3 membres externes.

En 2020, à cause de la crise sanitaire, la Commission des naturalisations n'a pu se réunir qu'à 3 reprises pour l'examen de 9 demandes de naturalisation. Après les auditions, la Commission a préavisé positivement ces 9 dossiers.

Suite aux auditions des candidat-e-s, le Conseil communal a décidé, de suivre les préavis de la Commission des naturalisations et a octroyé le droit de cité à 17 personnes, dont 6 mineurs.

Etat de la situation en 2020 :

Année	Nombre de séances	Nombre de dossiers traités	Nombre de dossiers en naturalisation facilitée	Nombre de dossiers en naturalisation ordinaire
2020	3	9	3	6

A ce jour, il y a 9 dossiers en attente de traitement.

2.9 Promotion économique et Commerce local

La Commune souhaite posséder un tissu économique fort avec des emplois de qualité. A cet effet, elle souhaite proposer aux entreprises des conditions-cadres favorables.

Tous les terrains de la zone industrielle Le Piolet ont trouvé preneur. Les DDP suivants ont été conclus en 2020 :

- Mise à disposition de l'entreprise Pataprod Sàrl d'un terrain d'environ 3'000 m² pour la production de la Pataclette, un produit novateur consistant en des demi-pommes de terre évidées et remplies de fromage suisse AOP ;
- Mise à disposition de la société La Rose SA, dont la Commune est actionnaire à 40 %, d'un terrain d'environ 1'600 m² pour la construction de locaux industriels pour y accueillir notamment l'entreprise Viessmann (Suisse) SA, active dans la fabrication de systèmes de chauffage, industriel et de refroidissement et ses 10-15 emplois ;
- Mise à disposition de l'entreprise Carrosserie Liniger Sàrl d'un terrain d'environ 10'000 m² pour le développement de ses activités.

La situation évolue aussi favorablement dans la zone industrielle Plein Sud :

- Conclusion d'un DDP avec l'entreprise aquaTECH Specialities SA, spécialisée dans la production de floculants et coagulants pour le traitement ou recyclage des eaux usées ainsi que des épaississants cosmétiques, pour une surface d'environ 3'000 m² ;
- Réservation de plusieurs terrains pour des entreprises intéressées ;
- Négociation avec Denner pour l'implantation d'un centre de distribution sur plus de 50'000 m² avec la création de plus de 300 emplois.

Au niveau du commerce local, le Conseil communal a pris connaissance du rapport réalisé par le Professeur Babey suite à deux ateliers participatifs avec les commerçants. Ce rapport contient de nombreuses informations utiles et de pertinentes recommandations, parmi lesquelles :

- La gestion des questions immobilières avec la tenue d'une liste des locaux vides ; prises de contact avec les propriétaires pour inciter les loyers à la baisse ; prise de contact avec les commerçants pour trouver des repreneurs de baux (nouveaux commerçants) ;
- La mise en réseau avec l'Office du tourisme pour la promotion du centre-ville depuis ;
- La mise en œuvre d'un système de fidélisation et d'une base de données clients ;
- La mise en œuvre d'un système de location des salles communales dont le coût serait pondéré par l'origine des fournitures (réduction en cas d'appel à des fournisseurs locaux) ;
- La participation à l'organisation d'un marché hebdomadaire et/ou d'un événement mensuel ;
- La participation à l'élaboration d'un plan parking / mobilité avantageant la possibilité de venir faire ses courses au centre-ville ;
- La promotion du « consommer local » auprès des ménages ;
- La participation à l'harmonisation des vitrines et terrasses du centre-ville ;
- La mise en place et le suivi d'une plateforme d'échanges avec les commerçants.

Pour assumer toutes ces tâches et les mettre en œuvre, le rapport recommandait la création d'un poste de chargé-e de mission, ce que la Commune a fait en engageant en novembre une Déléguée au commerce local qui s'est attelée immédiatement à la réalisation de plusieurs projets qui verront le jour en 2021.

2.10 Communication et enquête de satisfaction à la population

Un autre objectif de législature du Conseil communal est de renforcer et améliorer la communication de la Commune. Pour ce faire, les canaux suivants sont privilégiés :

- **Journal d'Estavayer** : ce journal communal est édité 4 fois par année, à la fin de chaque trimestre. Il se veut être un journal de proximité donnant diverses informations utiles sur les activités et l'organisation de la Commune et sur ce qui s'y passe ;
- **Site internet** : le site internet reste le moyen de communication le plus complet de la Commune. Il contient une multitude d'informations sur l'organisation de la Commune, sur ses services, la liste des règlements communaux, divers formulaires, etc. Il est constamment mis à jour ;
- **Page Facebook** : cette page permet de toucher rapidement un large public en y publiant des informations ciblées : liens vers des informations du site internet, photos, rappels d'événements, partages d'informations cantonales, relais d'articles sur la Commune, etc. ;
- **Presse** : la presse est un partenaire précieux pour transmettre à la population des informations sur la vie communale, que ce soit au niveau politique, associatif ou événementiel. Le Conseil communal a des contacts réguliers avec les acteurs de la presse locale et régionale ;
- **Communications au Conseil général** : en début de chaque séance du Conseil général, plusieurs communications sont lues pour informer les membres du Conseil général et la presse sur différents sujets (suivi des messages votés, état de certains projets, etc.).

Le Conseil communal organise aussi des événements spécifiques durant lesquels il est possible de communiquer de manière privilégiée avec les participants. En 2020, la traditionnelle matinée d'accueil des nouveaux habitants et naturalisés a pu être organisée. Par contre, la soirée des nouveaux citoyens (jeunes de 18 ans) a dû être reportée.

Un des objectifs du programme de législature de la Commune d'Estavayer était de mesurer la satisfaction de la population. C'est dans cette optique que le Conseil communal a décidé de mettre sur pied une enquête de satisfaction qui a été présentée dans l'édition de juin du Journal d'Estavayer.

Cette enquête, réalisée en collaboration avec la Haute école de gestion de Fribourg (HEG), devait mesurer l'impression générale de la population sur différents thèmes variés. Cette étude, au travers ses 40 questions, s'est focalisée principalement sur les axes suivants :

- L'impression générale du cadre de vie à Estavayer ;
- La gestion de la Commune au niveau exécutif, législatif et administratif (compétences, convivialité et communication) ;
- Le développement des services à la population et commerces ;
- La vie locale au travers des manifestations et des infrastructures de sport ;
- L'aménagement du territoire (zones piétonnes, habitat) ;
- La mobilité douce (transports publics, vélo) et les possibilités de stationnement ;
- Le développement durable dont la gestion des déchets.

Ce choix a été guidé non seulement par le programme de législature mais par une forte volonté d'améliorer la vie des habitants de la Commune là où cela est possible de le faire et de préparer le futur en lien avec les préoccupations et les intérêts des citoyennes et des citoyens.

Suite à la fusion, les autorités communales souhaitent également mesurer s'il existait une identité commune et s'il y avait des profondes disparités entre les différents villages et la ville selon les objets.

La HEG a réuni 760 réponses mais après nettoyage de la base de données sur des critères de temps et remplissage, elle a retenu et travaillé sur une base de 510 répondants. Cet échantillon était représentatif de la population quant au genre, aux classes d'âge pour les plus de 21 ans et quant à la distribution entre les villages et la ville. Pour chaque question, il a été retenu le nombre maximal de réponses travaillant ainsi sur des échantillons de tailles différentes.

D'une manière générale, les habitants de la Commune d'Estavayer aiment leur commune qu'ils trouvent agréable, vivante, sûre et propre. Ils en apprécient tout particulièrement la gestion, le personnel communal, l'information, les manifestations, les infrastructures et les restaurants. Pour toutes ces raisons et peut-être d'autres encore, les répondants recommandent leur commune comme lieu de domicile.

La HEG cite par contre les aspects suivants qui peuvent être améliorés ou qui incitent au questionnement :

- Les résultats calculés mettent en évidence une satisfaction moins grande dans les villages de Vernay, Murist et Bussy. Il serait intéressant de vérifier s'il existe des raisons à cette évaluation ;
- Même si 80% des personnes se sentent en sécurité la nuit à Estavayer, il subsiste 44 répondants (sur 492) qui s'estiment en insécurité pour diverses raisons, dont les principales sont la dégradation de biens publics et les problèmes d'incivilité et de harcèlement dans la rue ;
- Si l'offre en restaurants est jugée bonne, l'offre de commerces est considérée comme insatisfaisante pour le nombre d'habitants, surtout ceux qui y résident depuis longtemps. Pour pallier ce souci, les répondants ont plébiscité l'organisation d'un marché à raison de deux fois par mois ;
- Les habitants semblent satisfaits de l'offre culturelle et s'ils ont un message à faire passer, c'est de ne pas l'étendre, mais plutôt de miser sur des événements de qualité. En effet, on ne peut passer sous silence, le fait que les habitants ont tendance à associer, du moins dans une certaine mesure, manifestations et nuisances ;
- Les répondants sont relativement critiques en matière de logement car il manque de variété, de loyers modérés et par conséquent, ne sont pas en adéquation avec les besoins de la population ;
- Ils sont également critiques envers les possibilités de stationnement qu'ils estiment insuffisamment nombreuses ou pratiques. Certains appellent de leurs vœux la création de parkings peut-être en dehors de la ville ;
- Les transports publics, ou plutôt l'absence de transports publics, sont critiqués par les répondants qui les estiment peu pratiques. Les personnes qui vivent et qui travaillent sur Estavayer sont les plus critiques ;
- Les résultats sont mitigés en ce qui concerne le système de gestion des déchets. Les raisons ne sont pas à chercher du côté de l'accessibilité, de la facilité d'utilisation ou des horaires.

La HEG met aussi en évidence les leviers d'action qui sont à disposition pour les autorités et le personnel communal :

- Globalement, les habitants sont prêts à recommander leur commune montrant ainsi leur attachement à Estavayer ;
- Les habitants apprécient la vie culturelle de leur commune et y participent. De plus, ils se déclarent prêts à s'impliquer davantage dans la vie de leur commune. Les autorités pourraient prêter davantage attention aux populations plus jeunes et aux nouveaux arrivants qui ont

déclaré qu'elles souhaitent s'impliquer davantage mais qui ne savent pas comme s'y prendre ;

- La communication contribue de manière significative à la satisfaction des habitants. Il faut donc soigner ces aspects ;
- Pour la communication, le site de la Commune joue un rôle essentiel, suivi par le Journal officiel. Le Journal d'Estavayer est lu et apprécié de son lectorat, en particulier des personnes plus âgées. Ces deux outils sont en main des autorités et du personnel communal ;
- Si l'on souhaite qu'Estavayer reste une commune considérée comme vivante, il faut continuer à porter une attention particulière aux commerces, restaurants, manifestations et infrastructures de sport ;
- En plus du marché local, les répondants ont aussi plébiscité des zones piétonnes. Ces deux leviers d'action suggérés semblent aller dans le sens d'une animation de la ville ;
- Pour ce qui est de la politique future de la Commune, les répondants souhaitent aller vers plus de développement durable et de mobilité douce. Ils attendent une politique de développement durable de leur commune, mais ils sont également prêts à s'impliquer personnellement.

Globalement, les grandes dimensions qui sont les plus remises en question sont la mobilité, le stationnement et le logement.

2.11 Coronavirus

Un rapport de gestion de l'année 2020 ne serait pas complet sans un point consacré à la crise sanitaire liée au Coronavirus. Dès mars 2020, la Commune a dû adapter son fonctionnement au fur et à mesure, en fonction des règles sanitaires en vigueur. Nous pouvons notamment citer les éléments suivants qui ont rythmé l'année 2020 :

- **Fonctionnement du Conseil communal** : depuis le début de la crise et jusqu'en juillet, le Conseil communal a siégé deux fois par semaine pour pouvoir prendre rapidement des décisions, notamment en lien avec les ordonnances et directives provenant de la Confédération et du Canton. M. Chassot, Syndic, a participé comme délégué de l'Association des communes fribourgeoises aux séances de l'Organe de conduite cantonal (OCC) alors que Mme Schwarzentrub, Conseillère communale, a participé aux séances de l'Organe de conduite broyard (OCB) ;
- **Fonctionnement du Conseil général** : les séances des législatifs communaux ont été suspendues au printemps et ont pu reprendre en mai, moyennant le respect d'un plan de protection. La séance prévue le 30 mars 2020 a donc été annulée et une nouvelle séance de remplacement a été organisée en juin ;
- **Fonctionnement des services communaux** : le Conseil communal a adapté le fonctionnement de son administration aux directives cantonales et fédérales. Les personnes à risque sont restées pendant la première vague plusieurs semaines à la maison en effectuant du télétravail dans la mesure du possible. Les structures d'accueil (crèche et AES) sont restées ouvertes pour accueillir les enfants des parents œuvrant dans les domaines d'activité nécessaires à la gestion de la crise. Plusieurs prestations communales ont été maintenues (évacuation des déchets, piquet téléphonique et par courriel, approvisionnement et évacuation des eaux, etc.). Le télétravail a été institué là où cela était possible et des aménagements ont été pris pour réduire au maximum le nombre de collaborateurs présents en même temps à leur place de travail. Au fil des mois, des aménagements ont été réalisés pour vivre avec le virus (pose de plexiglas, pose d'appareils de distribution de gel hydro alcoolique, masques, etc.) ;
- **Aînés et Bénévoles** : face au Coronavirus, le Conseil communal a décidé d'être proactif face à sa population la plus à risque, ses aînés de 65 ans et plus. C'est ainsi que les services

communaux ont eu un contact individuel avec plus de 1600 aînés de la Commune et que plus de 230 demandes d'aides ont été prises en charge par un groupe de bénévoles ;

- **Manifestations** : le Coronavirus a bien sûr un impact sur les manifestations qui ont pour la plupart été annulées en 2020. Le Conseil communal a pris note avec regret de ces annulations et a décidé, comme soutien aux organisateurs, de ne pas facturer de dédit pour les annulations de réservation d'infrastructures communales et de verser les soutiens prévus ;
- **Soutiens** : le Conseil communal a aussi pris différentes mesures afin de soulager les citoyens et entités dans le besoin. En voici quelques exemples : maintien des subventions annuelles aux sociétés locales, souplesse au niveau de délais ou d'arrangements de paiements, renoncement à la facturation des salles et infrastructures communales réservées et renoncement à d'éventuels dédits, renoncement à la facturation des heures de gardes planifiées à l'AES ou à la crèche communale, adaptation de certains loyers commerciaux communaux en fonction des situations, maintien et poursuite des projets en cours et notamment des travaux planifiés afin de faire fonctionner l'économie.

Le Conseil communal a décidé de ne pas créer de fonds spécial ou de réserve particulière, à l'instar d'autres communes, pour pallier les effets du Coronavirus. Il n'est pas non plus favorable à des soutiens globaux en distribuant par exemple des montants à la population ou à des entreprises. En effet, toutes les situations sont particulières, chacun ayant été impacté plus ou moins fortement par la crise. Le Conseil communal a néanmoins encouragé toutes les personnes en difficulté à le contacter et il a traité une sollicitation.

En juin 2020, un message a été présenté au Conseil général pour des mesures indirectes de relance constituant au financement d'une attraction touristique pour l'été 2020 pour faire venir du monde en ville et pour créer un poste de délégué-e au commerce local pour participer à l'attractivité et à la dynamisation du centre-ville. Ce poste a été créé en novembre 2020.

3. Enseignement, Formation et Petite enfance

3.1 Introduction de la Conseillère communale

Comme dans tous les secteurs, l'arrivée du Coronavirus a bouleversé le fonctionnement de l'école. Les nombreux changements induits par des directives qui arrivaient souvent en fin de semaine pour une mise en place dès le lundi suivant, ont nécessité une réactivité immédiate de tous les acteurs du Secteur afin de prendre en charge les enfants dans les meilleures conditions possibles. Plus d'une fois, les responsables ont travaillé d'arrache-pied les week-ends pour définir le fonctionnement imposé et transmettre cela aux parents concernés.

La fermeture de l'école, puis la réouverture par demi-classes tout en respectant le cadre strict imposé par le plan de protection établi par la DICS, ont nécessité une adaptation en tout temps, tant par le corps enseignant, le secrétariat des écoles, les structures d'accueil et toute l'intendance des bâtiments.

Durant la fermeture des classes, les enfants des parents « prioritaires » ou « sans solution » ont été pris en charge par l'école et ont pu bénéficier des services de l'Accueil extrascolaire (AES). Tous les enfants ont été regroupés à Estavayer-le-Lac où les enseignants ont établi un tournus, ainsi les enfants des 3 zones scolaires ont ainsi pu rencontrer des visages connus.

Une grande flexibilité a été demandée également au personnel de l'AES, étant donné qu'ils ont dû accueillir des enfants qui en temps normal, ne fréquentent pas la structure. Ce fût une grande capacité d'adaptation qui a été demandée au personnel.

Pendant cette période, la crèche a également accueilli les enfants de parents prioritaires et là pareil, il arrivait que des enfants qui d'habitude ne fréquentent pas la structure, soient pris en charge. En raison des directives imposées, diverses activités scolaires et parascolaires n'ont pu avoir lieu, mais tous les intervenants auprès des enfants ont essayé de rendre la période la plus agréable possible.

A la rentrée scolaire d'août, l'école a repris son cours selon l'organisation habituelle avec les contraintes du plan de protection qui évolue selon la situation pandémique.

En août, après une année et demie de travaux, nous avons pu ouvrir l'antenne de l'AES à Murist pour y accueillir les enfants de la zone 3. Le nombre d'inscriptions démontre la nécessité de cette structure dans ce secteur également. Ce service était assuré par le P'tit Moulin à Nuvilly dans la limite des places disponibles jusqu'au 31 juillet dernier. L'AES d'Estavayer-le-Lac et de Rueyres-les-Prés accueillent également les enfants des zones respectives sachant que dans la zone 2, peu d'enfants sont inscrits.

La crèche, malgré les aléas de la crise, fonctionne également pour les 3 secteurs avec les contraintes de prise en charge.

En ce qui concerne les chantiers en cours, celui du Sacré-Cœur poursuit son chemin et devrait être terminé à l'été 2021. Pour ce qui est de Murist, la salle de gymnastique est opérationnelle depuis la rentrée scolaire d'août. De ce fait les enfants ont 3 périodes d'activités physiques assurées en salle et ne se déplacent plus à Chavannes-le-Chêne ou Lully pour la gymnastique.

Les travaux pour la salle AC et la transformation de l'ancienne administration communale en salle de classe pour les 1-2H sont en cours.

La transformation de la salle du rez-de-chaussée dans le bâtiment de Rueyres en salle AES a nécessité de trouver une solution pour la rythmique. Nous avons trouvé un accord avec la locataire de la salle de classe dans le bâtiment de l'ancienne école où chaque classe 1-2H a pu s'y rendre jusqu'au mois de juillet 2020.

A Rueyres-les-Prés, nous avons pu récupérer le local des pompiers sis sous la salle de gym pour y aménager une salle de rythmique. Cela a permis de libérer à nouveau les locaux de l'ancienne école et, depuis la rentrée scolaire, la rythmique se fait dans cette nouvelle salle. Cette salle de rythmique peut être louée par nos citoyens pour y faire des activités en lien avec l'équipement.

Au niveau du sport scolaire et extrascolaire, une équipe très dynamique propose de multiples activités. Ce secteur est en pleine évolution et sans cesse à la recherche de possibilités qui permettent à tout un chacun de bouger. Les diverses activités scolaires (sportives et culturelles) ont permis de tisser des liens entre les 3 zones.

En raison de l'instabilité de la falaise de la place de Moudon, nous avons dû trouver un nouvel endroit pour y installer la patinoire. Après diverses analyses, le choix s'est porté sur la place de Nova Friburgo avec une vue magnifique sur le lac. Malgré la présence du Coronavirus, les écoles ont pu profiter de cette infrastructure hivernale incontournable à Estavayer-le-Lac.

Le réseau sportif régional s'étoffe gentiment avec l'ouverture de la salle de Murist en plus des autres infrastructures déjà en service et en ce qui concerne les terrains de foot dans le secteur de la tour d'eau, les travaux avancent avec les diverses études nécessaires pour la réalisation du projet. Pour l'instant rien n'est visible, mais les différents services y travaillent.

Cette année encore, la formation des jeunes nous tient à cœur. C'est pourquoi nos structures accueillent des apprenti-e-s et stagiaires longue durée et ouvrent également leurs portes pour des stages de découverte.

Marlis Schwarzentrub, Conseillère communale

3.2 Ecoles primaires (1-8 H)

Les effectifs sont relativement stables et la répartition des élèves se fait selon ce qui suit. Actuellement, il y a **908 élèves** qui sont répartis dans les divers bâtiments scolaires de la Commune.

- **Zone 1** Estavayer-le-Lac et Font **545 élèves**
- **Zone 2** Bussy, Morens, Rueyres-les-Prés, Vernay et Sévaz **243 élèves**
- **Zone 3** Murist et Vuissens **120 élèves**

Zone 1

3.2.1 Maison Griset

- ↔ 3 classes
- ↔ 1 salle de rythmique

Classe	Titulaire/s
1H-2H A	Jessica Maendly Irène d'Ancona
1H-2H B	Kim Racine
1H-2H C	Chantal Gilliland



3.2.2 Motte-Châtel

- ↔ 4 classes
- ↔ 1 salle de rythmique
- ↔ 1 accueil extrascolaire

Classe	Titulaire/s
1H-2H D	Anita Bovet Viguié
1H-2H E	Muriel Etienne Murielle Bise
1H-2H F	Laetitia Pythoud Virginie Saas
1H-2H G	Arta Berisha



3.2.3 Route d'Yverdon

- ↔ 6 classes
- ↔ 1 salle d'AC

Classe	Titulaire/s
5H A	Daniela Diogo Valérie Bersier
5H B	Fabienne Dafflon Leticia Ribezzo
5H C	Paquita Butty Nathalie Chatton
6H A	Anne Andrey Joceline Biland
6H B	Marie Baeriswyl Leticia Ribezzo
6H C	Caroline Cotting



3.2.4 Sacré-Cœur

↕ 12 classes

↕ 2 classes AC

Classe	Titulaire/s
3H A	Rebecca Convers Justine Delley
3H B	Nadia Bloechle Justine Delley
3H C	Nadia Cochard
4H A	Marielle Thorimbert Laurence Pochon
4H B	Dominique Bondallaz Marie Rubin
4H C	Sarah Catano Julie Torche
5H D	Camille Wisler
7H A	Junior Manizao Caroline Mazza
8H A	Charlotte Jaeggi
8H B	Delphine Michel Laura Nobs
8H C	Lysa Von Allmen



3.2.5 Font

↕ 2 classes

Classe	Titulaire/s
7H B	Laura Overney Alexandre Kaehr
7H C	Cédric Golay



Zone 2

3.2.6 Montbrelloz



4 classes



1 classe ACT

Classe	Titulaire/s
1H-2H O	Angélique Gassmann
3H-4H O	Claudia Marci
5H-6H O	Valérie Le Valérie Müller
7H-8H O	Emilie Fasel



3.2.7 Rueyres-les-Prés



9 classes



1 classe ACT



1 accueil extrascolaire

Classe	Titulaire/s
1H-2H M	Jessica Besson Virginie Saas
1H-2H N	Caroline Daehler Sophie Doudin
3H M	Justine Crittin
4H M	Astrid Marmy Véronique Pradervand
5H M	Marianne Vonnez Caroline Gay-Wenger
6H M	Isabelle Majeux Silva Nunes Caroline Gay-Wenger
6H N	Céline Huguet
7H M	Virginie Krenger
8H M	Florian Wenger



Zone 3

3.2.8 Murist

- ↻ 6 classes
- ↻ 1 salle AC
- ↻ 1 accueil extrascolaire

Classe	Titulaire/s
1H-2H V	Elisabeth Bachmann Alexia Butz
1H-2H W	Sandy Renevey
3H V	Carole Dedelley Stéphanie Dafflon
4H V	Salomé Salomon
5H-6H V	Nadia Huguet
7H-8H V	Daniel Chassot



3.3 Crèche

La crèche communale « Les Canetons » est la seule crèche de la Commune d'Estavayer. Elle peut accueillir 38 enfants par demi-jour répartis sur trois secteurs, soit 10 bébés de 4 à 18-24 mois, 10 trotteurs de 18 à 24-30 mois et 18 « grands » de 2-4 ans. Les trois structures se trouvent à la Maison Griset. Ces enfants sont encadrés par une équipe de professionnels sous la supervision de la Directrice de la crèche. Nous formons également trois apprenti-e-s ASE (assistant socio-éducatif) et donnons la possibilité à deux stagiaires de découvrir ce milieu durant une année. Pour occuper ces 38 places, ce sont, en moyenne, 76 enfants qui sont inscrits. Les repas, compatibles « Fourchette verte », sont fournis par La Rosière. Cette année nous avons traversé la crise sanitaire sans trop de mal. Durant le confinement, soit du 13 mars au 11 mai, nous n'avons pu accueillir que les enfants dont les parents travaillaient dans les secteurs essentiels à la gestion de la crise.

Les statistiques d'accueil 2020 de la crèche sont les suivantes :

Mois	Nbre de jours	Nbre d'enfants	½ jours	Repas
Janvier	20	84	910	455
Février	20	83	934	460
Mars	22	84	535	274
Avril	20	83	139	69
Mai	20	85	738	353
Juin	20	87	1171	552
Juillet	18	62	978	466
Août	11	64	459	221
Septembre	22	66	1028	476
Octobre	22	68	967	453
Novembre	21	72	1064	487
Décembre	13	71	639	295
Totaux	229	909	9552	4561

En 2020, nous avons accueilli 113 enfants différents, répondant aux besoins de 95 familles.

3.4 AES

Pour la zone scolaire 1, 133 enfants sont inscrits pour occuper les 60 places disponibles de l'accueil extrascolaire d'Estavayer-le-Lac sis à Motte-Châtel. Une équipe de professionnels complétée par une apprentie et une stagiaire encadrent les enfants dans les différents moments qui rythment la journée que ce soit les repas, les devoirs, les jeux, les animations, etc.

Le tableau ci-dessous montre le nombre d'enfants inscrits par période et par jour sur la structure d'Estavayer-le-Lac :

	Matin 6h30 - 8h00	Matinée 8h00- 11h40	Midi 11h40 - 13h40	A-M 13h40 - 15h20	Soir 15h20 - 18h00
Lundi	11	9	60	FERMÉ	48
Mardi	15	13	60	9	38
Mercredi	11	FERMÉ	31	14	7
Jeudi	11	12	60	8	45
Vendredi	11	12	60	FERMÉ	35

Depuis la rentrée 2019, une structure d'accueil de 24 places a ouvert ses portes à Rueyres-les-Prés pour la zone scolaire 2. 33 enfants y sont inscrits selon les périodes et jours illustrés ci-dessous

	Matin 6h30 - 8h20	Matinée 8h20- 11h55	Midi 11h55 - 13h55	A-M 13h55 - 15h35	Soir 15h35 - 18h00
Lundi	3	2	14	FERMÉ	4
Mardi	3	2	8	1	7
Mercredi	0	FERMÉ	3	0	0
Jeudi	2	0	11	2	7
Vendredi	1	2	16	FERMÉ	10

Depuis la rentrée 2020, une structure d'accueil de 20 places a ouvert ses portes à Murist pour la zone scolaire 3. 29 enfants y sont inscrits selon les périodes et jours illustrés ci-dessous

	Matin 6h30 - 8h10	Matinée 8h10- 11h50	Midi 11h50 - 13h55	A-M 13h55 - 15h35	Soir 15h35 - 18h00
Lundi	0	2	13	FERMÉ	5
Mardi	4	4	10	1	5
Mercredi	3	FERMÉ	5	3	3
Jeudi	3	4	12	2	7
Vendredi	2	1	8	FERMÉ	4

Lorsque la fréquentation de certaines périodes est insuffisante à Rueyres-les-Prés et à Murist, les enfants sont accueillis sur la structure d'Estavayer-le-Lac et leur transport est assuré par les animatrices de l'accueil.

Durant les vacances scolaires et les journées de fermetures des classes, les enfants de toute la Commune, sauf ceux inscrits au P'tit Moulin, sont les bienvenus dans la structure d'Estavayer-le-Lac. Là aussi, plusieurs activités sont proposées aux enfants. Jeux de société ou jeux libres, bricolages, sorties, cuisine ou jardinage sont autant d'occasions d'expérimenter et de mettre en avant nos valeurs que sont le vivre ensemble, le respect et l'autonomie.

3.5 Accueil familial de jour

Les statistiques 2020 sont les suivantes pour l'Accueil familial de jour :

<i>Age</i>	<i>Nombre d'enfants</i>	<i>Heures effectuées</i>
0-4 ans	214	109'506.00 heures
1H-2H	78	34'567.50 heures
3H-8H	122	24'266.50 heures
Total	414	168'340.00 heures
Nombre d'assistantes parentales		Lieu
30 accueillantes en milieu familial		Estavayer-le-Lac
5 accueillantes en milieu familial		Rueyres-les-Prés
5 accueillantes en milieu familial		Vernay
3 accueillantes en milieu familial		Murist
0 accueillante en milieu familial		Vuissens

3.6 Sport scolaire et communal

« Fournir et promouvoir des prestations sportives adaptées comme vecteurs de bien-être et d'émotions pour tous », voici la mission du secteur des sports d'Estavayer. Cette mission est mise en œuvre à travers trois domaines : le sport scolaire, le sport facultatif et le sport communal. Chacun de ces domaines poursuit des objectifs spécifiques pour un public cible.

3.6.1 Sport scolaire

Le sport scolaire a pour objectif de développer de manière optimale le potentiel de chaque élève au niveau physique et moteur ainsi que ses compétences sociales et individuelles par des activités de mouvements variées. La pratique du sport dans le cadre scolaire est regroupée en deux grandes catégories : les leçons d'EPS (éducation physique et sportive) hebdomadaires et les activités spéciales.

Les leçons d'EPS sont dispensées par l'enseignant-e de classe avec le soutien ponctuel d'un enseignant spécialiste en EPS. Cette belle collaboration entre les enseignant-e-s et les spécialistes en EPS est extrêmement riche. Elle permet aux enseignant-e-s généralistes de profiter de soutien et de conseils pratiques sur des situations diverses. Les spécialistes en EPS restent au contact des nouveautés dans le domaine du sport scolaire afin de proposer aux enseignant(e)s une planification annuelle adaptée à chaque degré, basée sur le PER (Plan d'Etude Romand).

Durant la période où l'école a dû fermer ses portes à cause de la situation sanitaire, des vidéos ainsi que des bandes dessinées ont été élaborées afin de promouvoir l'activité physique chez les enfants à la maison. Voici un exemple d'une BD :



L'apprentissage de la natation aux enfants dans le cadre scolaire est un élément essentiel à Estavayer. Tous les enfants de la 3H à la 8H suivent de manière régulière des leçons de natation qui sont dispensées par une monitrice de natation professionnelle soutenue par l'enseignant-e de la classe. Pour les enfants qui ont de grandes difficultés à évoluer dans l'eau, un appui personnalisé peut être mis sur pied en collaboration avec les monitrices de natation et les enseignant-e-s de classe. Malheureusement, en raison des directives strictes liées au Coronavirus, ces appuis ont été suspendus.

En parallèle aux leçons d'EPS, les enfants du cercle scolaire d'Estavayer-Sévaz ont la chance de pouvoir participer à de nombreuses activités spéciales proposées par l'école en collaboration avec le Secteur des sports. Ces activités sont des compléments aux leçons hebdomadaires permettant aux élèves de développer leurs compétences motrices et sociales dans un cadre différent que celui des cours habituels. Elles répondent entièrement aux exigences de la loi scolaire et du PER (plan d'étude romand) auxquelles le sport scolaire est soumis. Pour ne citer que quelques exemples, les enfants ont pu participer à un camp de voile, à un camp de ski, s'initier à l'escalade, pratiquer du patin à glace, etc. Ces activités spéciales sont l'occasion de regrouper les enfants de tout le cercle scolaire et d'y favoriser la cohésion. Elles sont également l'occasion pour les classes de profiter des compétences de spécialistes, comme par exemple lors des cours de danse ou de yoga. Certaines activités ont dû être évidemment annulées à cause du Coronavirus.



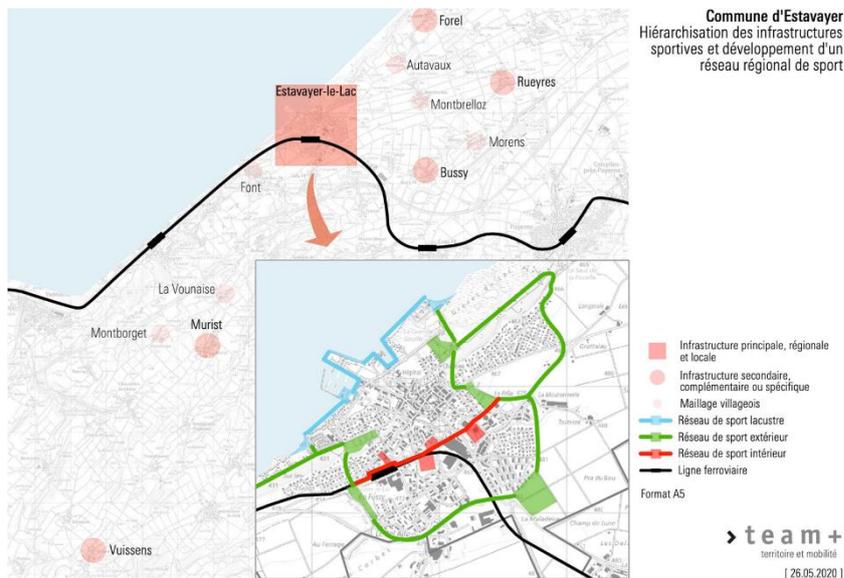
3.6.2 Sport facultatif

Le sport facultatif donne la possibilité aux élèves de s'amuser en bougeant et de pratiquer régulièrement des activités sportives diverses et gratuites grâce au soutien de la Commune et du Canton qui participent financièrement à ce programme. Le sport facultatif ne souhaite pas concurrencer les sociétés sportives locales, mais plutôt faire le lien entre le sport à l'école (EPS) et les clubs sportifs de la région. Cette offre connaît un succès très important, tout particulièrement pour des disciplines où il n'existe pas de club à Estavayer. Durant cette année 2020 compliquée, de nombreux enfants se sont retrouvés sans activité sportive. Par chance, le sport facultatif a été très peu annulé pour cause de Coronavirus. Durant cette période de pandémie, l'activité physique chez les enfants a fortement baissé. Il a donc été capital de proposer plus d'activités afin de pouvoir répondre aux besoins.

Toutes ces activités sportives sont données par des moniteurs (environ une vingtaine) qui s'engagent à animer des leçons de qualité. Il est important de souligner que sans leur travail, leur investissement et leur disponibilité, le sport facultatif n'existerait pas.

3.6.3 Sport communal

Un magnifique travail participatif avec une vision à long terme sur les infrastructures sportives a vu le jour. « Un réseau régional de sport pour faire d'Estavayer une destination sportive ». Ce réseau se veut être ambitieux et réaliste à la fois, il répondra au besoin de la population dans son ensemble. La grande spécificité de ce réseau est de mettre en valeur les infrastructures existantes et d'en construire de nouvelles, toutes valorisant l'aspect multisite. Grâce à cet objectif de multisite, les futures infrastructures sportives sont indépendantes l'une de l'autre, rendant ce projet économiquement réaliste.



De très beaux projets sont arrivés à leur terme et d'autres sont en cours d'élaboration. La nouvelle salle de sport de Murist qui est opérationnelle depuis la rentrée scolaire 2020-2021 en est un exemple. En raison du Coronavirus, la rénovation de la piscine du Stavia a malheureusement dû être repoussée à 2021. L'une des premières étapes du réseau régional de sport est la construction d'un parc sportif et de loisirs qui comprendra notamment trois terrains de football. Le projet est en cours et avance très bien.

Dans un autre domaine, les habitants d'Estavayer et région, petits et grands, ont pu profiter des différentes offres sportives comme Sports-Loisirs ou Urban Training. La Suisse Bouge a malheureusement dû être annulée pour cause de Coronavirus. Pour le plus grand bonheur des enfants, Sports-Loisirs a par contre pu avoir lieu. Sports-Loisirs a accueilli durant les 3 premières semaines des vacances d'été un peu moins de 300 enfants pour des activités sportives et culturelles. Enfin, Urban training est un programme gratuit offrant aux citoyens la possibilité de participer à des séances de fitness en plein air dans notre belle cité d'Estavayer-le-Lac. Cette activité rencontre un joli succès et est très appréciée.

Le Secteur des sports est actif à l'échelle de la Broye par son soutien et son activité au sein du comité de Sportbroye.ch, association qui cherche à valoriser et développer le sport broyard à l'aide d'une plateforme internet.

De nombreux projets étant en cours, le Secteur des sports voit ses tâches mais aussi ses compétences grandir de jour en jour et va continuer à travailler activement à l'encouragement du sport et de l'activité physique pour le bien-être de tous les habitants.

4. Culture, Tourisme et Sécurité

4.1 Introduction du Conseiller communal

2020, « l'année horrible » !

Tout avait pourtant bien commencé avec une magnifique édition du Carnaval d'Estavayer ! Mais à peine l'euphorie de la fête se dissipait que les menaces sur les événements à venir se précisaient. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, les secteurs de la culture et du tourisme étaient mis à terre, alors que le secteur de la sécurité devait se réinventer pour répondre à cette nouvelle menace, à ce nouvel état de fait.

Les missions et objectifs de l'année pour la police communale et le service du feu ont été revus. La police communale a tout mis en œuvre pour répondre au mieux aux recommandations de l'OFSP et faire respecter les mesures, tout en essayant de proposer des solutions aux citoyens et commerçants lorsque cela a été possible. De son côté, le service du feu a modifié son plan de formation et ses méthodes d'intervention tout en garantissant la sécurité de l'ensemble de la population.

En ce qui concerne les développements du secteur police communale, si l'effectif actuel nous permet de répondre aux impératifs et aux attentes de nos habitants, l'augmentation estivale de population et la pression exercée sur notre territoire durant la belle saison nous ont orienté vers la redéfinition des missions attribuées à nos services de sécurité.

De leur côté, les sapeurs-pompiers ont entamé une réflexion globale sur le futur du corps régional, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation cantonale. En effet, avec l'adoption de la nouvelle loi, les corps seront amenés à couvrir des zones plus grandes. Des discussions ont été entreprises durant l'année 2020 entre les différentes communes et les corps du district, sous l'égide de la préfecture. Les discussions vont bon train, et nous nous dirigeons vers un solide bataillon de district !

Du côté culturel par contre, ce fut la Berezina ! Les différentes institutions et associations ont pourtant tout tenté et retardé leurs décisions au maximum ! Mais dans ce cadre rigide et incertain, les nombreux événements se sont effacés les uns après les autres. La commission du Théâtre de la Prillaz, malgré les tentatives de sauvetage de la saison, a dû se résigner à abandonner la fin de la saison 2019-2020 et à différer la saison 2020-2021. Culturazimut s'est démené pour maintenir ce qui pouvait l'être, mais a dû se conformer aux règles de l'OFSP. Tout en continuant à travailler au futur de la salle, l'équipe a pu mettre à disposition l'espace de la salle pour aider les associations en manque de place et offrir des résidences d'artistes.

Les nombreuses associations créatrices d'événements et organisatrices de nos chères manifestations ont de leur côté été aussi surprises que le reste de la population. Afin de ne pas signer l'arrêt de mort des associations, la Commune a versé les subventions prévues à l'ensemble des demandeurs. Les milieux culturels se sont défendus et je souhaite vivement un retour à la normale au plus vite car, comme le dit le slogan : « No culture, no Futur ». C'est phrase illustre parfaitement l'importance de la culture dans notre société.

Heureusement, que la culture patrimoniale a pu, malgré des visites au Musée en recul dû aux fermetures, tirer son épingle du jeu par des ateliers et surtout grâce aux publications importantes de cette année comme l'incontournable et indispensable livre de la SHAS sur la ville d'Estavayer-le-Lac de Daniel De Raemy ou le magnifique ouvrage édité par notre Musée sur la tour de la « Trahison ».

Malgré les événements, la culture ne s'est cependant pas laissée faire ! Grâce à la volonté commune de la Société de développement, de la SCAVE, de l'Office du tourisme et du Conseil communal, l'été dans les rues de la ville a été très agréable. En effet, un intense travail a été exécuté par le comité « à la

strasse » afin de permettre aux acteurs culturels de se produire, aux habitants de prendre un peu de bon temps et aux touristes de trouver de l'activité en ville durant leur séjour. Le Swing in the Wind, le 1er août et les Bénichons ont pu avoir lieu, sous des formes revisitées.

Le tourisme a été instantanément touché par les limitations de mouvement et d'activités de loisirs. Cependant, notre région a pu profiter de l'accalmie de l'été. Les touristes ont répondu présents en choisissant des destinations offrant de grands espaces, des hébergements familiaux et chaleureux, des activités nautiques et une alternative aux grandes villes. Si l'été n'a pas permis de compenser les périodes de fermetures, il aura pourtant apporté un peu de baume au cœur aux différents prestataires.

Et durant toute cette année et malgré la pandémie, les collaborateurs de mon dicastère ont continué à œuvrer au plus près de leur conscience pour répondre aux besoins de la population, et je les en remercie.

En conclusion, je retiens que nous avons raison et travailler pour apporter de l'activité culturelle et soutenir ceux qui le font. Cette année sans culture nous a montré à quel point « l'animal social » qu'est l'homme en a besoin.

Je retiens également que l'affluence record de touristes de cet été est encourageante pour le développement du secteur économique touristique et nous devons nous retrousser les manches !

Enfin, je retiens que lorsque rien ne va plus, nous avons la chance en Suisse, de pouvoir compter sur des institutions solides.

Samuel Ménétrety, Conseiller communal

4.2 Police communale

En 2020, notre corps de Police communale a participé à la sécurité et à la bonne marche du Carnaval, seule manifestation d'importance ayant été autorisée sur notre Commune en raison du Coronavirus. Cette pandémie a touché le pays et notamment notre région dès fin février, soit peu après les festivités carnavalesques, lesquelles ont été un franc succès. Dès le 13 mars, les manifestations de plus de 100 personnes ont été interdites sur décision du Conseil fédéral puis définitivement interdites dès le 16 mars 2020 et ce dernier a ordonné la fermeture de tous les établissements publics en laissant ouverts seulement les commerces de première nécessité.

Le 20 mars, des directives très restrictives ont également été énoncées par la Confédération, telles que la limitation en groupe de 5 personnes au plus sur le domaine public. Pour l'application de ces nouvelles restrictions, nous avons reçu le soutien de la Police cantonale ainsi que de matériel de communication Polycom et nos patrouilles de Police communale s'annonçaient auprès d'un PC spécial Covid PolCant. Le 11 mai, la situation s'améliorant, les restaurants et écoles du niveau obligatoire rouvrent, ce qui a permis un afflux touristique conséquent durant la haute saison estivale et une période de détente bienvenue. Toutefois, vu la limitation drastique autorisant un rassemblement maximal de 1'000 personnes, toutes nos manifestations ont été annulées.

En début de saison estivale, la défection successive de deux candidats au poste d'auxiliaire de police pour le contrôle du stationnement des parkings du bord du lac, nous a obligé à nous rediriger vers une société de sécurité « Rainbow Sécurité », dont les agents certifiés ont œuvré au contrôle de tous nos parkings et ceci avec entière satisfaction. Cette nouvelle orientation nous assure la présence d'un agent formé autant pour le stationnement que pour la sécurité, disponible et au bénéfice d'une grande souplesse d'action.

Fort de cette expérience positive, le Conseil communal a décidé pour 2021 de mettre au concours tout notre concept de patrouilles sécuritaires pour les secteurs de la plage communale, du centre-ville, de service de circulation-filtration et le stationnement. Le choix s'est porté sur la société EGS Sécurité, dont la succursale est basée à Bulle et composée de quelque 500 agents.

Bien que l'activité principale de la gestion – sécurité générale des manifestations aient été réduite au strict minima durant cette année 2020, cette pandémie a mis à contribution nos forces de polices et ceci de manière soutenue, afin de faire respecter les mesures sanitaires.

4.2.1 Cimetières

L'ensemble des cimetières des localités d'Estavayer seront légiférés par le même règlement et le tarif associé. Sont sous les mêmes conditions par convention, la commune de Sévaz et Cheyres-Châbles.

Le site internet communal est a été complété par une section cimetières <https://www.estavayer.ch/cimetieres> le but étant de permettre à toutes personnes de connaître les possibilités qu'offre la commune pour la dernière demeure, les tarifs et demande d'accès à un cimetière.

Près de nonante mouvements funéraires ont été enregistrés sur la commune soit un tiers de plus que 2019, dont proportionnellement une quinzaine d'urnes où les cendres du défunt ont été remises à la famille pour la destination de leur choix.

4.2.2 Chantiers et circulation

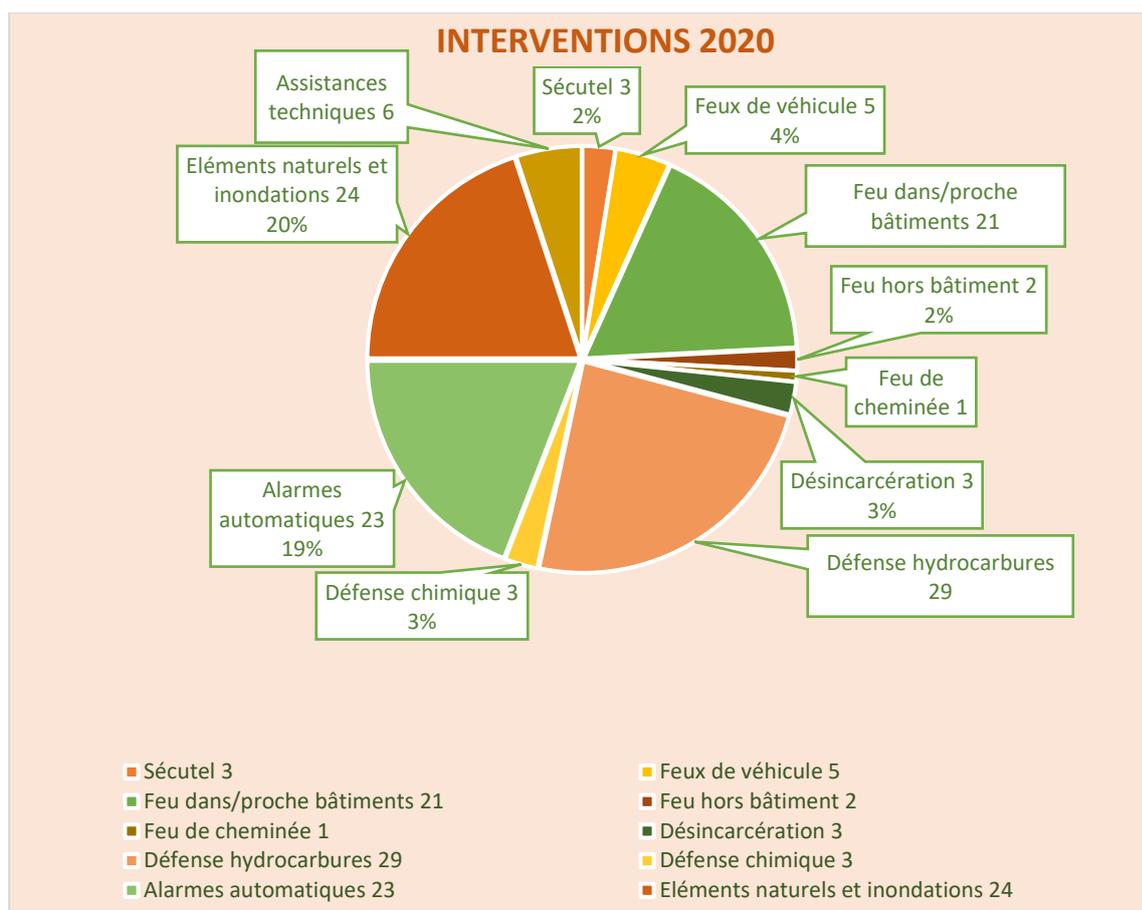
Deux secteurs d'Estavayer-le-Lac sont perturbés par des chantiers de longue durée.

- La route de Grandcour où le concept de circulation et le sous-sol sont revus. Le déroulement s'est effectué par étape avec des systèmes de circulation variables en ayant toujours comme objectif d'assurer l'information au riverains et de garantir aux habitations les accès aux véhicules et aux piétons.
- Le centre-ville, notamment la rue de l'Hôtel de ville, subit un réaménagement en surface et un renouvellement des infrastructures. L'ouverture totale de la rue et ses fouilles profondes sont d'une grande sensibilité pour la prévention des accidents. En effet, le passage pour le trafic piétonnier, scolaire, mobilité réduite et les accès aux bâtiments et commerces ont été un objectif permanent. Lier ce chantier au trafic urbain a été une réflexion permanente prenant en compte les impératifs de chacun. Merci aux professionnels et au public qui ont dû faire preuve d'imagination et d'une attention particulière.

4.3 Défense incendie

4.3.1 Sinistres et interventions

Le CR-CSPi d'Estavayer et environs a été confronté à 120 interventions représentant un total de 2'984 heures de travail au cours de l'année 2020, ce qui représente une très légère diminution par rapport à 2019 qui en comptait 123.



4.3.2 Promotions

Les personnes suivantes se verront promues au 1^{er} janvier 2021 :

Au grade de sapeur :

- Bourdilloud Fiona, Champod Cléa, Da Silva Teixeira Mariana, Dessarzin Théo, Ferreira Silva Tânia Sofia, Friederich Marie, Gentizon Eric, Gentizon Jonathan, Guisolan Line, Jousson Kilian, Lianza Emmanuele, Marmy Johann, Marmy Quentin, Schena Maude, Tammaro Loris

Au grade d'Appointé :

La situation sanitaire n'ayant pas permis au programme d'instruction de dispenser les formations prévues, aucun sapeur ne reçoit le grade honorifique d'Appointé cette année.

Au grade de Caporal :

- Angéloz Damien et Cuenat Kevin

Au grade de Sergent :

- Lima Da Silva Delfim Rodrigo et Traversa Francesca

Au grade de Lieutenant :

- Ménétrey Pierre et Derivaz Michaël

4.3.3 Formation

Afin de garantir un niveau d’instruction au sein du CR-CSPi, des personnes de notre organisation participent chaque année à des cours cantonaux et fédéraux. Cependant, de nombreux cours cantonaux ou fédéraux ont été annulés pour des raisons sanitaires.

Cours cantonaux :

-  Cours 101 nouveaux sapeurs : 15 participants
-  Cours 102 nouveaux Centre de Renfort : 5 participants
-  Cours 104 nouveaux porteurs : 6 participants
-  Cours 201 chef de groupe : 5 participants
-  Cours 202 donneurs de leçon : 2 participants
-  Cours 203 conduite intervention : 2 participants
-  Cours 204 chef d’intervention : annulé
-  Cours 252 CP formateurs : 2 participants
-  Cours 254 CP chef d’intervention : 4 participants
-  Cours 302 chef équipe PR : annulé
-  Cours 308 officier PR : annulé
-  Cours 313 cours de base tunnel n°1 : 6 personnes
-  Cours 314 cours de base tunnel n°2 : 1 personne
-  Cours 315 cours conduite ISC Balsthal : 4 personnes
-  Cours 361 Centre de Renfort : annulé
-  Cours 363 perfectionnement tunnel : 7 personnes
-  Cours 365 CP conduite ISC : 5 personnes
-  Cours 450 perfectionnement instructeur : annulé

Cours fédération suisse :

-  Cours conduite TCS à Lignièrès : annulé
-  Cours incidents PR à Büren : 2 personnes
-  Cours moyens aérien à Morat : annulé
-  Cours mise en place moyens aériens de nuit à Estavayer : annulé
-  Cours accident petits avions à Sion : 2 personnes
-  Cours pour les responsables de formation de CSP à Sumiswald : annulé
-  Cours désinca PI à Interlaken : 2 personnes

Cours fédération de la Broye :

-  Cours visualisation : 2 personnes

Les autres cours de la fédération de la Broye ont été annulés en raison de la situation sanitaire.

4.3.4 Effectif

Au 1^{er} janvier 2020, le corps se composait de 157 SP. Au 31 décembre, l’effectif se montait à 140 SP, soit une diminution de 17 SP.

Notre corps est composé de 41 SP pour la compagnie CR et 106 pour le CSPi.

Au niveau du recrutement, les citoyens désirant intégrer le CR-CSPi étaient conviés à une soirée d’information. Dix personnes ont montré un intérêt à rejoindre le corps.

Chaque année et pour diverses raisons, nous devons prendre acte de plusieurs démissions de notre organisation. Ce rapport est l'occasion de les remercier pour leur engagement, plus particulièrement :

- Le Cap Nicolas Roulin
- Le Cap Stéphane Savary
- Le 1^{er} Lieutenant Patrick Marmy

24 autres SP ont également quitté le corps en 2020.

4.3.5 Matériel et véhicules

Afin de répondre au mieux aux missions qui nous sont confiées, l'acquisition de véhicule et matériel a été effectuée suite à des réflexions cantonales et communales. Pour les principales :

- 1 véhicule tracteur pick-up Ford Ranger
- 1 banc de rétablissement des APR de type Quaestor
- Divers équipements logistiques.

4.4 Tourisme

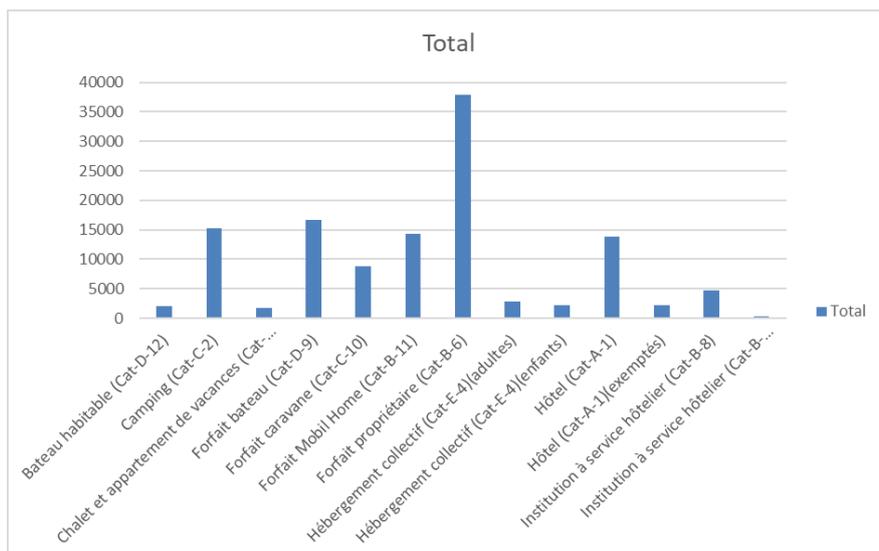
Comme cela est mentionné dans son programme de législature, la Commune souhaite développer une offre touristique complète permettant notamment d'étendre la saison touristique. Cela se traduit notamment par le soutien à diverses manifestations tout au long de l'année ou à favoriser la création de nouvelles manifestations.

L'année 2020 a été touristiquement particulière compte tenu de la situation sanitaire. Les grandes manifestations prévues ont toutes été annulées. Une collaboration entre la Société de développement, la SCAVE, l'Office du Tourisme et la Commune a néanmoins permis d'animer chaque samedi le centre-ville avec un concept « A la Strasse » de marché artisanal et d'animations.

Notre région a également pu tirer son épingle du jeu en accueillant de nombreux touristes suisses en été 2020.

4.4.1 Hébergement

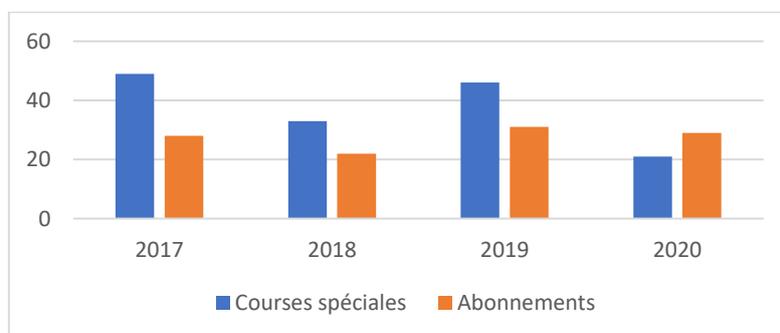
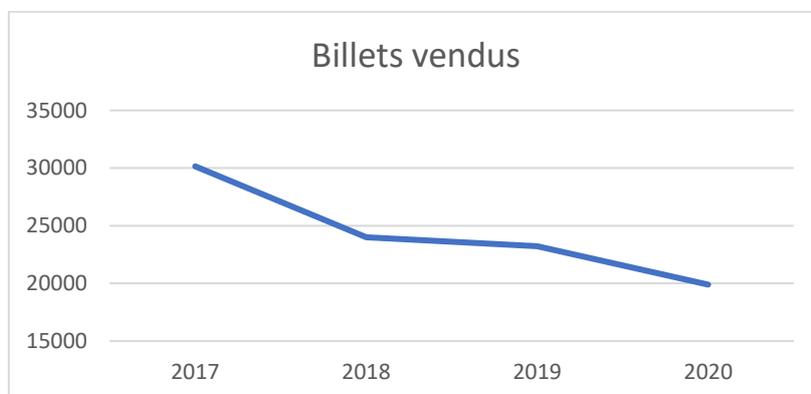
Chaque année, l'Office du tourisme relève les statistiques d'hébergement dans la région pour la réalisation de son propre rapport annuel. Ces chiffres sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le nombre total de nuitées dans la région en 2020 a été de 123'028.



4.4.2 P'tit train touristique

Le P'tit train touristique est toujours apprécié des visiteurs de la Ville d'Estavayer-le-Lac. Il est aussi régulièrement sollicité pour des courses spéciales. Les tours organisés lors du parcours des crèches a été un grand succès et ont attiré beaucoup de curieux, parents et enfants.

Les deux graphiques ci-dessous présentent les principaux chiffres de l'exploitation 2020, en comparaison avec les trois années précédentes.



4.5 Culture

Outre par le biais de son Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles qui est présenté plus en détail ci-après, la Commune d'Estavayer apporte un soutien aux divers acteurs culturels locaux, que ce soit au travers des subsides accordés à ses sociétés locales, des subventions à des institutions culturelles organisant des manifestations, ou la mise à disposition d'infrastructures et de services communaux. La Commune a notamment soutenu en 2020, pour la troisième année consécutive, le festival de cinéma Open Air qui s'est déroulé dans le magnifique cadre du Château de Chenaux.

Malheureusement, de nombreux événements culturels ont été annulés en 2020, notamment l'Estivale et une bonne partie de la programmation de la Commission du théâtre de la Prillaz ou de Culturazimut.

4.6 Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles

En 2020, le personnel du Musée est composé de cinq collaboratrices dont trois qui travaillent à l'accueil en emploi fixe, une mandaté pour l'inventaire et la conservatrice. En 2020, deux agentes d'accueil et la conservatrice ont profité de suivre des cours pour améliorer leurs compétences.

Les chiffres de l'année 2020 ne sont pas représentatifs, vu que le Musée est resté fermé durant de longues périodes pour cause de pandémie : 157 jours ouverts 2020 contre 234 en 2019.

	2019	2020
Entrées payantes	3556	2183
Adultes (CHF 5.-) + groupes adultes (CHF 4.-)	1712	1252
AVS/AI (CHF 4.-) + groupes AVS/AI (CHF 3.-)	772	324
Étudiants, enfants (6 – 16 ans) + groupes étud./enf. (CHF 2.-)	1072	607
Entrées gratuites	883	636
Enfants en dessous de 6 ans	540	447
Événements 2020 (apéritifs, visites du Musée et entrées gratuites individuelles (conférence à l'Azimut 100 personnes)	343	189
Cartes de réduction	922	659
Total entrées	5361	3478
Groupes	24	58
Classes d'école	14	35
Autres groupes	10	23
Animations	6	
Visites guidées : français	14	2
Visites guidées : allemand	1	
Ateliers	1	3

4.6.1 Inventaire et restauration

Jeanne Borel, muséologue de formation, est mandatée pour répertorier les objets dans l'inventaire Muse-e II en les accompagnant de photographies. La tâche est loin d'être terminée mais le mandat, prolongé d'une année se termine fin 2020. Le mandat ne sera pas renouvelé sous la même forme, mais transformé en poste fixe avec le titre de collaboratrice scientifique. La nouvelle personne assurera la suite de l'inventaire tout en s'investissant dans les activités du Musée.

Au cours de l'année 2020, les travaux suivants ont contribué à la conservation et à la restauration de la collection :

- **Livres** : le Musée possède une belle collection de livres de toutes sortes. Felix Seyer, restaurateur, dont le mandat s'est terminé en 2020, a été mandaté pour nettoyer, conditionner et documenter 80 livres sur une période de 4 ans;
- **Tableaux** : Suite au constat d'état établi en 2019, Julian James a entrepris les restaurations nécessaires auprès d'une vingtaine de tableaux de la salle 1, 3, et 4 ; en 2021 il poursuivra son activité en entreprenant une restauration majeure sur le tableau représentant Philippe Griset de Forel, ainsi qu'en fournissant le constat d'état des tableaux restants en salle 6 dont un tableau exceptionnel peint sous verre ;
- **Objets en bois** : La fermeture du Musée due à la pandémie a permis d'observer de près les objets en bois pour constater qu'un grand nombre est attaqué par des insectes ; les objets de petite taille ont été désinfectés à l'azote par une maison spécialisée à Berne ; les objets de grande taille ont été traités sur place par l'équipe du Musée ;
- **Nettoyages, rangements et inventaire** : Les fermetures exceptionnelles du Musée ont été bénéfiques car les vitrines, les cagibis et autres espaces de rangements ont été vidés, les objets nettoyés et inventoriés. L'étroite collaboration de l'équipe du Musée sur plusieurs semaines a permis d'avancer rapidement dans ce travail ;



Collection des oiseaux : En vue des futurs travaux en salle 4, la collection des oiseaux a été triée avec l'aide du taxidermiste Boris Baeriswil du Musée d'Histoire Naturelle de Fribourg ; chaque volatile empaillé a ensuite été nettoyé, photographié, inventorié et envoyé à Berne pour la désinfection.

4.6.2 Donations

La collection du Musée s'est agrandie avec quatre donations, dont une majeure de la famille Pillonel, qui englobe six maquettes et de nombreux outils de la ferme. Il est d'ailleurs prévu de présenter les maquettes au public dès 2022 ; Gérard Bernet et Marlène Haymoz ont fait don de plusieurs tableaux et la collection des grenouilles s'est agrandie avec une grenouille de provenance mexicaine, offerte par Claude Chuard.

4.6.3 Emprunt

Aucun emprunt n'a été effectué en 2020.

4.6.4 Bâtiment

En début d'année, le rafraîchissement de la salle 1 inclut la peinture et l'éclairage ainsi qu'un nouveau meuble de rangement sur mesure pour l'accueil, accompagné d'un bureau et d'une nouvelle vitrine pour la boutique. Ces travaux ont été l'occasion de revoir quelque peu la présentation de la collection. Désormais, toutes les salles sont équipées avec le wifi.



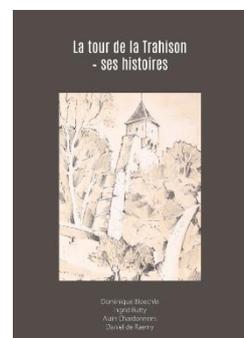
La cave, située sous la salle 4, est un espace supplémentaire à exploiter comme il a été démontré avec les expositions de 2017 et 2019. La cave fonctionne aussi comme espace de travail pour le traitement

des objets et espace de stockage, en attendant leur transport. Ce lieu est fréquemment utilisé et nécessaire pour le Musée.

4.6.5 Médiation culturelle

L'année 2020 ne ressemble en rien aux années précédentes. Malgré les fermetures, un bon nombre d'animations a été mis en place.

- **Guide du Musée** : Une brochure conçue comme une balade à travers le Musée est mise à disposition des visiteurs en français et en allemand. Ce guide est le fruit du travail en équipe avec Julie Carron, stagiaire et Françoise Bonnet Borel, ancienne conservatrice du Musée du château de Valengin. La version imprimée a connu un grand succès mais, pandémie oblige, les visiteurs ont aussi souvent eu recours à la version téléchargeable par QR code.
- **Exposition temporaire** : De juillet à novembre, des photos de grenouilles vivantes de la région ont été exposées dans la salle des grenouilles contrastant avec celles de la collection, cela a été thématiqué dans les textes accompagnant l'exposition. Le Musée a profité du soutien du Photo Vidéo Club d'Estavayer et environs dont les membres ont fourni les photos. Il a soutenu le Musée financièrement en prenant en charge le développement des photos et quelques membres ont généreusement participé à la mise en place de l'exposition.
- **Apéritifs** : En septembre, il a été possible d'organiser un apéritif en guise de remerciement pour les membres du Photo Vidéo Club. Samuel Ménétrety, Conseiller Communal, s'est chargé d'organiser des visites du Musée, suivi d'un apéritif pour la Commission Culture & Tourisme et les Conseillers Communaux afin de montrer le développement du Musée.
- **Conférence** : Le 2 octobre, a eu lieu la conférence à la salle de l'Azimut sur la tour de la Trahison afin de vernir la brochure publiée dès cette date. Une centaine de personnes sont venues écouter les auteurs Daniel de Raemy, Alain Chardonnens et Dominique Bloechle, accompagnée par Cébius. L'originalité du petit livre est de réunir art et science en proposant une nouvelle et les dernières recherches au sujet de cette tour qui fascine le public de par son histoire. La brochure a connu un certain succès car le Patrimoine suisse, secteur Fribourg, l'a choisie comme cadeau de fin d'année pour ses membres.
- **Ateliers** : Dès l'été 2020, le Musée propose l'atelier GREnewton. Accepté par Culture & Ecole, il est proposé aux classes du 2^{ème} cycle mais également aux petits groupes qui se présentent spontanément au Musée.



4.6.6 Communication

La communication demeure une activité centrale du Musée et les moyens à disposition sont utilisés au mieux.

Réseaux sociaux : Depuis 2020, le Musée s'est doté d'une page Facebook où sont postés les dernières nouvelles de l'institution. Les abonnés se méritent par la régularité des publications. Bien que ce moyen de communication soit gratuit, il demande du temps. Il est prévu d'animer une page sur Instagram en 2021.

4.6.7 Accueil visiteur

L'offre de la boutique ne cesse de s'agrandir en proposant de la marchandise au sujet des grenouilles.

- **Cartes, cartes postales et souvenirs** : L'offre se diversifie et s'agrandit chaque année. Les visiteurs sont avant tout à la recherche de produits bon marché. Mais le Musée continue à proposer des produits de quelques artisans locaux afin de fonctionner comme une vitrine pour la production locale.



5. Santé, Affaires sociales et Jeunesse

5.1 Introduction du Conseiller communal

La santé, les affaires sociales, la jeunesse et les personnes âgées sont des sujets qui n'ont que peu de visibilité publique. Pour les affaires sociales, la raison en est bien sûr la confidentialité et le respect de la sphère privée. Par contre, en ce qui concerne les autres sujets, les résultats et les bénéfices tirés des diverses actions entreprises par la Commune ne sont pas quantifiables en termes de rentabilité et de gains directs. Les effets d'une mauvaise intégration, de la solitude ou du manque de considération ressentis par un jeune ou une personne âgée, encore aggravés par la situation sanitaire que nous vivons actuellement, peuvent être dévastateurs. Mais on ne peut les mesurer que lorsque nos actions ont échoué. Il est beaucoup plus difficile d'évaluer les problèmes qui ont été résolus ou atténués, si ce n'est, parfois, par un sourire ou une lettre de remerciement.

Le nouveau Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise (RSSBF), créé l'année passée regroupe l'Association des Communes broyardenes pour l'Organisation médico-sociale – les EMS, les soins à domicile, le SMUR et les indemnités forfaitaires, ainsi que l'office des Curatelles, qui était auparavant directement piloté par la Commune. Cette nouvelle structure a déjà fait ses preuves et est promise à un bel avenir.

Avec l'arrivée de notre nouvelle cheffe de secteur, Delphine Rapin, qui chapeaute l'animation jeunesse, EstaSympa, les personnes âgées et l'intégration, les actions du dicastère sont encore plus efficaces et le secteur a pris une nouvelle dynamique. Pendant les quatorze mois qu'ont duré mon mandat, j'ai eu un immense plaisir à côtoyer toutes les personnes qui œuvrent sans relâche au bien-être de la population, malgré les difficultés supplémentaires liées au Coronavirus. Leur professionnalisme et leur engagement méritent des remerciements chaleureux. J'ai eu également eu le plaisir de voir l'installation du nouveau Centre de Jeunes, aux Bastians, en remplacement de l'ancien centre, situé dans les abris du CO, et qui était devenu insalubre et totalement inutilisable.

Christophe Pillonel, Conseiller communal

5.2 Office des curatelles et RSSBF

L'office des curatelles a été repris le 1^{er} juillet 2020 par le Réseau Santé Social de la Broye fribourgeoise (RSSBF). Toutes les informations concernant cet office seront détaillées dans le rapport du RSSBF qui sortira en juillet 2021.

5.3 Seniors

5.3.1 Réunions des personnes du 3^{ème} âge

A Estavayer-le-Lac, les réunions bimensuelles des jeudis après-midi à la Prillaz ont débuté avec leur succès habituel. Mais bien vite, le Coronavirus est venu gâcher cet enthousiasme et cette participation joviale.

Le groupe de bénévoles qui s'occupait de la bonne marche de ces sympathiques rencontres sous la responsabilité de Danièle Berger et Béatrice Bocien s'est retrouvé privé de ces moments conviviaux. Les premières victimes ont été les personnes du 3^{ème} âge qui affectionnent particulièrement ces moments. Mmes Berger et Bocien n'ont jamais laissé leurs idées dans leurs poches, il y a eu plusieurs rencontres et discussions, afin de continuer à proposer des activités. Elles ont notamment rencontré Delphine Rapin, arrivée en été et nouvelle cheffe du secteur de l'Animation socioculturelle & intégration qui coordonne également les offres aux aînés. Cependant, la santé à préserver était plus importante que le risque à prendre. C'est ainsi et avec regret que l'année 2020 a été pauvre en activités pour les aînés.

Même constat pour le Groupement des dames de Vernay qui accueille les aînés pour des petits déjeuners et un repas de fin d'année, Quo Vadis, qui organise une sortie, l'USL à Murist ou encore l'Amicale des aînés de Bussy, Morens, Rueyres-les-Prés qui organisent des activités pour les aînés. Tous ont dû mettre leurs actions entre parenthèse.

5.3.2 Activités soutenues par la Commune

Chaque groupement reçoit un montant unique de CHF 75.00 par aîné pour proposer des activités. La plupart des activités sont un repas annuel, une sortie ou des animations, tout dépend du lieu de vie de chacun. Les organisateurs cette année se sont fait des cheveux blancs, pour ceux qui n'en avaient pas encore, afin de pouvoir proposer des animations. Malheureusement, les réunions ayant été interdites, la convivialité a dû se réinventer au travers de rencontres à distance, de téléphones et d'entraide entre voisins.

Les repas traditionnellement organisés se sont parfois transformés en paniers gourmands. Ainsi, à Vernay ou encore à Bussy, Morens et Rueyres-les-Prés, les aînés se sont vus offrir des produits locaux par l'intermédiaire des groupements qui les leur ont arrangés. Un immense merci à tous les organisateurs de ces groupements. L'USL de Murist, Quo Vadis et le Groupement des dames de Vernay et l'Amicale de aînés BMRS ne s'arrêtent jamais de penser au bien-être de nos seniors.

5.3.3 Distribution des vœux aux 70 ans et plus

En novembre 2020, la distribution des vœux a été différée, les risques de contagion au Coronavirus étaient trop importants. La distribution a donc été reportée à début janvier 2021. Munis de masques et de désinfectants, les huissiers de la Ville, Michèle Sudan et Jean-François Zürch, et leurs équipes, ont pu visiter leurs gens sur tout le territoire communal. Ils ont été reçus par toutes et tous avec plaisir. Plus prudentes, les personnes ont été plus faciles à trouver à leur domicile. Si la grande faucheuse continue sa moisson habituelle, les familles touchées ont été particulièrement affectées par les mesures de distanciations les empêchant de se réunir pour un dernier « au revoir » et se reconforter. Un grand merci aux personnes bénévoles qui ont permis d'assurer la distribution de **1085** bouteilles et **116** mélanges de chocolats. Ce sont Françoise Barras pour Vernay, Roland Vézy pour Bussy-Morens-Rueyres, Marie-Thérèse Buchs pour Font et Danielle Bugnon pour Murist-Vuissens.

Merci également à Delphine Rapin pour la collaboration avec son secteur de l'Animation socioculturelle & intégration qui a pu arranger la mise en sachet des bouteilles par des jeunes dans le cadre de « Ado boulot sympa », un projet d'estasympa.

Le choix de se fournir chez Morax pour le Pinot noir du Château de Font et le chocolat de chez Mon Chocolatier a été apprécié.

5.4 Animation Jeunesse (AJ)

2020 fut une année difficile et de défis. Commencée sur les chapeaux de roue avec la construction d'un char pour le carnaval, en mars tout se stoppait net. Après l'effervescence, le temps de l'incertitude. Notre travail a été bouleversé par un virus qui nous occupe toujours. C'était en somme une drôle d'année. Beaucoup de changements et presque tout qui se conjuguaient au conditionnel. Plus de Centre de Jeunes pendant presque une année et en plus ce virus qui ne nous lâche plus et qui dirige la vie de toutes et tous. Mais 2020 c'est aussi du temps pour réfléchir et rêver le futur et une chose est sûre, plein de belles visions pour l'Animation Jeunesse. Une équipe agrandie, un nouveau Centre de Jeunes chaleureux et plein d'idées, plein d'envies pour de nouveaux projets vers de nouveaux horizons. L'équipe se réjouit de demain et se réjouit de 2021!

En 2020, l'équipe de l'Animation Jeunesse a bien changé. Le nouveau secteur « Animation socioculturelle et intégration » a été créé afin de coordonner trois entités communales : l'Animation Jeunesse, estasympa et l'offre aux seniors. Avec ce nouveau secteur, un poste a vu le jour et c'est alors que Delphine Rapin est arrivée au 1^{er} juillet en tant que cheffe de secteur. Le dicastère santé, affaires sociale et jeunesse a également connu un changement de direction avec un changement de conseiller communal à sa tête en la personne de Christophe Pillonel, arrivé en début d'année 2020.

Pedro Lage quant à lui, a quitté en automne son rôle d'aide animateur pour remplir celui de super papa. L'équipe peut toujours compter sur Véronique Semedo qui vient en renfort essentiellement les vendredis soir ainsi que sur demande lors d'événements exceptionnels. En 2020, Merlin Oulevey a complété l'équipe en commençant comme stagiaire pré-hes puis après la validation de son stage et un tour sous les drapeaux, il est revenu comme aide animateur à 50% en novembre et nous quittera en été 2021. Lydie Morattel et Laurence Deillon restent, pour chacune à 50%, fidèles à leur poste d'animatrices socioculturelles.

5.4.1 Centre de Jeunes d'Estavayer (CJE)

Le Centre de Jeunes est le lieu où l'Animation Jeunesse propose un accueil professionnel des jeunes de 10 à 25 ans. Des animations y sont proposées, en plus d'un soutien aux devoirs et d'un accompagnement dans la création de projet. De manière transverse, l'écoute active et une prévention secondaire (réduction des risques) sont toujours des outils primordiaux au travail des animatrices socioculturelles. Le but est d'essentiellement développer les potentiels de ces jeunes.

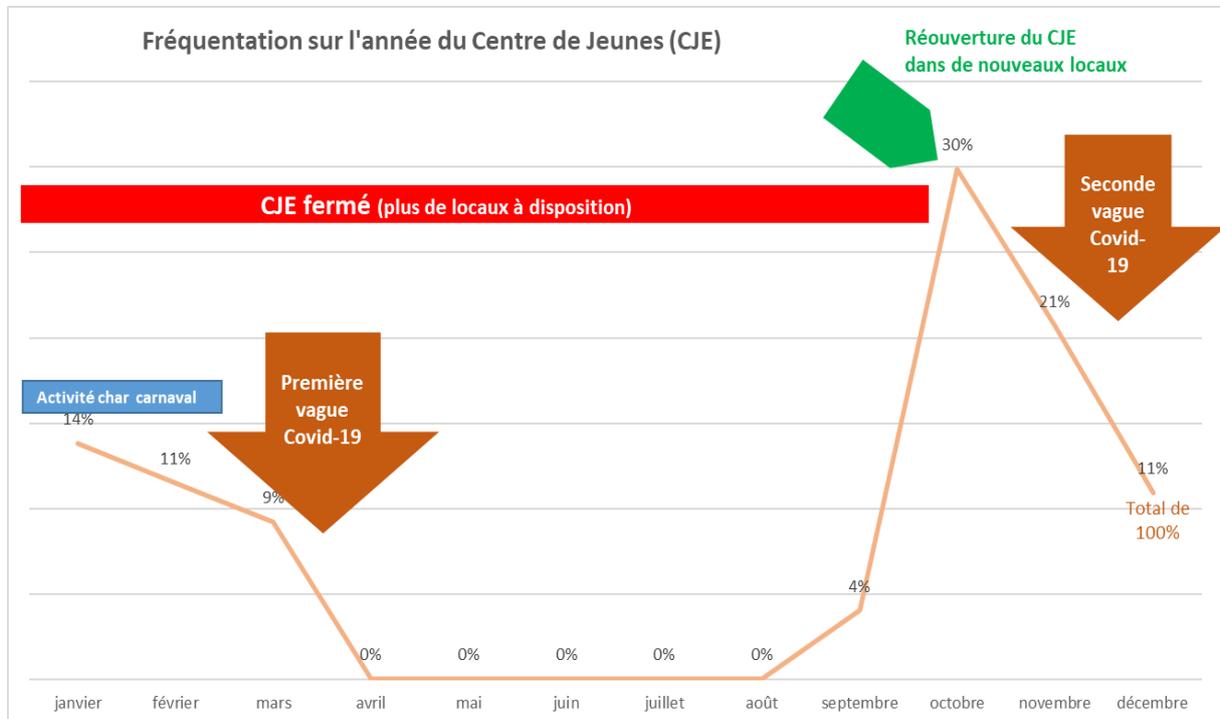
Mauvaise passe en début 2020, il n'y avait toujours pas d'emplacement pour un Centre de Jeunes. En effet, celui qui se trouvait dans les abris PC du CO avait pris l'eau, il n'était plus question de rester et il a fallu quitter les lieux.

La période du semi-confinement du printemps a provoqué une véritable cassure dans les liens que l'Animation Jeunesse entretenaient avec les jeunes usagers-ères du Centre. Faut de n'avoir plus l'occasion de travailler directement avec les jeunes dans un centre, l'équipe a fait une réflexion approfondie sur la vision à moyen terme de l'Animation Jeunesse. Les enjeux étant principalement de trouver un nouveau lieu pour créer un nouveau centre, en plus de retrouver une dynamique confortable avec les nouvelles personnes en poste.

Heureusement, en octobre 2020, l'équipe a pu inaugurer son nouveau Centre de Jeunes, fraîchement installé dans des locaux de la Place des Bastians 1 à Estavayer. En cette occasion, l'Animation Jeunesse a proposé une soirée portes ouvertes clôturée par une 'silent party'.

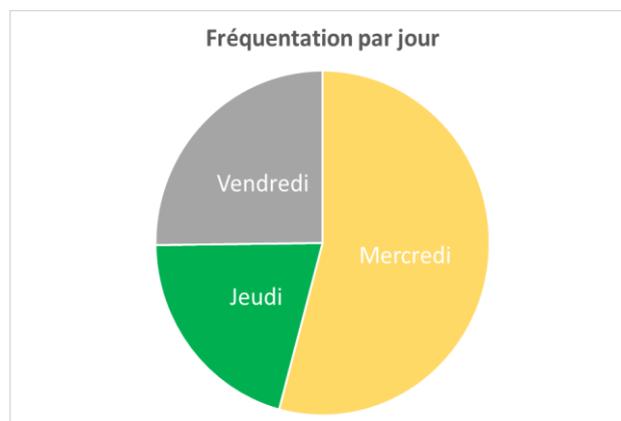
5.4.2 Fréquentations

Depuis son ouverture, la dynamique du nouveau Centre a été freinée par les restrictions COVID qui ont contraint l'équipe à un vrai jonglage au gré des changements inconfortables des mesures sanitaires. Mais cela n'a pas empêché d'accueillir un certain nombre de jeunes qui se sentent bien dans ces nouveaux locaux. Des liens très significatifs ont tout de même pu être créés.



Dès la réouverture en septembre, les jours et les heures d'ouvertures sont restés les mêmes que les années précédentes. Seul changement significatif de fonctionnement, l'équipe a proposé un programme, visible au Centre de Jeunes et sur notre site : www.cjesta.com.

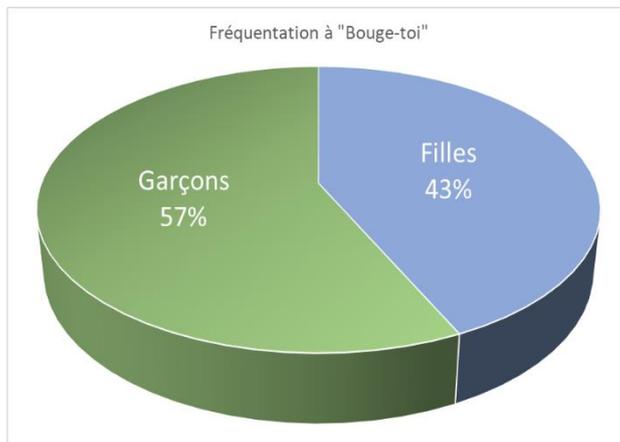
Bubble tea et manga, escalade, cinéma, jeux-vidéos, concours pour Halloween, patinoire, troc, etc. sont des exemples d'animations proposées en octobre, novembre et décembre 2020.



Les mercredis restent les jours où la fréquentation au CJE est la plus soutenue

5.4.3 « Bouge-toi ! » - ouverture des salles de sport à l'Amarante

L'équipe de l'Animation Jeunesse ouvre les salles de sport de l'Amarante tous les vendredis de période scolaire de 16h à 17h30 pour les 10-25 ans. Ces moments sportifs sont très appréciés par une population de jeunes plus étendue que la population qui fréquente les nouveaux locaux du Centre. Nous avons malheureusement subi des restrictions sanitaires changeantes qui ont assurément fait fuir ceux qui ne comprenaient pas toujours pourquoi les règles changeaient d'une semaine à l'autre.



Les garçons sont un peu plus représentés que les filles

5.4.4 Locaux de musique

Des locaux, situés à côté de la bibliothèque communale au CO, sont mis à disposition par la Commune pour des jeunes qui ont moins de 30 ans, intéressés par la musique. Différents groupes de différents styles ont occupé les lieux. Les musiciens ont profité d'un beau jour d'avril pour faire des « nettoyages de printemps » ! Dans cet élan de renouveau, des idées de collaboration entre les jeunes du CJE ont été évoquées pour le futur. Malheureusement, à l'image du Centre de Jeunes situé juste à côté, déclaré dangereux à cause des infiltrations d'eau, le même sort les attendait. A l'heure où ces quelques lignes sont rédigées, l'équipe est toujours en train de réfléchir à des solutions pour pouvoir à nouveau proposer des locaux de musique.

5.4.5 Aller vers

Dès l'été, l'Animation Jeunesse s'est fixée plusieurs moments dans la semaine pour aller à la rencontre des jeunes dans différents points de la ville. Dans cette démarche se cachaient deux objectifs, renouer les liens qui s'étaient cassés lors du semi-confinement et promouvoir notre nouveau Centre de Jeunes qui allait voir le jour, tout en prévenant les comportements à risque et orientant les jeunes vers des spécialistes de différents domaines en fonction des besoins.

Cette manière plus directe d'entrer en contact a permis à l'équipe de renouer avec le terrain un peu perdu lors du printemps à cause du Coronavirus et de la perte du Centre. Ainsi, tous les mercredis et vendredis en fin d'après-midi et début de soirée, une équipe en binôme parcourt les rues de la Ville à la rencontre des jeunes.

5.4.6 Animations

L'animation Jeunesse propose quelques sorties, camps ou participation à des manifestations locales. L'année 2020 a commencé avec la construction d'un char pour le carnaval, baptisé de confettis lors du cortège du 16 février. En janvier, une dizaine de jeunes, appuyés par l'équipe de l'Animation Jeunesse,

s'est consacrée à l'élaboration d'un char sur le thème « La casa de confettis ». C'est entre l'atelier d'estasympa à Autavaux et une grange à Bollion que notre engin a pris forme.



Lors du cortège de carnaval

Ensuite, tout s'est stoppé. Et lors de cette première vague du Coronavirus, l'équipe a proposé une permanence téléphonique tout en gardant contact avec certains jeunes, mais il n'a pas été possible de proposer plus, ce qui a permis de se concentrer sur le futur. Beaucoup de défis avec de nouveaux locaux à trouver, comme des manières de rester et d'entrer en contact avec les jeunes et une nouvelle direction pour l'Animation Jeunesse.

5.4.7 Projets et collaborations

La pandémie du Coronavirus a bouleversé le quotidien de tous et la manière de travailler de l'Animation Jeunesse également. Elle a dû se résoudre à diminuer son travail sur le terrain. Cette nouvelle orientation a poussé les réflexions, parfois mises de côté par un quotidien rapide et prenant. De manière générale, plus de promotion au soutien dans la réalisation de projets pour les jeunes a été donné. Notamment celui de la création d'un studio d'enregistrement qui a pu être suivi à distance.

Durant cette période, L'Animation Jeunesse a pu profiter de l'expérience du réseau cantonal, romand et fédéral de l'animation socioculturelle. Ces collaborations ont par exemple servi à développer des manières sûres de travailler auprès des jeunes grâce à des plans de protection pour le Centre, les salles de sport et les diverses animations.

L'équipe de l'Animation Jeunesse a également continué à organiser, mener et suivre les réflexions d'un « réseau jeunesse » créé il y a plus de 10 ans avec tous les intervenants de la Commune auprès de la jeunesse. Il rassemble deux fois par année des représentant-e-s des écoles primaires et secondaires, du Service social, des conseillers-ères communaux-ales, des travailleurs sociaux d'autres entités comme Arcades de la Fondation Cherpillod, des médiateurs scolaires et des représentant-e-s des Polices communale et cantonale.

L'équipe de l'Animation Jeunesse espère encore longuement apprendre, partager et transmettre au travers de la richesse de ces collaborations et de ces échanges.

5.5 Fondation Cherpillod - Arcades

Les prestations 2020 sur le site d'Estavayer sont énumérées ci-dessous.

Prestations	Unités de mesure	Jeunes vivant à Estavayer		Site d'Estavayer	
		2019	2020	2019	2020
Individuelles	Nombre de demandes	21	21	35	31
	Nombre de jeunes différents ayant fait une demande	20	21	32	30
	<i>Réponse au moment de la demande :</i>				
	Nombre d'orientations	0	2	0	1
	Nombre de résolutions immédiate	3	1	9	4
	Nombre d'accompagnement individuel	18	18	26	26
	Nombre total d'entretiens	44	83	73	107
Gestion de projets	Nombre de projets	3	3	3	3
Hors-murs	Nombre de prestations	1	-	1	-

Malgré les mesures sanitaires mises en place en 2020, les demandes réalisées sur le site d'Estavayer sont restées relativement stables (35 en 2019 contre 31 en 2020). Et, dans 68% des cas, elles ont été faites par un jeune vivant dans la Commune d'Estavayer.

Les thématiques pour lesquelles les jeunes staviacois ont fait appel à Arcades se répartissent ainsi :

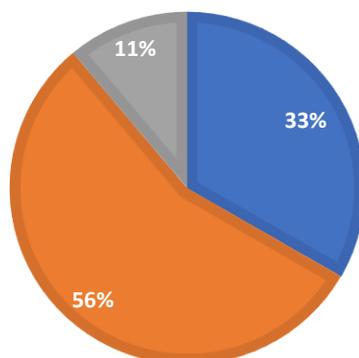
- **Insertion professionnelle** : 76% des demandes ;
- **Difficultés familiales** : 14% des demandes ;
- **Dettes, aide administrative, confiance en soi** : 10% des demandes.

Nous remarquons avec satisfaction que le travail de communication recentrant notre action sur l'insertion professionnelle porte ses fruits. En effet, les demandes liées à ce domaine sont en augmentation de 8% par rapport à 2019.

Afin de répondre aux besoins des jeunes et de les accompagner dans la recherche de solutions à leurs difficultés ou dans la réalisation de leur projet, nous avons pu proposer, dans 86% des cas, un accompagnement individuel. Ce qui est similaire à 2019. Cependant, ces accompagnements ont donné lieu à une augmentation des entretiens individuels de près de 100%. Cela s'explique principalement par des difficultés accrues liées à l'insertion professionnelle, probablement en lien avec la situation sanitaire. Cependant, pour les accompagnements individuels ayant été effectués au cours de l'année, la situation est la suivante :

SITUATION AU 31.12.

■ Se poursuivent en 2021 ■ Résolues ■ Situations inconnues



Du point de vue des projets, le confinement, puis les mesures imposées, ont eu un impact important. En effet, que ce soit le projet Transition Broye (réalisé en collaboration avec le Cycle d'orientation d'Estavayer), l'atelier de Techniques de recherche d'emploi (TRE) ou encore le Speed-dating apprentissage (porté par la Fondation Cherpillod), tous ont dû être annulés ou reportés. Aussi, le projet Transition Broye débutera formellement à la rentrée 2021 et permettra à des jeunes entrant en apprentissage d'être suivis par Arcades durant cette période et aux entreprises les accueillant d'être soutenues en cas de difficultés. L'atelier TRE sera proposé dès le premier trimestre 2021 et le speed-dating apprentissage sera réalisé en novembre 2021 à Estavayer. Notons enfin que nous avons rencontré à plusieurs reprises des jeunes habitants d'Estavayer dans le cadre de nos prestations hors-murs, notamment à Payerne. Celui-ci a permis de réaliser un travail de prévention secondaire, notamment dans les domaines de la consommation et de la violence.



5.6 Intégration - Estasympa

Estasympa en 2020, c'était une riche coopération entre Thomas Raaflaub et Aline Catano, qui se partageaient un 50%. En été, un nouveau secteur a vu le jour, celui de « l'animation socioculturelle & intégration ». Ce dernier comprend estasympa et l'Animation Jeunesse, et mène une coordination de l'offre aux aînés. Avec ce secteur fraîchement constitué, un nouveau poste de cheffe de secteur a été créé. Les objectifs et activités sont détaillées ci-dessous.

Estasympa vise à promouvoir la cohésion sociale et une meilleure qualité de vie pour les habitants de la grande Commune d'Estavayer. Favoriser un mieux-vivre pour tous reste une priorité. C'est au travers

de la création de liens, de rencontres et ainsi par une large offre d'activités, presque toujours gratuites et destinées à tous les citoyens et citoyennes, qu'estasympa tend vers ce but.

Pour accompagner l'équipe d'estasympa dans cet objectif, une formation est proposée à tous les habitants de la Commune afin de devenir un agent ou une agente sympa. Avec des thèmes comme l'estime de soi, la gestion de projets et des conflits, ce cycle renforce des capacités utiles à encourager une meilleure qualité de vie dans la communauté et ainsi le « aller vers » avec l'intention de faire régner un esprit *sympa*. Les personnes formées mettent ensuite leurs connaissances en pratique dans leur quotidien afin d'enrichir la vie de chacun et de chacune. A ce jour, estasympa compte une centaine d'agent-e-s.

La formation 2020 a été durement chamboulée par la situation sanitaire qui nous occupe toujours, mais ils ont été courageux et flexibles, l'équipe les remercie encore. En 2021, la formation d'une 10^{ème} volée aura lieu à l'automne.

Estasympa, c'est alors une équipe et des agent-e-s plein d'idées qui ont dû se réinventer. En effet, rapidement, l'année 2020 a été marquée par le Coronavirus et il a fallu cogiter et s'agiter pour pouvoir toujours proposer des activités qui respectaient les normes sanitaires du moment. Des frustrations ont dû être gérées car l'envie des collaborateurs d'être présents sur le terrain auprès des gens était très forte. Mais cette présence a su être soutenue, d'une autre manière. Estasympa s'est renouvelé et a innové. Là a été sa force, toujours garante d'un optimisme encourageant et rassembleur.

Au printemps, lors de la première vague de la pandémie, l'équipe, soutenue par des agents sympas, a contacté les aînés de la Commune afin de vérifier les besoins et proposer des aides si nécessaires. Certains sont encore actuellement en contact.

Puis l'offre en activités proposée par estasympa a dû être revue et quelques annulations ont dû être faites, notamment celle du projet du « sapin qui chante », mené chaque mois de décembre devant la Collégiale. Heureusement, d'autres activités ont pu être maintenues, moyennant quelques adaptations, telles que « bougez sympa », le « jardin sympa » et « deutschtreffen » qui s'est mué en balades linguistiques. Un nouveau projet a pu être lancé en automne, celui des « paniers sympas ». Il promeut les producteurs locaux et permet aux abonnés d'établir un lien direct avec ces derniers. De plus, il permet aux jeunes livreurs de paniers de développer un nombre certain de compétences.

Le schéma qui suit illustre tous les projets poursuivis ou lancés par estasympa en 2020, certains totalement autogérés par des agents sympas, tels que le café sympause.

Toutes ces activités ont été réalisées grâce aux agents et d'autres bénévoles et grâce au soutien et à la bienveillance de la Commune d'Estavayer, ses autorités et son administration.

Nous remercions tous les acteurs pour leur engagement qui a permis, nous l'espérons, de rendre la Commune encore plus sympa.



6. Aménagement du territoire et Constructions

6.1 Introduction du Conseiller communal

Vous trouvez ici les considérations du « nouveau du préau » en guise d'introduction. Le soussigné a repris le dicastère au mois de février 2020 suite à la reconstitution du Conseil communal, et a débarqué au deuxième étage de La Grenette dans un service bien organisé, à l'accueil chaleureux et prévenant. Les affaires courantes sont traitées avec un soin et une célérité maximum, même si les méandres de la procédure obligent à une attention de tous les instants et – quelquefois – à une retenue propice au bon traitement des dossiers. Tous les collaborateurs sont rompus à cet exercice et entretiennent un esprit de partage qui permet de répondre à la population de manière efficace et professionnelle. Le nom de service prend alors tout son sens.

S'agissant de projets et de l'aménagement proprement dit, le traitement des oppositions au PAL d'Estavayer-le-Lac a occupé la majeure partie de l'année avec son lot de séances de conciliation et de travail administratif. Les divers plans initiés ont pu avancer correctement et de nouveaux projets ont vu le jour, notamment en matière de sport, de mobilité et d'accueil d'entreprises. Il est bon de rappeler que les planifications décidées par le Conseil communal ou les instances supérieures ont force d'application et que le service en est le garant. Les forces vives – secrétaires, collaborateurs et Chef de service – sont largement mises à contribution lors d'événements imprévus et font preuve d'adaptabilité et de réactivité. Qu'elles en soient ici vivement remerciées !

Enfin, la grande majorité des affaires à traiter sont amenées par des requérants soucieux d'agir correctement, par des porteurs de projet à la recherche de la meilleure adéquation possible au cadre légal, ainsi que par des citoyens désireux de comprendre le fonctionnement de leur commune. Cela n'exclut toutefois pas un nombre minime de « cas extraordinaires » qui monopolisent les efforts du personnel en vue de régler des situations confuses, incomplètes voire illégales. Un projet de construction, même minime, prendra toujours mieux son envol s'il commence par une demande de renseignements au service du territoire. Nous avons le privilège d'habiter une région qui mêle la nature à l'histoire, et préserver ce trésor passe logiquement par une collaboration fluide entre tous les acteurs.

Eric Rey, vice-Syndic.

6.2 Urbanisme - Commissions

6.2.1 Commission d'aménagement

La Commission d'aménagement a siégé à six reprises durant l'année 2020. La période de confinement et les vicissitudes de la pandémie ont conduit à l'annulation de quelques séances, mais elle n'a pas empêché les membres de donner leur avis sur de nombreux dossiers. La Commission a contribué aux travaux suivants :

- Règlement sur les émoluments et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions ;
- Transport public urbain et modification de la circulation en Vieille-Ville ;
- Plans d'aménagement local de Font, Bussy et Rueyres-les-Prés ;
- Zone sportive à Estavayer-le-Lac ;
- Aménagement du Parc des Rives ;
- Plan d'affectation cantonal des réserves naturelles sur la rive sud du lac de Neuchâtel ;
- Echange de terrains avec la Commune de Lully.

La Commission travaille en étroite collaboration avec le Conseil communal et demeure une force de proposition lors du traitement de dossiers complexes et de longue haleine.

6.2.2 Commission du patrimoine

La Commission a siégé à cinq reprises. Elle a été consultée plusieurs fois dans le cadre d'un projet de mise en lumière de la Vieille-Ville d'Estavayer-le-Lac, plus particulièrement pour la mise en valeur de deux rues.

Dans le cadre de l'itinéraire d'art urbain Artichoke, la Commission a été consultée pour valider différents projets d'œuvres sur des bâtiments dans la zone protégée de la Vieille-Ville d'Estavayer-le-Lac.

La Commission a également donné son avis sur :

- L'avant-projet de bâtiments en lien avec le plan d'aménagement de détail du Port de la Sicel ;
- Des demandes de pose d'enseignes ;
- Un projet de nouvelle construction à la rue de la Rochette à Estavayer-le-Lac ;
- La réfection de l'auberge communale de Bussy.

Différentes demandes relatives à la pose de stores-toiles, à des constructions sur le domaine public, au revêtement d'un trottoir.

6.3 Urbanisme – Planification supérieure

6.3.1 Plan directeur régional (PDR)

La conception du plan directeur régional relève d'une gageure sans précédent. En effet, il s'agit de concilier les intérêts et la planification de la Broye fribourgeoise, qu'on sait morcelée et fortement imbriquée dans le district Broye-Vully du Canton de Vaud. Une coordination et harmonisation particulièrement sensible est à trouver entre tous les acteurs. Le PDR Broye, mené par la COREB, doit concilier une législation fribourgeoise contraignante avec une loi vaudoise à priori plus permissive. L'enjeu est la production d'un document commun mêlant les deux cadres légaux.

Un diagnostic territorial a été mené et présenté au comité de pilotage début 2020. Les représentants communaux des deux districts se sont retrouvés à Combremont-le-Grand en septembre pour des ateliers participatifs sur les thèmes de la mobilité, des infrastructures publiques et des zones d'activité. Cette journée donnera lieu à un document de synthèse qui rassemblera les pistes suggérées pour les porteurs du projet, *i.e.* les comités techniques et de pilotage.

6.3.2 Plan d'affectation cantonal des réserves naturelles sur la rive sud du lac de Neuchâtel (PAC)

Le Canton de Fribourg a mis à l'enquête son PAC en juillet 2020. La Commune a pu faire valoir sa position lors de discussions préalables et d'entretiens avec les responsables. Lors de la consultation, il a été remarqué que certains arguments avaient porté leurs fruits, alors que d'autres n'avaient pas été inclus. De larges échos médiatiques ont mis en lumière la principale modification apportée par le PAC : le démantèlement des chalets construits dans la zone.

Le Conseil communal a transmis ses remarques et oppositions à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, notamment au sujet de la zone de loisirs de Font, des infrastructures communales et régionales autour de la STEP, du Chemin des Lacustres, de la Grande Gouille, de la Plage de Forel. Il a demandé aux instances cantonales de bien peser les intérêts du démantèlement des chalets et de définir les modalités de la remise en état du secteur ainsi que leur financement. Une séance de conciliation est prévue en 2021...

6.4 Urbanisme – Plans d’affectations des zones

Secteur Bussy

La Commune avait fait recours contre la décision d’approbation de la DAEC le 14 septembre 2018. Dans son arrêt du 3 octobre 2019, le Tribunal cantonal a donné tort à la Commune. Cet arrêt a permis de débloquent la situation pour cette localité, la décision d’approbation de la DAEC devenant effective. Le dossier aux conditions d’approbation est désormais en voie de finalisation dans les services communaux et sera transmis en 2021 au Canton.

Secteur Vernay

Pour rappel, la Commune a transmis à la DAEC son droit d’être entendu le 30 septembre 2019. La Commune abonde sur plusieurs points dans le sens de la Direction. Toutefois, l’arrêt du Tribunal fédéral a suspendu la procédure pendant l’année 2020 et le Conseil communal a agi auprès du Canton pour que les dossiers soient traités dans l’ordre d’arrivée.

Secteur Vuissens

Les travaux pour cette localité étaient suspendus à la décision du Tribunal fédéral et ont repris fin 2020.

Secteur Estavayer-le-Lac

Suite à la mise à l’enquête du PAL d’Estavayer-le-Lac du 6 décembre 2019 au 22 janvier 2020, la Commune a reçu 223 oppositions qui ont toutes été traitées en 2020. 164 oppositions portent sur le Pré-du-Château. Certaines oppositions ont été retenues par le Conseil communal. Une mise à l’enquête complémentaire aura lieu dans le courant de l’année 2021.

6.5 Constructions

Le Service du territoire a traité 230 dossiers de constructions durant l’année 2020. Parmi ces dossiers, on compte notamment :

- 155 demandes de permis de construire selon la procédure simplifiée (permis communaux) ;
- 62 demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire (permis préfectoraux) ;
- 13 demandes préalables de permis de construire.

Mobilité

6.5.1 Transport public urbain.

Le projet de la zone sportive du Château d’eau a un impact sur le tracé de la ligne de bus. En effet, toute nouvelle mise en zone doit avoir une qualité de desserte élevée et un arrêt de bus urbain doit se trouver à proximité.

Pour rappel, les objectifs de ce nouveau moyen de transport pour Estavayer-le-Lac sont :

- Assurer réglementairement la desserte des nouveaux secteurs de la Prillaz ;
- Desservir les zones denses du quartier des Esserpis ;
- Améliorer les connexions avec la Gare ;
- Desservir la Vieille-Ville dans une optique de limitation du trafic automobile ;
- Desservir la zone d'activités de Plein-Sud et les terrains de foot du Château d'eau.



Le tracé à travers la Vieille-Ville reste ouvert.

7. Domaine public

7.1 Introduction du Conseiller communal

Le dicastère du Domaine public était sous la houlette du Conseiller communal Dominique Aebischer jusqu'à fin juillet 2020, puis repris au pied levé par le Conseiller communal Jean-Claude Votta.

La mission première du domaine public est de garantir l'entretien et la propreté des routes, des chemins piétonniers, des places de jeux ainsi que des espaces verts de notre belle commune. Nos collaborateurs répartis au sein du secteur Voirie et celui des Espaces Verts, donnent le meilleur d'eux-mêmes pour remplir cette mission.

Au niveau des villages, nous pouvons compter sur l'excellent travail accompli par nos prestataires, tant au niveau de l'entretien courant (cimetières, fontaines, etc.) que des déchetteries ou du service hivernal.

Le ramassage des déchets et la gestion des déchetteries des villages font l'objet de réflexions en vue d'améliorations et de rationalisations, tant financières que structurelles.

Jean-Claude Votta, Conseiller communal

7.2 Entretien du domaine public et service hivernal

Le nettoyage des WC publics ainsi que la vidange des quelques 400 poubelles de rues et robidogs urbains sont faits chaque jour. Les poubelles des villages, ainsi que les robidogs pour la plage de Forel se font à l'année, à raison de deux fois par semaine.

Les wc publics sont malheureusement fréquemment la proie d'une poignée de personnes irrespectueuses des biens publics et qui causent des dégâts importants. A notre grand regret, nous sommes parfois contraints de mettre hors service et de fermer l'accès à ces locaux d'aisance pour permettre les réparations nécessaires. Des réflexions sont en cours pour rendre ces locaux moins attrayants et moins favorables aux regroupements des jeunes qui viennent fumer et détruire les portes, les lavabos, les luminaires, les accessoires sanitaires. De telles incivilités sont onéreuses pour la collectivité et irrespectueuses pour nos collaborateurs chargés de maintenir la propreté de ces lieux.

Le balayage des routes et trottoirs de la Commune se poursuit comme les années précédentes, un gros véhicule pour les routes, un plus petit pour les trottoirs.

En raison de l'arrivée fâcheuse d'un certain virus, les activités du secteur Voirie ont été modifiées. Toutes les manifestations annuelles ont été supprimées. Néanmoins, le secteur Voirie a été sollicité notamment par la livraison de matériel, tel que barrières pour répondre aux besoins de certains établissements publics. D'autres activités non liées aux conditions sanitaires à respecter ont été effectuées, comme par exemple le hersage de la nouvelle plage, la mise en place des décorations de Noël, la fermeture des fontaines, ou encore la mise en place du sapin dans la cour de l'église de Vuissens. La mise en place de la signalisation et du matériel se fait en collaboration avec la Police communale.

Durant cette période estivale, le nettoyage des fontaines communales a été effectué de manière identique à l'année précédente, c'est-à-dire à raison d'une fois toutes les deux semaines en ville d'Estavayer-le-lac. Celles de nos villages fusionnés sont nettoyées la première fois au printemps par nos collaborateurs et elles sont ensuite entretenues par nos divers prestataires villageois.

Divers petits travaux de réparation sur les routes, nids de poule et certains affaissements de chemins AF en gravier, sont faits par nos soins. Le traitement de fissures à la Vounaise, à Bussy et à Estavayer-le-Lac a été mandaté à une entreprise spécialisée.

Le secteur Voirie a également œuvré à la remise en état des escaliers et rambarde sur les sentiers pédestres dans la forêt du côté de Forel.



Depuis deux ans maintenant, nous utilisons une machine à vapeur pour le désherbage en ville. Durant la saison touristique, un tournus est fait par 2 employés avec cette machine afin de maintenir la place propre, tout en ayant l'avantage d'être écologique.

L'entretien des bords de route est également effectué par le secteur Voirie, au moyen d'un tracteur et d'une épareuse. Les collaborateurs procèdent au fauchage, nettoyage et entretien des grilles, avec une fréquence de 3-4 fauches par année réparties entre mars et octobre.

Parmi nos activités assignées, le secteur Voirie procède également à la désaffectation des tombes à Estavayer-le-Lac et Font, tout comme à la creuse des tombes et des urnes.

Au niveau du service hivernal, les chutes de neige ont nécessité quelques interventions de nos équipes pour le déneigement et le salage. Nous sommes sortis à plusieurs reprises à divers endroits critiques ainsi que sur des grands axes. Nos tournées sont organisées de manière à prioriser les axes les plus fréquentés, puis dans les zones de moins grande densité. La consommation de sel a été plus importante que l'année dernière. A noter que nous avons toujours recours aux mêmes prestataires dans les villages. Nous rappelons que des silos sont posés de manière fixe à Murist et Rueyres-les-Prés, ce qui facilite beaucoup le travail de nos prestataires. Quant aux collaborateurs de l'Edilité, ils se servent du silo situé sur le site de l'Edilité à la route de Lully.

7.3 Gestion des déchets

Nous avons également en fonction une personne qui s'occupe spécialement des containers enterrés, ainsi que de tous les déchets qui surviennent sur l'entier de la Commune. Les batteries et panneaux solaires disposés sur nos containers enterrés ont montré les limites de ce genre de dispositif. En effet, les conditions météorologiques rencontrées au cours de cet hiver (peu d'ensoleillement et températures assez basses) ont mis à mal ce système d'alimentation des containers. Quelques adaptations sont nécessaires pour pallier ce genre de situation.

Nous déplorons cependant que certains usagers peinent à respecter les règles d'utilisation, malgré les diverses informations communiquées (tous-ménages, autocollants sur les appareils, site internet).

Un projet de remplacement de la déchetterie mobile par une déchetterie fixe à Murist est à l'étude.

7.4 Espaces verts

7.4.1 Ecole de Murist

A la suite de la construction d'une salle de gym et agrandissement de l'école, le secteur des Espaces verts a eu le plaisir de s'occuper de la plantation aux abords de l'école. Avec un concept pour le développement durable, notamment un gazon fleuri a été semé, ainsi qu'une arborisation indigène.



7.4.2 Giratoire de la Ville d'Estavayer-le-Lac

Le secteur des Espaces verts a la chance de pouvoir fleurir les giratoires de la Commune, chaque saison de l'année par différents thème choisis. De plus, quelques constructions fabriquées par les collaborateurs, telles que maisons à insectes, cages à oiseaux, etc. ont été installées.



7.4.3 Concept de sécurité

Le secteur des Espaces verts a mandaté le SPAA afin d'évaluer divers endroits de la ville au niveau de la sécurité au travail. Le but était de répertorier les endroits dangereux et de les mettre en conformité, qui a pour but de garantir la sécurité de nos collaborateurs.



7.4.4 Divers projets de plantation

Le secteur des Espaces verts a la chance de pouvoir apporter certains projets de plantations dans la Commune, apporter de la nouveauté en favorisant la biodiversité en ville.

Chaque année, nous mettons en place des jardins urbains en ville pour nos chers citoyens avec fruits et légumes par exemple.



8. Bâtiments et Infrastructures

8.1 Introduction du Conseiller communal

Le dicastère des bâtiments et infrastructures réunit les biens immobiliers répartis sur l'ensemble du territoire communal. Actuellement, cela représente une centaine de bâtiments et de petits édifices.

Le secteur Bâtiments est organisé selon deux axes d'activités bien distincts.

Le premier axe : l'entretien, la maintenance, l'intendance de La Prillaz et de l'Amarante, la gestion des consommables, la gestion des combustibles, les diverses réparations et le suivi des diverses tâches découlant de la vie des bâtiments communaux sont autant de tâches assurées par deux intendants, un menuisier, ainsi que des concierges répartis dans les villages et en ville.

Le deuxième axe : le pilotage de mandats confiés au secteur privé, la conduite directe de projets de rénovation ou de nouvelles constructions, ceci depuis l'étude de faisabilité à la remise de l'ouvrage. Cette activité est assurée par notre spécialiste technique qui peut, au besoin, s'appuyer sur les compétences du chef de service, architecte de formation. Les ouvrages traités sont menés en respectant les directives relatives aux marchés publics.

Le secteur Bâtiments intervient également en conseiller du Maître d'ouvrage lors que ce rôle est assuré par une autre entité. Nous mettons nos compétences à disposition de tous les services communaux qui pourraient avoir besoin de notre soutien.

Jean-Claude Votta, Conseiller communal

8.2 Entretien

Résumé des interventions par localité :

Le parc immobilier de la Commune comporte environ 140 bâtiments allant du petit édicule comme de simples blocs sanitaires aux grands bâtiments historiques, tels que le Sacré-Cœur.

Le Service de l'édilité, secteur bâtiments, intervient pour les petites réparations et maintenances courantes, déménagements de mobiliers et archives ainsi que le suivi des travaux mandatés auprès des diverses entreprises de la région. Le secteur bâtiments s'occupe également de l'intendance des salles communales lors de locations, de la conciergerie des bâtiments communaux et des états des lieux des 28 appartements en location.

Le secteur Bâtiments a été mis à contribution pour la mise en place de mesures de protection liées au Coronavirus, que ce soient des campagnes d'affichage, fourniture de masques et désinfectant, protection en plexiglas pour le personnel et intensification du service de conciergerie en fonction des recommandations.

Résumé des interventions par localité :

Autavaux

- Ancienne école
 - Réparation du lave-vaisselle et du sèche-linge de l'appartement
 - Remplacement de la régulation de chauffage

Bussy

- Ancienne école
 - Réfection de l'appartement de l'ancienne administration
 - Assainissement d'un bureau pour le stockage des archives d'enquêtes
 - Remplacement de la colonne de lavage
- Ferme Masset
 - Réparation de la toiture

- Abri bus
 - Pose de supports pour trottinettes

Estavayer-le-Lac

- Bastians 1
 - Curage de canalisations
- Bastians 3
 - Rafranchissement de la peinture de la cage d'escaliers
 - Réparations de 2 lave-vaisselles
- Stavia Parc
 - Réparation du lave-vaisselle du cabinet médical
 - Remise en état de l'étanchéité de la toiture de l'annexe de la salle Azimut
 - Remplacement de l'onduleur des exutoires de fumées de la salle Azimut
 - Remplacement de robinetteries de lavabos
 - Pose de cylindres pour verrouiller les sanitaires de la salle Azimut en cas de non-occupation
 - Remplacement de la sonde de température extérieure du chauffage
 - Remplacement du revêtement de sol de la cabine d'ascenseur
- Casino
 - Remise en place de tuiles
 - Débouchage de la canalisation des urinoirs
- Grenette
 - Remplacement des portes d'entrée à l'accueil
- Local du feu
 - Réparation d'une fuite d'eau dans la salle de bain de l'appartement
 - Réfection des seuils des portes sectionnelles
 - Réparation de différents stores
 - Réparation du lave-vaisselle de l'appartement
- Motte-Châtel 9
 - Remise en état de l'éclairage de secours
 - Remplacement du réfrigérateur
- Motte-Châtel 11
 - Curage des canalisations
- Motte-Châtel 13
 - Remise en état de la sonnerie
- Maison Griset
 - Remplacement des lampes extérieures
 - Remplacement des stores et pose de moustiquaires
 - Rafranchissement de la peinture d'une salle de classe
 - Remise en état de l'éclairage de secours
 - Remplacement de l'horloge mère gérant les sonneries
- Sacré-Cœur
 - Remise en état des ascenseurs
 - Réparation de l'abri à vélo
 - Réparations de la toiture
 - Remplacement de sources lumineuses
- Stavia sport
 - Remplacement d'un circulateur de chauffage
 - Remplacement de l'installation de téléphonie
 - Remplacement des luminaires de secours dans la salle de sport
- Amarante
 - Remplacement du microphone

- Réparations des portes d'entrées
- Contrôle des installations électriques du bâtiment
- Réparations des armoires de rangement du matériel de sport
- Remise en état d'un mur pour donner suite aux incivilités
- Remplacement d'une horloge défectueuse
- Salle de la Prillaz
 - Remplacement des sources lumineuses par du LED
 - Réparation de la porte sectionnelle de l'arrière-scène
 - Remise en état de stores
 - Remplacement d'un vitrage cassé
- Plage communale
 - Remplacement du lave-vaisselle de la cuisine du restaurant
 - Remise en état des meubles réfrigérants du restaurant
 - Réparation d'un réfrigérateur du restaurant
 - Réparation du store du snack du restaurant
 - Installation d'un défibrillateur
 - Remplacement des congélateurs et des vitrines réfrigérantes du magasin
 - Remplacement de la cuisinière du restaurant
- Tennis
 - Réparation d'une porte de la buvette à la suite d'une effraction
 - Remplacement de l'alimentation d'eau du système d'arrosage des terrains
- Musée
 - Rénovation de la salle 1
 - Sondage du plancher de la salle de conservation
 - Réparation d'une descente d'eau pluviale
- Maison des Régents
 - Remplacement d'un chauffe-eau
 - Remplacement d'une descente d'eau pluviale
 - Réaménagement des bureaux et salles de réunions
- Ferme Lully
 - Pose de revêtement stratifié dans 2 chambres d'un appartement
 - Remplacement d'un lave-vaisselle
 - Remplacement de l'introduction d'eau
 - Aménagement d'un local pour stocker les gobelets réutilisables lors de manifestations
- WC publics
 - Installation de distributeurs de savon
 - Installation d'un lavabo aux WC Nova Friburgo
 - Remise en état des WC du Vucheret à la suite d'un incendie
 - Réparations des WC des Bastians et de l'Amarante par suite de différentes dégradations
- Tour des Ecureuils
 - Traitement des planchers contre les ravageurs du bois (vrillette)

Font

- École
 - Rafraîchissement de la peinture des vestiaires

Forel

- Buvette FC
 - Remplacement de la cuisinière

Montbrelloz

- École
 - Remise en état de la sonnerie

- Installation d'un couvert à vélo

Murist

- Ecole
 - Réparation de stores
 - Remplacement de vitrages cassés
 - Installation d'un défibrillateur
 - Remplacement des sèche-cheveux des vestiaires
 - Remplacement des cylindres
- Local du feu
 - Installation d'un sous-compteur électrique
 - Réfection d'un regard d'eaux pluviales

Rueyres-les-Prés

- Ecole
 - Remplacement du tapis de propreté à l'entrée du bâtiment
 - Réparations de stores
 - Ajout de bancs complémentaires au vestiaire de l'école enfantine
- Grande salle
 - Création d'un local de rangement des chaises dans l'ancienne administration
 - Installation d'un défibrillateur
 - Aménagement d'une salle de rythmique dans l'ancien local du feu
 - Installation d'un téléphone

Vuissens

- Ancienne école
 - Investigations sur les causes de moisissures dans un appartement
 - Installation d'un réfrigérateur pour la salle sociétés

Installation de distributeurs de désinfectant dans les salles et bureaux communaux.

Mise en place d'un nouveau plan de fermeture des bâtiments communaux.

Installation du Wifi dans les salles communales.

Rassemblement des archives des villages dans les locaux de Morens et Autavaux

8.3 Projets en cours

Les projets bâtiments suivants sont en cours d'étude ou de réalisation, voire terminés.

8.3.1 Estavayer – Sacré-Cœur

Le bâtiment en cours de construction permettra d'accueillir 19 classes et salles polyvalentes réparties entre le rez-de-chaussée et les deux étages. Le chantier du nouveau bâtiment situé au nord du bâtiment historique n'a pas pu respecter le planning initial, toutefois sans mettre en péril la date de mise en exploitation, en raison de certaines entreprises impactées par le Coronavirus. Le chantier étant en phase de gros œuvre au moment de l'arrivée du Coronavirus, les retards dans l'acheminement des matériaux ne se sont pratiquement pas fait ressentir. Par contre les mesures sanitaires nécessaires à mettre en place pour les ouvriers de chantier ont engendré des coûts supplémentaires à hauteur d'environ CHF 65'000.00 à la connaissance de ce jour.

Une installation de panneaux photovoltaïques couvre la presque totalité de la toiture plate de l'édifice. Malgré que le chantier n'est pas encore terminé, la production de cette installation est en fonction depuis le début 2020. La mise en exploitation des locaux est prévue pour la rentrée scolaire de l'été 2021.



8.3.2 Murist – Halle de sport

Le chantier de construction de la salle de gym et l'agrandissement du bâtiment existant a duré plus longtemps que prévu initialement. Le Coronavirus a déployé ses effets lorsque le chantier était en phase de second œuvre, période la plus défavorable pour l'alimentation des matériaux. De plus, une des entreprises mandatées pour l'exécution des fenêtres a fait faillite avant d'avoir pu poser toutes les fenêtres de la salle de gym. Le planning général ayant été bouleversé, les travaux de l'agrandissement du bâtiment existant (pour la salle ACT) n'ont pas pu être exécutés dans de bonnes conditions, notamment pour l'exécution des chapes. Toutes ces situations ont entraîné des retards en cascade. Toutefois, les locaux de l'AES, la salle de gym, les wc, la cuisine ont été remis à l'exploitation pour la rentrée scolaire de l'été 2020.

L'avancement actuel est au stade des travaux complémentaires demandés par les utilisateurs, aux finitions et retouches.



8.3.3 Estavayer – Stavia piscine

Les travaux d'assainissement du bassin de la piscine du Stavia prévus durant l'été 2020 ont été reportés en raison des fermetures d'entreprises à cause de la crise sanitaire. Ces travaux vont être exécutés entre la fin mai et la fin août 2021 pour une remise en exploitation de la piscine lors de la prochaine rentrée scolaire.

8.3.4 Estavayer – Bastians 1

L'aménagement de bureaux pour les Services du territoire et de l'environnement dans le 3^e étage de l'immeuble de la place des Bastians 1 a permis de disposer de plus d'espace de travail pour les collaborateurs.

Les locaux du 1^{er} étage sont occupés par le Centre de Jeunes. Ce déménagement depuis les locaux insalubres des anciens abris de protection civile sous le CO de la Broye a permis de reprendre leurs activités avec satisfaction.

Les locaux du 2^e étage font actuellement état d'une préparation à l'exécution des travaux d'aménagement de bureaux pour le secteur du Secrétariat général.

8.3.5 Estavayer – Local du feu

Un projet d'extension et de réfection de la caserne du service du feu a été établi par le bureau ACARCHITECTES à Fribourg. Un appel d'offres d'ingénieurs est actuellement en cours pour la phase 3.

8.3.6 Bussy – Auberge communale

Le projet de reconstruction de l'auberge a été rendu par le bureau Polygone. Celui-ci est en cours de réflexion par le Conseil communal.



9. Environnement et Energie

9.1 Introduction du Conseiller communal

Le dicastère de l'Environnement et de l'Energie est responsable de l'eau potable, de l'évacuation de de l'épuration des eaux, des infrastructures routières, de l'énergie et de l'environnement. Il travaille sur ces thèmes en collaboration avec les associations intercommunales en lien avec la gestion des eaux ainsi qu'avec la Commission interne de circulation et de parcage et la Commission communale de l'énergie.

Le service de l'Environnement qui dépend de ce dicastère est composé des secteurs de l'eau potable (4 personnes) des eaux usées (5 personnes) des infrastructures routières (3 personnes) ainsi que du chef de service et de deux assistantes. Le service est en charge de l'exploitation des réseaux d'eau, de l'usine de production d'eau potable, de la station d'épuration ainsi que de la planification et de la gestion des projets routiers, des problématiques en relation avec la protection de la nature, de l'énergie et de la revitalisation des cours d'eau.

En 2020, le dicastère de l'Environnement et de l'Energie a poursuivi les projets en cours et a présenté de nombreux messages (11) au Conseil général.

Le Conseiller communal responsable du dicastère a participé aux séances de comité des cinq associations de communes dont les objets relèvent de l'eau potable et de l'épuration des eaux (ERES, AIPG, GRAC, Arribru, Menthue) et présidé la Commission chargée de la révision du règlement sur la distribution de l'eau potable et de celui relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux.

Le dicastère de l'Environnement et de l'Energie s'est en outre appliqué à répondre aux questions quotidiennes des administrés et à œuvrer pour le développement de la Commune, en ne perdant pas de vue les objectifs que s'est fixé le Conseil communal dans le plan de législation.

Au cours de l'année 2020 le dicastère a œuvré à finaliser le processus de labélisation « Cité de l'énergie ». La Commune a reçu ce label en se fixant des objectifs en faveur d'une utilisation rationnelle des énergies et de réduction de l'utilisation d'énergie non renouvelable.

Le service de l'Environnement a accueilli à sa tête un nouveau chef de service et a œuvré au cours de l'année à améliorer son fonctionnement et son efficacité.

Malgré la pandémie, une organisation bien pensée a permis au service d'avancer sans ralentissement sur les nombreux projets en cours.

Les enjeux stratégiques auxquels nous devons ordinairement faire face, ajoutés à ceux résultant de la fusion, ne peuvent que nous motiver à nous engager encore davantage dans les domaines aussi majeurs que ceux de la protection de l'environnement, du développement d'infrastructures de qualité et de l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Joseph Borcard, Conseiller communal

9.2 Eau potable

9.2.1 Planification

Le PIEP (plan directeur des infrastructures d'eau potable) de la Commune a été finalisé en 2020, mis à l'enquête publique (sans oppositions) et déposé auprès des services de l'Etat pour approbation.

L'étude du projet d'une nouvelle station de pompage et d'une station de production d'eau potable à partir de l'eau du lac, projet phare du PIEP, dont l'implantation est envisagée dans la région de Font, est toujours en cours. Ces installations seront couplées avec un projet énergétique (chauffage et froid à distance) ainsi qu'un projet d'irrigation agricole. Ce projet est nommé AquaVia.

9.2.2 Station de pompage et de traitement de l'eau



La source principale d'approvisionnement en eau potable de la Commune est la station de pompage (STAP) et de traitement de l'eau d'Estavayer-le-Lac qui alimente la plus grande partie de la Ville d'Estavayer-le-Lac et le Groupement Régional Adduction Eau Crête Châtillon (GRAC). Ce dernier alimente à son tour les villages de Font, Forel, Autavaux, Les Planches, Montbrelloz, Rueyres-les-Prés, Morens et Bussy.

S'agissant de la station de pompage et de filtration de l'eau du lac, en plus de l'entretien courant il est relevé les faits suivants :

- Les deux crépines des prises d'eau dans le lac ont été nettoyées par des plongeurs, la présence d'une moule invasive ayant rendu cette opération particulièrement nécessaire ;
- Des analyses des concentrations d'un métabolite du chlorothalonil dans les eaux du lac et en différents points au cours du traitement ont été mises en place afin de déterminer la meilleure stratégie de lutte contre la présence de ce dernier dans les eaux du lac ;
- L'alimentation de secours partiel de la station de traitement, en combinaison avec l'installation d'un chauffage du HIB et du Home « Les Mouettes » a été réalisée en 2020 et qui tire son énergie de l'eau du lac.



Vue des moules ayant colonisé la crépine – (Prise d'eau dans le lac)

9.2.3 Associations intercommunales (GRAC, ARRIBRU et Menthue)

La Commune est membre de trois associations intercommunales de fourniture d'eau potable :

- Le **GRAC** (Groupement régional pour l'adduction d'eau de la Crête de Châtillon) pour la partie haute d'Estavayer-le-Lac et les villages de Forel, Autavaux, Montbrelloz, Les Planches, Font, Morens, Rueyres-les-Prés et Bussy ;
- L'**ARRIBRU** (Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable des communes vaudoises et fribourgeoises de la région des tunnels d'Arrissoules et des Bruyères) pour les villages de l'ancienne Commune de Murist (Murist, Franex, la Vounaise, Montborget) ;
- La **Menthue** (Association intercommunale d'amenée d'eau) pour le village de Vuissens.

9.2.4 Réseau

Le réseau d'eau potable de la Commune d'Estavayer compte un peu plus de 85 km de conduites d'eau, 386 bornes hydrantes et 2'668 compteurs d'eau.

Nous avons continué le remplacement des anciens compteurs d'eau par des compteurs relevables à distance.

Toutes les bornes hydrantes de la Commune ont été contrôlées, ainsi qu'un tiers des vannes de secteurs (vannes importantes sur l'architecture du réseau).

133 analyses d'eau ont été réalisées sur l'ensemble des réseaux. Elles ont attesté que la qualité de l'eau répondait à chaque fois aux normes légales, hormis pour la présence d'un métabolite du Chlorothalonil. Plus d'informations tenues à jour sont disponibles sur notre site internet. Le réseau d'eau a connu en 2020 les principales réalisations suivantes :

- Nouveaux réseaux posés dans le cadre des travaux de la route de Grandcour, à Estavayer-le-Lac ;
- Nouveaux réseaux posés dans le cadre des travaux de la rue de l'Hôtel de ville, à Estavayer-le-Lac.

9.2.5 Ouvrages communaux sur les réseaux de Murist, Franex, La Vounaise, Montborget et Vuissens

Les travaux suivants ont été réalisés sur les installations techniques de Franex et Murist :

- Les deux cuves du réservoir des Roches ont été vidangées, nettoyées et désinfectées ;
- Le réservoir « tampon » de la station de pompage des sources de Franex a été vidangé, nettoyé et désinfecté ;
- Une nouvelle liaison fibre optique communale a été mise en service entre la station de pompage de Bois St-Pierre et le réservoir des Roches.

La fontaine de l'église à Murist, celle de Montborget et quatre autres à Vuissens ont été rénovées. Une nouvelle alimentation d'eau de source a permis de remettre en service la fontaine du Clos de l'Hotau à Murist.

9.2.6 Statistiques de consommation d'eau

La consommation d'eau potable des ménages et des petites entreprises s'élève à environ 728'004 m³ et celle des grandes entreprises à environ 1'431'680 m³, soit au total 2'159'684 m³. En 2019, elle la consommation totale était de 2'182'000 m³.

9.2.7 Nouveau règlement sur la distribution d'eau potable

La Commission chargée de l'élaboration d'un nouveau règlement sur la distribution de l'eau potable, composée d'un représentant par groupe ou parti du Conseil général et présidée par le Conseiller communal responsable du dicastère de l'Environnement et de l'Energie, a poursuivi son travail. Le service de l'Environnement a ainsi pu déposer en 2020 un projet de règlement abouti auprès de l'autorité de surveillance des prix pour recommandation.

9.3 Evacuation et épuration des eaux

9.3.1 Planification

Le projet de création d'une STEP unique à Payerne se poursuit et permettra à terme de supprimer la STEP de l'AIPG (Association intercommunale de La Petite Glâne) à Bussy. Une association

intercommunale a été créée en 2020 pour mener à bien ce projet : L'Épaise (Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la zone de Payerne).

L'assainissement d'une partie de STEP de l'ERES a fait l'objet d'une étude ayant permis de définir les choix de procédés et le dimensionnement. Ce projet complexe et de long terme va se développer au cours des prochaines années.

La mise à jour des PGEE (plan général d'évacuation des eaux) a débuté en 2020. Les projets prévus dans les anciens PGEE des communes avant fusion (en particulier pour la mise en séparatif de quartiers) ont été prioritaires.

9.3.2 Evacuation des eaux

Le réseau de canalisations des eaux claires et usées mesure environ 156 km. Chaque année, il est procédé au curage d'un cinquième et à l'inspection d'un dixième au moyen d'une caméra.

Les quelques 3200 grilles de route doivent être régulièrement vidangées. L'ensemble de ces grilles l'a été en 2020.

Une station de pompage a été construite au chemin de la Cure à Morens afin de recevoir les eaux usées de deux habitations. Celle-ci est raccordée à la STEP de l'AIPG (Association intercommunale de La Petite Glâne).

9.3.3 Evacuation des eaux



La station d'épuration des eaux de la région d'Estavayer-le-Lac traite les eaux usées de plusieurs communes regroupées au sein d'une Association intercommunale appelée « ERES ». Cette dernière comprend les communes d'Estavayer, de Cheyres-Châbles, de Châtillon et de Lully. La Commune d'Estavayer est en charge de sa gestion technique et administrative.

Durant l'année 2020, l'ERES a, outre ses tâches habituelles d'exploitation, procédé au renouvellement des batardeaux d'entrée de STEP, fait la révision et le contrôle de ses citernes de produits chimiques. Elle a aussi remplacé les soupapes de sécurité de ses digesteurs et les caillebotis de l'un de ceux-ci. La grande révision d'un des compresseurs à gaz a été exécuté par le fournisseur.

Pour l'année 2020, la participation financière de la Commune d'Estavayer aux frais d'exploitation de la STEP s'est élevée à environ CHF 1'330'000.00, dont CHF 71'400.00 pour la participation à la taxe sur les micropolluants.

9.3.4 Epuration des eaux - AIPG

La Commune d'Estavayer est également membre de l'AIPG (Association intercommunale de la Petite Glâne), dont la station d'épuration située à Bussy reçoit, pour la Commune d'Estavayer, les eaux usées des villages de Vuissens, Franex, Bussy, Morens et Rueyres-les-Prés. La participation financière de la Commune d'Estavayer pour l'année 2020 se monte à environ CHF 123'000.00.

9.4 Projets routiers

Les travaux suivants ont été réalisés durant l'année 2020 :

Estavayer-le-Lac :

- Le projet de réaménagement de la route de Grandcour s'est poursuivi en 2020 et les travaux seront terminés en 2021 ;
- Les travaux de réaménagement de la Grand-Rue et de la rue de l'Hôtel-de-Ville ont débuté au mois de septembre 2020.

Rueyres-les-Prés :

- L'étude de la prolongation d'un trottoir et l'aménagement de la route de Chavane ; le dossier a été envoyé pour obtention du permis de construire au Canton en décembre 2020.

Murist :

- L'étude concernant des aménagements sur la route cantonale à Murist et à La Vounaise s'est poursuivie.

Font :

- Le dossier de la traversée de Font (VALTRALOC) a été examiné par le Service des ponts et chaussées (SPC). Sur la base des remarques et conditions émises par le SPC, le dossier a été finalisé pour une mise à l'enquête au printemps 2021.

Vuissens :

- Le dossier de l'aménagement du carrefour du battoir et de l'arrêt de bus Grand-Rue 10 a été déposé auprès du SPC pour examen préalable en janvier 2020.

Autavaux :

- L'étude concernant l'amélioration de la mobilité et de la sécurité routière s'est poursuivie. Un dossier d'examen préalable a été envoyé au SPC. A la suite des remarques et conditions émises par ce service, un dossier de mise à l'enquête est en train d'être élaboré. Une demande de crédit de travaux sera présentée au conseil général en 2021.

9.5 Développement durable et protection de l'environnement

9.5.1 Commission de l'énergie

La Commission de l'énergie est composée de dix membres et est présidée par le Conseiller communal en charge du dicastère de l'Environnement et de l'Energie. Elle a siégé à trois reprises durant l'année 2020 et a traité, notamment, des projets phares de la commune en matière d'énergie (Chauffage à distance, production de Bio Gaz à la STEP, planification énergétique territoriale, bornes de recharges pour les véhicules électriques).

Dans le cadre du processus de labélisation « Cité de l'énergie », la Commission a élaboré un plan d'action communale.

Pour rappel, ses compétences principales sont les suivantes :

- Elle prend position sur les dossiers relatifs à l'énergie et émet des préavis à l'intention du Conseil communal ;
- Elle formule des propositions et recommandations sur des thèmes ou objets liés à l'énergie à l'intention du Conseil communal.

Elle est consultée lors de l'élaboration des projets de rénovations ou de constructions des bâtiments et infrastructures communaux lorsque les domaines liés à l'énergie sont concernés.

9.5.2 Eclairage public

Le remplacement et l'équipement des luminaires en Vieille-Ville d'Estavayer-le-Lac en technologie de type LED ont été terminés.

Les travaux d'assainissement de l'ensemble du parc de l'éclairage public (Estavayer-le-Lac et villages) pour l'installation d'un système LED a débuté en 2020 et se terminera au cours de l'année 2021. Cette installation va permettre de consommer un six fois moins d'énergie.

9.5.3 Chauffage à distance

L'installation d'un chauffage par le Groupe E du HIB et du Home « Les Mouettes » avec l'eau du lac via la STAP a été construit en 2020 et sa mise en service est en cours.

Un projet de distribution de chaleur et de froid utilisant l'eau du lac est en cours d'étude. Ce projet est couplé avec la création d'une nouvelle prise d'eau au lac dans le cadre de la construction d'une seconde usine de traitement de l'eau potable, AquaVia.

9.5.4 Fibre optique

Deux nouveaux tronçons de fibre optique communale ont été réalisés aux endroits suivants :

- Pose de tubes pour fibre optique communale entre place du Midi et Ecole des filles ;
- Pose de tubes pour fibre optique communale chemin du Donjon (1^{ère} partie en 2020, fin en 2021) ;
- Changement du câble de fibre optique entre la station de pompage de Bois St-Pierre, l'école et le réservoir de Franex à Murist
- Pose d'un tube pour fibre optique dans une partie de la Rue de l'Hôtel de Ville dans le cadre des travaux en cours.

9.5.5 Stands de tirs

Le programme d'assainissement des stands de tir a été poursuivi.

A Vuissens, les travaux d'assainissement de l'ancien stand de tir ont été réalisés.

A Murist, des investigations complémentaires sur l'ancienne zone du stand ont été réalisées, aucun assainissement complémentaire n'est nécessaire.

A Rueyres-les-Prés, des investigations ont été réalisées, aucun assainissement n'est nécessaire.

A Estavayer-le-Lac, au lieu « Vers les Cibles » le stand désaffecté nécessite un assainissement. Toutefois, compte tenu d'un glissement de terrain de la zone en question, le projet d'assainissement a été repoussé, la planification de cet assainissement est en discussion avec les services de l'Etat concernés.

A Font, l'assainissement a été finalisé début 2021.

A Bussy, le stand est actif. Un assainissement et un équipement en récupérateurs de balle est en cours d'enquête pour une réalisation courant 2021.

A Forel, la pose de récupérateurs de balle de type « big-bags » a été décidée.

9.5.6 Revitalisation de cours d'eau

En concertation avec les services de l'Etat, une étude a été menée en raison de la présence du castor le long des berges de l'Arignon à Bussy. La problématique est multiple, compte tenu des usages (protection contre les inondations, ouvrages de protection, espace réservé aux cours d'eau, protection de la nature et activité agricole). La définition des solutions à prévoir sera finalisée en 2021.

9.5.7 Cité de l'énergie

La Commune a obtenu le label « Cité de l'énergie ». C'est le résultat d'un travail important et passionné de la Commission de l'énergie.

En outre, un tableau de bord constitué d'indicateurs relatifs à la progression des consommations d'énergie renouvelable et non renouvelable ainsi qu'à l'évolution des mesures phares permettra d'évaluer les impacts des actions entreprises. Cet outil permettra à la Commune de piloter la politique énergétique.

Suivront en 2021 la réalisation d'une planification territoriale de l'énergie devant permettre la mise en évidence d'une stratégie communale ainsi que d'informer les habitants des possibilités qui s'offrent à eux pour les sujets liés à l'énergie (moyens de chauffage en particulier).



10. Finances

10.1 Introduction du Conseiller communal

Cette année 2020 s'est bien déroulée en dépit des mesures qui ont dû être prises dans le Service en raison de la pandémie. Les collaborateurs du Service, en raison de la nature de leur activité, ont eu la possibilité de travailler en mode télétravail. Ce fonctionnement n'a pas perturbé la bonne marche du Service, bien que soumise à de nombreuses contraintes périodiques (facturations, fiscalité, salaires, etc).

La priorité du Service des finances est d'assurer les grandes échéances annuelles, soit le budget et les comptes, tant pour le fonctionnement que pour les investissements. Ces étapes demandent une préparation minutieuse car elles doivent permettre in fine au Conseil général de les examiner et de les voter à des périodes de l'année bien précises. C'est donc une grande responsabilité « politique » qui repose sur le Service.

Tout au long de l'année, le Service procède aux diverses taxations, selon un planning, les plus importantes étant les impôts communaux et la contribution immobilière, puis des taxes ou impôts plus spécifiques, eau, épuration, déchetterie, chiens, pompiers, etc. C'est donc de nombreuses facturations qui partent chaque mois et dont il faut, après coup, en assurer le contentieux. Il en va de même pour la gestion financière du patrimoine financier (locations). Le paiement des factures créanciers, à leur échéance, fait partie des tâches quotidiennes. Ces flux d'entrées et de sorties de fonds doivent être bien planifiés et permettent ainsi la bonne gestion de la trésorerie, tâche très importante du Service.

Plus ponctuellement, le Service des finances a récemment introduit la possibilité à nos débiteurs de recevoir leurs factures sous format e-bill ou pdf, y compris pour les impôts communaux. On peut dire que cette possibilité de paiement est de plus en plus utilisée par nos débiteurs.

Dans la perspective de l'application de la nouvelle loi cantonale sur les finances communales (2022), le Service des finances a revu toutes ses procédures financières pour s'assurer qu'elles répondent à un bon système de contrôle interne (SCI). Une société spécialisée a accompagné ce processus et permis de sensibiliser tous les collaborateurs du Service, y compris le Conseiller communal chargé du dicastère des finances. Dans la même ligne, le Service a élaboré le règlement des finances qui a été adopté par le Conseil général en février 2021 après avoir été présenté à la Commission financière.

Dans un autre registre, le Conseil communal et le Conseil général ont suivi les propositions du Service de revoir le règlement communal relatif à la perception d'un impôt sur les spectacles et les divertissements. Cet impôt ne sera plus perçu lorsque les recettes seront inférieures à CHF 200'000.00, ce qui va considérablement alléger les procédures actuelles, fastidieuses et compliquées aussi bien pour les sociétés que pour la Commune.

En cours d'année, le Service assume la partie « Finances » de tous les messages déposés. En outre, le responsable du dicastère vient régulièrement en soutien auprès de ses collègues en relation avec les sociétés locales subventionnées, pour l'examen des comptes ou des budgets soumis à l'appui des demandes. Il officie parfois comme réviseur, l'Office du tourisme par exemple.

Le Conseiller communal en charge de ce dicastère est pleinement satisfait du travail et des prestations du Service des finances, de sa bonne organisation et tient à souligner l'ambiance harmonieuse qui règne dans ce Service.

Philippe Aegerter, Conseiller communal

10.2 Comptes

Les résultats et chiffres exprimés dans cette partie du rapport restent volontairement généraux car le document des comptes 2020 offre déjà de nombreux détails et commentaires.

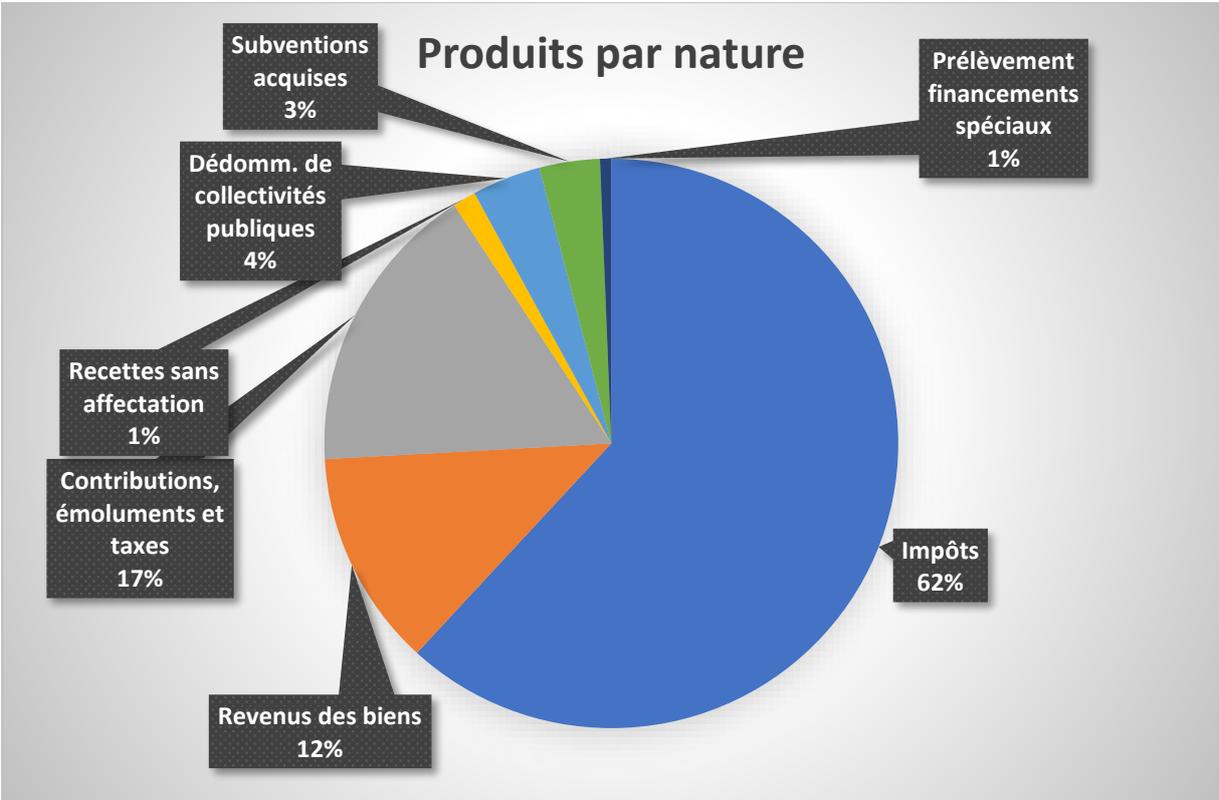
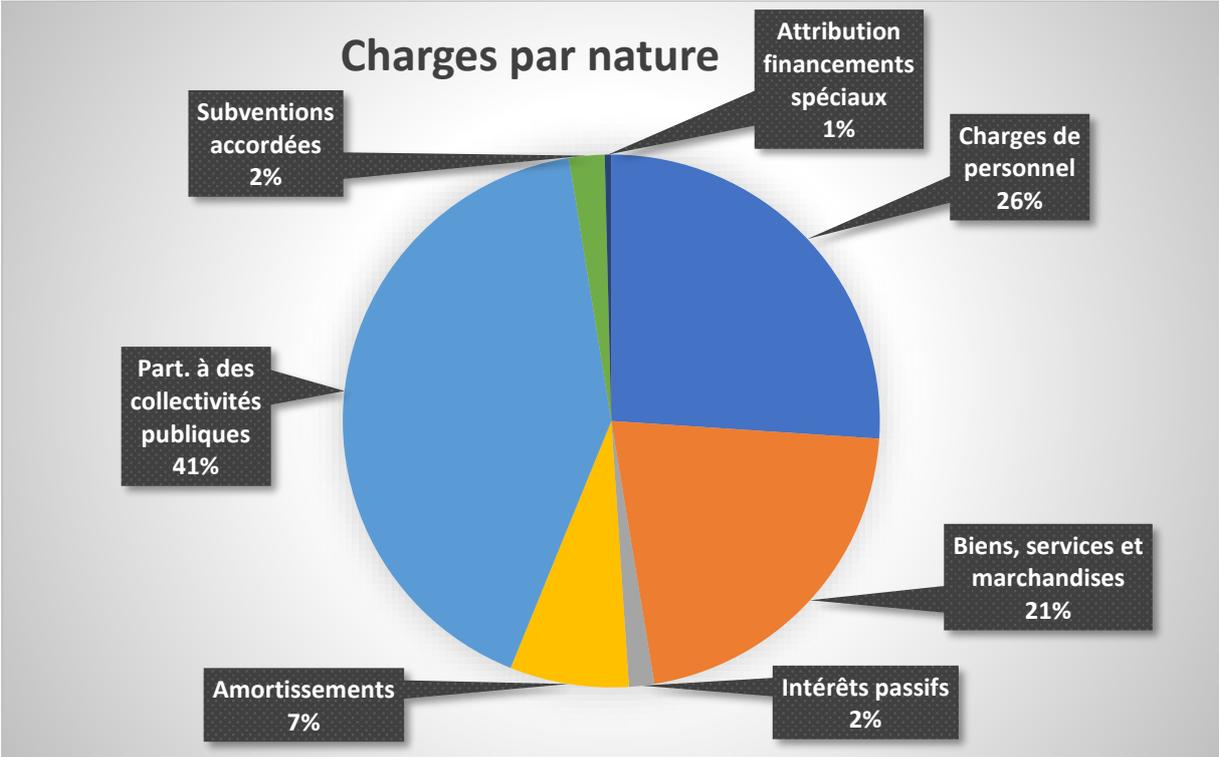
L'exercice comptable 2020 s'est soldé avec un excédent de revenus de CHF 7'085'911.52. A noter la comptabilisation d'un gain comptable de CHF 4'465'320.00 suite à la vente du secteur C3 du quartier de La Prillaz (CHF 4'200'000.00) et à la valorisation du terrain (CHF 265'320.00) comme apport en nature dans la société La Rose SA.

Le tableau ci-après donne les principaux chiffres des comptes 2020 **par fonction**.

Fonction	Charges	Revenus
Administration	4'903'932.24	687'833.42
Ordre public	2'423'503.79	1'534'055.13
Enseignement et formation	12'823'510.52	1'090'955.05
Culture et loisirs	2'010'936.71	608'318.39
Santé	3'945'007.00	3'178.20
Affaires sociales	5'778'636.16	614'792.62
Transports et communications	4'215'076.80	392'918.78
Protection et aménagement de l'environnement	6'510'622.30	6'095'032.21
Economie	440'333.08	22'947.20
Finances et impôts	6'212'630.69	45'300'069.81
Totaux	49'264'189.29	56'350'100.81
Excédent de revenus	7'085'911.52	

Le tableau ci-après donne les principaux chiffres des comptes 2020 **par nature**.

Charges		Revenus	
Charges de personnel	11'907'414.80	Impôts	32'638'694.42
Biens, services et marchandises	9'765'850.37	Revenus des biens	6'478'783.37
Intérêts passifs	693'837.65	Contributions, émoluments et taxes	8'791'650.55
Amortissements	3'276'513.80	Recettes sans affectation	691'706.60
Part. à des collectivités publiques	18'890'856.48	Dédomm. de collectivités publiques	2'046'688.50
Subventions accordées	977'690.05	Subventions acquises	1'796'654.72
Attribution financements spéciaux	179'629.84	Prélèvement financements spéciaux	333'526.35
Imputations internes	3'572'396.30	Imputations internes	3'572'396.30
Totaux	49'264'189.29	Total	56'350'100.81
Excédent de revenus	7'085'911.52		



Alors que le budget 2020 prévoyait un excédent de charges de CHF 1'283'170.80, le résultat positif 2020 s'explique principalement, en plus des gains comptables mentionnés plus haut, par des rentrées fiscales plus importantes d'environ 2.6 millions dont la majorité sont des impôts sur le revenu des personnes physiques qui, rappelons-le, sont des estimations, puisque les taxations définitives 2020 ne sont pas encore établies. Il faut aussi cependant relever que la situation sanitaire et le ralentissement général des activités n'a pas permis à la Commune d'entreprendre tous les projets et achats de matériel prévus puisque les charges effectives ont été de 2.1 millions moins importantes que prévues.

Les dépenses brutes d'investissement se sont élevées à environ 17.1 millions dont presque les $\frac{3}{4}$ sont liées aux constructions de la nouvelle école du Sacré-Cœur à Estavayer-le-lac, de la halle de sport à Murist et à la réfection de la route de Grandcour à Estavayer-le-Lac.

Le financement des investissements se traduit en partie par une diminution des liquidités de 1.5 millions et une augmentation des emprunts de 3.8 millions par rapport à la situation au 31 décembre 2019. La vente du secteur C3 de la Prillaz pour plus de 4.4 millions a également permis de financer ces nouveaux investissements sans avoir besoin d'augmenter d'avantage la dette communale.

Le montant total des emprunts au 31 décembre 2020 se monte à 70 millions. Les échéances de ces emprunts s'étalent sur une durée de 1 à 15 ans et le taux moyen d'intérêt est de 1,07%.

10.3 Indicateurs financiers

Le **degré d'autofinancement** détermine la part des revenus affectée au financement des nouveaux investissements. Un degré inférieur à 100 % est l'indice d'une augmentation de l'endettement; un degré supérieur à 100 % est l'indice d'un désendettement. Des valeurs situées entre 70 et 100 % sont l'indice d'une augmentation de l'endettement supportable.

La **capacité d'autofinancement** caractérise la capacité, respectivement la marge financière dont une commune dispose. Une part inférieure à 10 % est l'indice d'une faible capacité d'investissement; les valeurs supérieures à 20 % sont l'indice d'une bonne capacité d'investissement.

La **quotité des intérêts** détermine la part des intérêts par rapport aux revenus. Elle est considérée comme faible jusqu'à 2 % ; dès 5 % elle est élevée et considérée comme très élevée à partir de 8 %.

La **quotité de la charge financière** détermine la part des charges financières induites par le service de la dette mesurée par rapport aux revenus. Une part supérieure à 15 % est l'indice d'un besoin élevé au niveau des amortissements comptables et/ou d'un endettement élevé.

L'**endettement net** par habitant est une donnée souvent utilisée pour apprécier l'endettement. La pertinence de cet indicateur dépend toutefois de l'évaluation correcte du patrimoine financier. A noter qu'il y a une différence entre le calcul de l'indicateur harmonisé et celui utilisé par le Service des communes puisque ce ne sont pas les mêmes éléments du bilan qui sont considérés.

La **quotité d'investissement** mesure l'activité au niveau des investissements et son effet sur l'endettement net. Les investissements bruts sont exprimés en pour cent des dépenses consolidées, afin de renseigner sur leur importance par rapport à ces dernières. Une quotité inférieure à 10 % fait état d'une activité faible, celle supérieure à 30 % d'une activité très importante au niveau des investissements.

La **dette brute par rapport aux revenus** est exprimée en pourcent et mesure la part des revenus nécessaire à l'amortissement intégral de la dette brute ; elle renseigne sur l'importance de l'endettement. Ainsi, un endettement supérieur à 200 % est considéré comme critique, alors que les valeurs égales ou inférieures à 100 % sont considérées comme bonnes.

Calcul des indicateurs	
Degré d'autofinancement	92.69%
<i>Autofinancement / Investissements nets</i>	
Capacité d'autofinancement	19.82%
<i>Autofinancement / Revenus financiers</i>	
Quotités des intérêts	1.22%
<i>Intérêts nets / Revenus financiers</i>	
Quotité de la charge financière	7.51%
<i>Charges financières / Revenus financiers</i>	
Endettement net par habitant (harmonisé)	4'200.88
<i>Endettement net / Population légale</i>	
Endettement net par habitant (SCom)	6'614.10
<i>(Dette brute ./ Capital) / Population légale</i>	
Quotité d'investissement	24.39%
<i>Investissements bruts / Dépenses totales consolidées</i>	
Dette brute par rapport aux revenus	133.93%
<i>Dette brute / Revenus</i>	

Le degré d'autofinancement, problématique en 2019 (45.33%), a été grandement amélioré en 2020 grâce à une rentrée d'argent ponctuelle de la vente du secteur C3 de la Prillaz. Sans cette manne financière, le taux resterait problématique, mais il peut être ponctuel lorsqu'il y a de gros investissements, comme c'est le cas actuellement avec le Sacré-Cœur, la halle de Murist et la route de Grandcour. La situation serait problématique si cette tendance devait perdurer. A noter cependant que la dernière analyse financière effectuée par le Service des communes indique un degré d'autofinancement d'une moyenne de 120.74% sur les années 2017 à 2019, ce qui est plus révélateur qu'un taux basé sur une seule année.

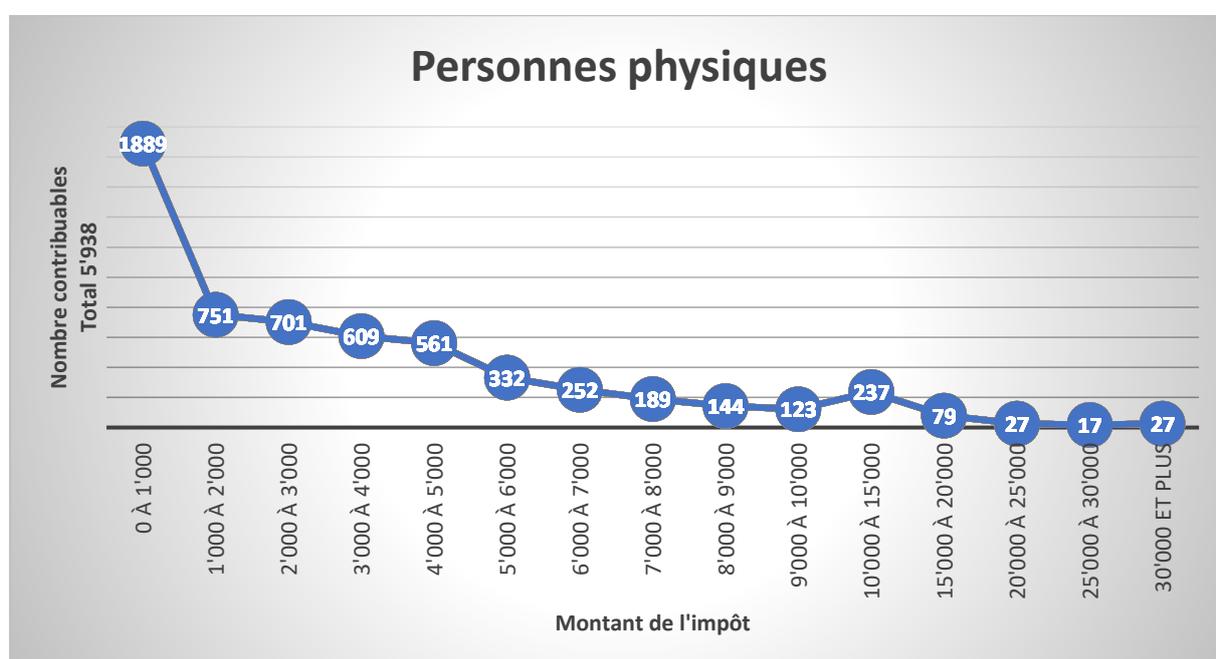
Tableau de bord des indicateurs financiers					
Degré d'autofinancement	idéal > 100%	bon/acceptable 70% - 100%	problématique < 70%		
Capacité d'autofinancement	bonne > 20%	moyenne 10% - 20%	faible < 10%		
Quotités des intérêts	faible < 2%	moyenne 2% - 5%	forte 5% - 8%	très forte > 8%	
Quotité de la charge financière	faible < 5%	supportable 5% - 15%	élevée 15% - 25%	à peine supportable > 25%	
Endettement net par habitant (indicateur harmonisé)	4'200.88				
Endettement net par habitant (Statistique du Canton)	6'614.10	Moyenne district Broye 2018 = 3'437.-	Moyenne cantonale 2018 = 2'965.-		
Quotité d'investissement	peu importante < 10%	moyenne 10% - 20%	importante 20% - 30%	très importante > 30%	
Dette brute par rapport aux revenus	idéale < 50%	bonne 50% - 100%	moyenne 100% - 150%	mauvaise 150% - 200%	critique > 200%

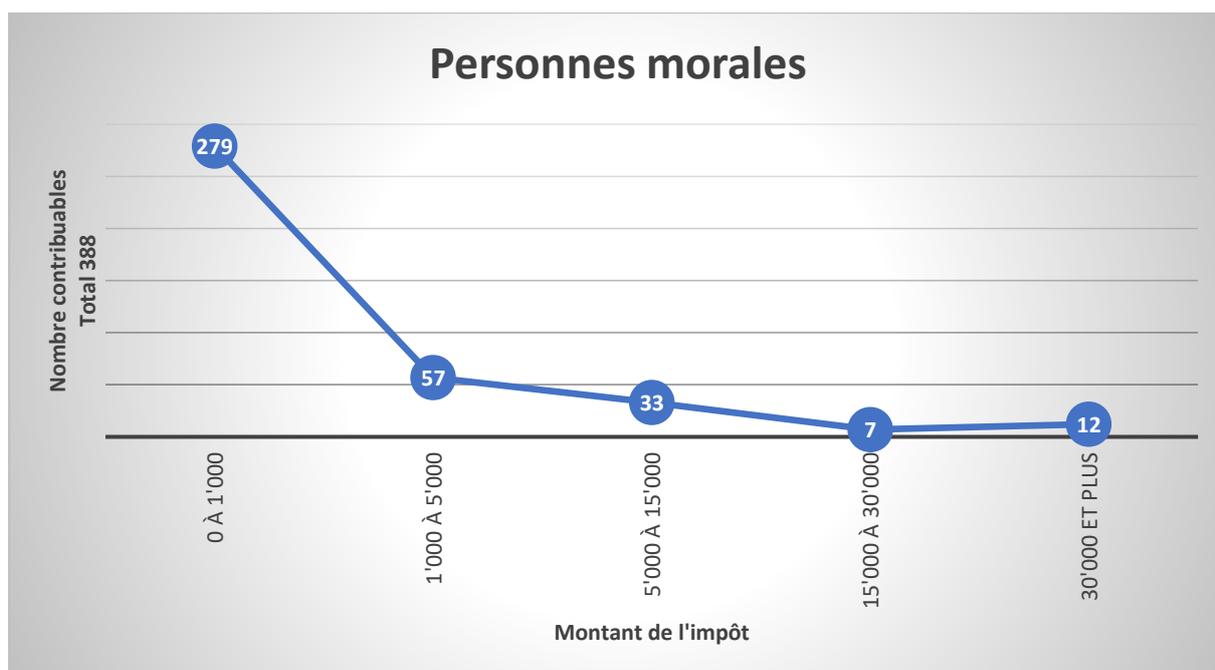
Les chapitres 70 « Approvisionnement en eau », 71 « Protection des eaux » et 72 « Gestion des déchets » doivent être financés par des taxes de raccordement et des redevances d'utilisation pour ne pas élarger au budget. Le principe d'un autofinancement des chapitres 70 et 71 est réglé par les législations cantonales spéciales, et doit être de 100%. En ce qui concerne le chapitre 72, la loi sur la gestion des déchets prévoit une couverture minimale de 70 % des charges par les revenus.

Degré de couverture des tâches environnementales	
Approvisionnement en eau	100.00%
<i>Sans prélèvement à la réserve</i>	92.27%
Protection des eaux	100.00%
<i>Sans attribution à la réserve</i>	106.31%
Gestion des déchets	70.49%

10.4 Impôts et contentieux

Les impôts représentent un montant de CHF 32,6 millions, soit environ 62% des revenus de la Commune sans prendre en compte les imputations internes. De manière générale, les impôts sont plus élevés de CHF 215'000.00 (+ 0.67%) par rapport aux comptes 2019. A noter que les revenus liés aux impôts des personnes physiques et morales sont basés sur des estimations puisque les taxations définitives 2020 ne sont pas encore établies. Les chiffres ci-dessous, basés sur les bordereaux d'impôt 2019 facturés, montrent la structure des contribuables en terme de montant d'impôt communal. De plus, tous les contribuables, notamment les personnes morales, n'ont pas encore été taxés pour la période fiscale 2019.





Suite à l'intégration du nouveau logiciel métier, le suivi du contentieux avait pris du retard. En 2020, un montant de CHF 400'000.00 de créances fiscales a été comptabilisé en perte. Ce montant correspond à des anciens actes de défaut de biens des années 2012 à 2016. Le contentieux est désormais opérationnel et fait l'objet d'un suivi régulier.

Pour l'année 2020, il a été procédé à 627 réquisitions de poursuites. La Commune a reçu 277 actes de défaut de biens pour un montant de CHF 317'984.00. Ces actes de défaut de biens sont régulièrement transmis à une société de recouvrement qui se charge de tenter de récupérer les créances des débiteurs revenus à meilleure fortune.

Au 31 décembre 2020, 399 procédures de poursuites sont ouvertes pour un total de CHF 635'627.55.

10.5 Patrimoine financier

Au vu de la situation sanitaire particulière et des fermetures imposées de certains commerces et prestataires de services locataires de ses locaux, la Commune a allégé les loyers des personnes touchées durant le printemps 2020.

Les revenus du patrimoine financier pour un total de CHF 1'376'818.45 se décomposent comme suit :

Commercial	580'204.25
DDP	419'844.70
Logement	267'089.60
Parchet	55'474.30
Autres	54'205.60
Total	1'376'818.45

10.6 Informatique et téléphonie

L'utilisation des téléphones mobiles est devenue incontournable pour la plupart des collaborateurs. Dans la majorité des cas, et pour des raisons pratiques, ce sont les téléphones mobiles privés qui sont utilisés. Afin de défrayer les utilisateurs, une nouvelle grille tarifaire basée sur 3 catégories de besoins et sur les fonctions des collaborateurs a été éditée et est appliquée dès le mois d'août 2020.

Afin de conserver un parc informatique performant en donnant ainsi satisfaction aux utilisateurs, les postes informatiques sont régulièrement changés selon un tournus planifié. Les 18 photocopieurs multifonctions des différents sites, et notamment ceux des écoles, ont été changés.